

Assemblée Générale 2015 – CNOSF 2 avril 2016

RAPPORTS 2015 DES DEPARTEMENTS, COMMISSIONS ET MISSION

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

SOMMAIRE

- VIE FEDERALE ET ORGANISATION DES TERRITOIRES
INFORMATIQUE
- DIRECTION TECHNIQUE
- HAUT NIVEAU
- DEPARTEMENT HABITABLE
 - COMMISSION MATCH RACING
 - COMMISSION MONOTYPE
 - COMMISSION INTERSERIES
- DEPARTEMENT VOILE LEGERE
 - COMMISSION WINDSURF
 - COMMISSION MULTICOQUES
 - COMMISSION DERIVEURS ET QUILLARDS
 - COMMISSION VOILE RADIOCOMMANDEE
- COMMISSION JEUNES
- COMMISSION SPORT EN ENTREPRISE
- COMMISSION HANDI VOILE, HANDISPORT ET SPORT ADAPTE
- COMMISSION FEMININE
- DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT ET ENSEIGNEMENT
- COMMISSION DIRECTEURS DE COURSE
- COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE
- JURY D'APPEL
- RELATIONS INTERNATIONALES
- COMMISSION MEDICALE
- MISSION FORMATION ET EMPLOI
- COMMISSION SECURITE

VIE FEDERALE ET ORGANISATION DES TERRITOIRES

*Jean-Claude MERIC
Secrétaire Général*

Cette troisième année du mandat s'est basée sur la continuité de la mise en place des principaux objectifs de la Vie Fédérale : être une administration performante et moderne au service des clubs et des licenciés dans une optique de développement de notre activité et d'augmentation de nos licences.

Nous avons donc poursuivi la déclinaison de notre stratégie en la matière, à la fois sur le plan administratif et marketing, et continuons à réfléchir pour anticiper le fonctionnement moderne de notre fédération au service de ses membres à court et moyen terme. Ce travail de prospective permanent nous amène à réfléchir de manière continue sur notre mode de fonctionnement afin de l'optimiser et de le rendre le plus performant possible.

I / Une administration efficace et moderne au service des membres, de leurs dirigeants et des licenciés de la Fédération

L'objectif fondamental : augmenter l'adhésion à la FFVoile

Diffusion des titres fédéraux	2012	2013	2014	2015
Adultes	60297	59048	58643	58401
Jeunes	20766	19547	19052	19036
S/Total L.CFFVoile	81063	78595	77695	77437
Variation	-0,72%	-3,04%	-1,15%	-0,33%
Enseignement	8849	8507	8216	7943
Passeport régionalisés	180072	183645	186684	193389
S/Total L.E. FFVoile	188921	192152	194900	201332
Variation	-1,85%	1,71%	1,43%	3,19%
Temporaires 1 jour	17642	17871	18049	18755
Temporaires 4 jours	4536	4336	4124	4238
S/Total L.T. FFVoile	22178	22207	22173	22993
Variation	0,6%	0,13%	-0,15%	3,57%
TOTAL	292162	292953	294768	301762

Comme chaque année le nombre de nos licenciés et donc de nos pratiquants, constitue un des indicateurs les plus importants de la vitalité de notre pratique.

Cet indicateur, je le rappelle, est un enjeu partagé avec nos clubs et leurs relations avec les collectivités locales ainsi qu'avec nos organes déconcentrés.

Les résultats de 2015 sont à nouveau relativement mitigés. Si l'augmentation du chiffre global de nos licences constitue une réussite, notamment dans un contexte économique très difficile, la légère baisse de nos licences Club FFVoile continue de ne pas nous satisfaire et de nous interroger.

Ce constat et ce manque de dynamisme doivent nous amener collectivement à faire tous nos efforts pour inverser cette tendance, progresser à nouveau en nombre de licences club délivré et conserver à l'esprit que la licence est un des fondements du lien fédéral que nous devons absolument respecter. Ainsi, le respect de nos textes qui imposent de licencier tous les membres des clubs doit devenir la

condition a priori de notre mode de fonctionnement, sachant que les outils informatiques permettant la délivrance de la licence sont maintenant totalement accessibles à tous et parfaitement opérationnels.

Pour employer des termes identiques à ceux de l'année dernière, le nombre de licences Passeport Voile est cette année encore en augmentation par rapport à l'année dernière (+ de 3,3 %) et surtout dépasse le cap symbolique des 200 000 Passeports Voile, ce qui constitue une excellente nouvelle et démontre une fois encore le savoir-faire de nos écoles de voile qui sont un acteur incontournable en la matière. Dans l'organisation de notre fédération, les Écoles Françaises de Voile constituent majoritairement le pôle économique de notre politique. Ce pilier nous oriente vers le développement des activités touristiques et de loisirs. Nous devons, à travers celles-ci, nous faire reconnaître comme un acteur majeur, incontournable, dans l'offre nautique sur tout notre territoire. Nous devons poursuivre nos efforts pour que le maximum de stagiaires de nos écoles de voile poursuive au-delà cette activité de manière durable dans nos clubs et devienne ainsi titulaire d'une licence club FFVoile. Nous devons consacrer notre énergie à créer ces passerelles au travers du partage d'informations entre les clubs et entre les ligues afin de fidéliser au maximum ces pratiquants.

Les licences temporaires sont en augmentation par rapport à l'année dernière (+ de 3,6 %), c'est un signal encourageant. Il nous faut continuer à réfléchir pour créer les passerelles permettant de fidéliser ces pratiquants au sein de nos clubs et en faire des licenciés à l'année.

La Fédération relance maintenant directement les anciens licenciés, et c'est notre travail collectif, et notamment la relation forte entre le club et ses membres, qui permettra d'obtenir les meilleurs résultats possibles à la fois pour les clubs et ainsi pour la FFVoile.

La Vie Fédérale au service des clubs et de ses dirigeants

Les services de la Vie Fédérale ont continué en 2015 à apporter aux structures affiliées un accompagnement et des conseils dans le domaine de l'administration. Force est de constater que la simplification du cadre juridique et réglementaire applicable aux structures nautiques reste à l'heure actuelle un vœu pieux, et nous tâchons dans ces conditions de répondre à l'ensemble des questions et des problématiques posées, quelle que soit la taille de la structure qui sollicite la FFVoile.

Nous avons ainsi consacré en 2015, comme chaque année, un nombre très important de journées salariées à être au service de nos clubs pour leur apporter les réponses souhaitées sur des problématiques très diverses, et je veille en tant que Secrétaire Général, à ce que cet accompagnement ne faiblisse pas en intensité et en qualité, car j'estime que c'est une tâche essentielle de l'administration fédérale que de conseiller et défendre les intérêts de ces clubs.

Cette activité de défense de l'intérêt de nos pratiquants n'est pas très visible ; pour autant, la FFVoile est en contact constant avec les autorités publiques règlementant la pratique de notre sport, et de la plaisance de manière plus générale, pour veiller à ce que les intérêts de nos pratiquants soient les mieux protégés possibles. Il nous faut maintenant davantage le faire savoir car ce travail de l'ombre est très important voire essentiel.

Nous avons continué également en 2015 à organiser des actions de formation à l'attention des dirigeants et des permanents salariés de nos structures. Ces actions sont appréciées et permettent à notre administration de transmettre aux acteurs de terrain les actualités et nouveautés en termes juridiques et réglementaires.

A cet effet, nous essayons dans la mesure de nos possibilités de répondre aux sollicitations en région et nous déplacer afin d'intervenir sur des thèmes qui nous sont demandés. Ce travail concerne aussi bien les élus de la FFVoile que son « staff » salarié, étant entendu que, si nous sommes convaincus de l'immense intérêt d'une telle démarche, notre taille critique n'est pas forcément suffisante pour répondre à l'ensemble des sollicitations. Nous devons garder à l'esprit que nous ne sommes qu'une « petite entreprise » et que nos équipes salariées ont déjà fort à faire pour assurer la gestion au quotidien.

Pour pallier cette limite, nous avons depuis quelque temps considérablement amélioré notre « communication interne », à savoir la communication entre la FFVoile et ses clubs, en utilisant au mieux les nouveaux outils digitaux. Notre communication est à la fois plus systématique, mais également mieux ciblée, ce qui nous permet d'atteindre de manière efficace l'interlocuteur pertinent au niveau du club selon le sujet traité.

Cette communication peut bien évidemment se parfaire et c'est notre objectif de continuer à l'améliorer afin d'utiliser au mieux les possibilités offertes par les nouvelles technologies. Il est à cet effet essentiel de pouvoir bénéficier d'une base de données de nos licenciés la plus efficace possible. Cela est rendu indispensable, non seulement pour respecter les obligations légales en matière de représentativité des sexes (réforme consacrée dans les modifications statutaires qui vous sont proposées cette année), ainsi

que pour répondre aux demandes de notre Ministère de tutelle (notamment pour la mise en place du Plan Citoyen, ou via des programmes du CNDS), mais cela constitue également pour nous de formidables avantages : connaître précisément les caractéristiques de nos licenciés / pratiquants et pouvoir ainsi communiquer au mieux vers eux l'information qu'ils recherchent.

Je voudrais enfin attirer votre attention sur une actualité de cette année en matière d'assurance. Comme vous le savez, nous devons effectuer un appel d'offres afin, notamment, de renouveler le contrat d'assurance groupe garantissant les clubs et les licenciés. Je ne vous cache pas que la problématique était complexe et que nous avons des craintes sérieuses au vu de notre statistique récente en termes de sinistres. Nous avons pu conclure un contrat avec la MAIF, notre nouvel assureur en Responsabilité Civile, qui nous permet de bénéficier de garanties encore plus importantes que les précédentes à des conditions financières qui sont très raisonnables, même si nous avons malgré tout été contraints de supporter une hausse du montant de l'assurance par licence eu égard à une sinistralité défavorable.

J'ajoute pour être complet que nous avons également renouvelé le contrat Individuelle accident avec la Mutuelle des Sportifs dans des conditions inchangées.

Pour autant, ce succès ne doit pas nous ôter de l'esprit que la situation actuelle est loin d'être figée et que si notre sinistralité venait à se confirmer à l'avenir, nous serions irrémédiablement amenés à prendre des décisions qui auraient des conséquences financières non négligeables sur le prix de la licence qui reflète la prime d'assurance versée par la FFVoile à ses assureurs. Pour l'instant, la mutualisation que nous pratiquons, ce qui n'est pas le cas de tous les sports à matériel, résiste aux aléas et sinistres, mais nous devons rester particulièrement attentifs à ce sujet.

Il en est de même pour les assurances dommages corporels et c'est la raison pour laquelle un débat est proposé lors de cette Assemblée Générale pour étudier l'opportunité de la mise en place et le financement d'une garantie invalidité grave, généralisée à l'ensemble des licenciés avec des montants de garantie significatifs. Nous avons malheureusement constaté ces dernières années, même s'ils restent heureusement très exceptionnels, des sinistres corporels dramatiques qui peuvent être totalement dévastateurs à titre individuel ou familial. Je pense qu'il nous faut étudier avec attention la possibilité d'être solidaires et donc de mutualiser les coûts pour garantir au mieux de tels sinistres.

Une administration efficace au travers d'une gestion rigoureuse

2015 n'a pas échappé à la règle selon laquelle la mission première de l'administration est de gérer le plus efficacement possible le siège de la FFVoile, à savoir son fonctionnement statutaire et administratif ainsi que sa gestion financière et ses ressources humaines.

2015 a comme 2014 été une année rendue difficile par un contrôle externe, non pas cette fois de l'administration fiscale mais de la part de la Cour des Comptes. L'audit de la Cour, qui s'est déroulé pendant plusieurs mois, a été long et rigoureux et a occasionné une importante surcharge de travail, en premier lieu pour les services financiers, mais également à un degré moindre pour les services administratifs et juridiques. Je tiens à cet effet à remercier l'ensemble de la Direction administrative pour leur diligence et leur efficacité à répondre aux demandes de la Cour.

Nous ne connaissons pas encore les résultats définitifs du contrôle, mais les échanges intermédiaires nous laissent à penser que le nombre de recommandations sera faible et ne concerne pas des éléments majeurs, ce qui nous conforte dans l'idée que la FFVoile est une fédération sérieuse et bien gérée.

Notre fonctionnement statutaire s'est encore une fois révélé très satisfaisant et n'a occasionné aucun dysfonctionnement, les différents organes de décision pouvant s'exprimer au mieux de leur capacité. Notre gouvernance est solide et équilibrée, et je tiens à féliciter le travail des commissions qui sont une formidable source de proposition pour améliorer notre fonctionnement général en tenant compte des particularités de notre sport.

Je me félicite également des excellentes relations entre les élus / responsables / membres de commission et notre personnel permanent. C'est dans la force et l'équilibre de cette relation que réside la réussite de notre projet associatif et je remercie à cette occasion l'ensemble du personnel salarié de la FFVoile qui a œuvré avec intensité et professionnalisme pour nous aider à porter nos projets stratégiques.

Nous continuons à améliorer la gestion des ressources humaines de la FFVoile, travail de l'ombre continu que nous estimons totalement indispensable pour nos collaborateurs permanents qui sont un de nos véritables atouts.

A ce sujet, l'appel d'offre assurance concernait également les contrats de prévoyance et complémentaire santé pour le personnel salarié. Si la FFVoile avait déjà mis en œuvre ce type de contrat

complémentaire obligatoire au sein de l'entreprise et avait anticipé ce qui est devenue une obligation légale depuis 2016, le changement d'assureur avec ADREA pour la complémentaire santé et AXA pour la prévoyance nous a contraints à un travail d'étude important, de synthèse, d'explication et de validation juridique pour un résultat satisfaisant en terme d'économies et de garanties proposées.

J'ajoute pour le domaine des Ressources Humaines que nos obligations en tant que structure de plus de 50 salariés étaient jusqu'ici de plus en plus contraignantes mais une disposition de la dernière loi sur le sport devrait alléger notre tâche en la matière.

Nos finances continuent d'être saines et notre résultat d'exploitation 2015 est à nouveau positif, comme depuis plus de dix ans. Nous avons été cette année encore très vigilants sur la maîtrise de nos charges car nous savons que nous sommes dans un contexte économique difficile et que le soutien financier des pouvoirs publics est fragilisé. Remercions nos sportifs pour leur performance extraordinaire depuis le début de l'olympiade, ce qui est un facteur essentiel dans la stabilisation du montant de la Convention d'Objectifs. Je rappelle à ce titre que nos relations avec l'Etat, via le Ministère des Sports, sont excellentes malgré un unique point de divergence d'appréciation que j'évoquerai ci-après.

2015 a également marqué la fin du contentieux qui nous opposait au syndicat CNES et qui s'est terminé de façon favorable, la Cour de Cassation ayant confirmé l'arrêt d'appel qui nous avait donné raison.

Pour finir sur ce point, je dois malheureusement évoquer la situation incompréhensible du Kitesurf, et la mesure d'opportunité du Ministère qui a fait voter par pure opportunité une disposition législative à cet effet lors de la discussion sur une loi consacrée aux Sportifs de Haut Niveau. Cette manœuvre décevante est probablement inefficace, car elle n'a aucune portée normative envers la Fédération Internationale – World Sailing, qui ne reconnaît en France qu'un seul interlocuteur pour l'ensemble des disciplines de la Voile dont le Kitesurf, à savoir la Fédération Française de Voile.

II / Les nouveaux enjeux territoriaux

La réforme des ligues régionales

Comme vous le savez, l'Assemblée Générale de l'année dernière s'était prononcée à la quasi-unanimité pour une réforme des ligues régionales de voile se calquant sur le nouveau découpage administratif des régions défini par le législateur, et ce avant le 1^{er} juillet 2016.

L'objectif stratégique de la réforme, qui anticipait les demandes du Ministère des Sports qui sont venues confirmer sa nécessité, tenait notamment dans le fait d'être tous collectivement en ordre de marche au plus tôt après les élections des nouveaux exécutifs régionaux qui ont eu lieu fin 2015.

Je me félicite que le processus voté soit pour l'instant en voie d'exécution, une nouvelle Ligue étant d'ores et déjà créée et présente en tant que telle à l'Assemblée Générale de cette année : la Ligue Nord-Pas-de-Calais Picardie. Les autres ligues concernées sont bien avancées et devraient normalement toutes respecter le délai fixé par l'Assemblée Générale, ce qui ferait de la FFVoile une des fédérations sportives exemplaire en la matière.

Bien sûr, tout cela est loin d'être évident tant cette réforme bouleverse des habitudes anciennes, et je dois à cet effet féliciter et remercier nos élus de ligue qui ont su faire preuve de volontarisme, d'opiniâtreté et de patience lors du processus de fusion qui est complexe tant techniquement qu'humainement, car il s'agit avant tout de convaincre de l'intérêt d'une réforme qui peut faire naître des craintes. Crainte légitime de l'éloignement dû à un territoire plus grand ; pour cela la Fédération vous propose la création de comités territoriaux qui regrouperont des logiques communes de pratique sur plusieurs départements et permettront une meilleure proximité. Les nouvelles régions pourront ainsi librement s'organiser et définir elles-mêmes le mode de fonctionnement qui leur semble le plus efficace pour favoriser la pratique au sein de leur territoire.

Les élus du Bureau Exécutif, secondés par les services administratifs, accompagnent ces opérations de fusion. Nous avons ainsi fourni l'ensemble des modèles de documents et les protocoles pour réaliser les fusions et avons assisté et conseillé l'ensemble des ligues concernées qui nous en ont fait la demande.

Je suis persuadé que nous avons pris la bonne décision, qui par ailleurs nous aurait été imposée par l'Etat, et que nous saurons dans un avenir très proche raisonner à une plus grande échelle régionale tout en gardant le dynamisme local.

Je suis certain que les nouveaux élus régionaux en 2017 veilleront scrupuleusement à respecter l'équilibre de l'intégralité du territoire dont ils auront la charge et permettront ainsi une transition efficace permettant de consolider notre pratique locale.

Le projet européen de la FFVoile

Au cours de cette année 2015, la FFVoile a poursuivi le développement de sa stratégie européenne.

Suite à notre envoi du guide présentant les opportunités de financements européens à l'ensemble des acteurs territoriaux de la voile, de nombreuses structures ont manifesté leur volonté de se saisir de ces possibilités dans le cadre de leurs différents projets. Souhaitant répondre aux sollicitations et proposer un service novateur au niveau des fédérations sportives et à destination du terrain, la FFVoile a structuré son accompagnement. Ainsi, les clubs, CDVoile, Liges peuvent désormais bénéficier d'une assistance technique personnalisée pour le montage de dossiers européens. La pérennisation d'un poste pour un salarié dont cet accompagnement européen est l'une des missions, atteste de l'ambition de la FFVoile sur ce sujet.

Dans une logique complémentaire nous avons souhaité rendre la FFVoile et l'ensemble de son réseau plus légitimes à solliciter des financements, que ce soient sur les fonds européens structurels et d'investissements (FESI), les programmes de Coopération Territoriale Européenne mais également dans le cadre des contrats de plan Etat-Région ou pour l'ensemble des aides régionales.

Afin de rendre éligibles des projets tels que l'investissement dans des flottes collectives, la promotion de nouvelles balades nautiques ou le soutien aux offres innovantes de formation comme le coaching plaisir, nous avons œuvré, d'une part pour mieux valoriser la contribution économique, environnementale et territoriale de nos multiples activités et, d'autre part pour renforcer le positionnement touristique de la FFVoile.

Ce double objectif nous a conduits à structurer un pôle nautique d'excellence basé sur un partenariat stratégique avec la Fédération Française des Ports de Plaisance, sur le rapprochement avec plusieurs fédérations sportives ainsi que sur les multiples échanges avec la filière nautique, les destinations françaises et les instances régionales, nationales & européennes compétentes sur la question touristique. Ces différentes initiatives ont permis de souligner l'intérêt commun entre les partenaires pour renforcer collectivement l'attractivité des différents produits et offres nautiques.

Dans ce contexte a été lancé de façon officielle au Salon Nautique, le Cluster « Tourisme Bleu ». Il s'agit d'une véritable plateforme de coopération entre les parties prenantes, un outil de structuration et de promotion de notre activité sous le prisme du Tourisme Bleu maritime, côtier, lacustre et fluvial. Il s'inscrit notamment dans le cadre de la Stratégie Odyssea, modèle européen de développement territorial durable.

Cette étape importante va être suivie d'une part par le développement opérationnel du Cluster et d'autre part par sa transposition à l'échelon européen, pour créer un espace de collaboration entre les acteurs sportifs et du nautisme souhaitant développer des opérations transnationales financées par l'Europe.

Enfin, conformément à l'ambition de la FFVoile d'être toujours au service du terrain, plusieurs acteurs territoriaux, dont notamment des Liges, vont être associés pour participer directement aux projets touristiques et d'innovation du Cluster et par conséquent potentiellement bénéficier de nouveaux financements pour développer leur activité.

III Marketing et Communication

Depuis plusieurs années, les missions du Service Communication, Partenariat et Marketing de la Fédération Française de Voile sont très transversales et permettent une mise en avant et/ou un financement des nombreuses actions imaginées, construites et développées par les différents départements de la Fédération. Concernant celles entreprises au cours de l'année 2015, je souhaiterais mettre en lumière trois actions qui me semblent représentatives de ce que nous faisons.

La première concerne la promotion de la licence fédérale, sujet très important aussi bien pour le développement de notre sport que pour nos finances. Cela faisait maintenant plusieurs années que la Fédération n'avait pas utilisé ses clubs comme relais des avantages liés à la licence fédérale. Après un temps d'échange au sein d'un groupe de travail interne qui nous a permis d'identifier nos différents arguments, nous avons lancé notre campagne de communication que nous avons largement diffusée dans nos structures et sur nos supports digitaux. Il en ressort deux phrases clés :

- Avec ma licence, je développe mon sport dans mon club.
- Avec ma licence, j'accède aux différentes offres de mon club.

Comme vous le constatez, le club et sa relation avec son licencié sont bien l'élément central de notre communication. Ils le sont car ils reflètent la réalité du terrain et nous pensons qu'il est nécessaire de rappeler les nombreux services et offres que propose un club à ses membres. Ceux-ci sont parfois des évidences, mais il est bon de souligner que sans l'adhésion aux clubs, de multiples services parfois tous simples comme l'organisation d'une régata amicale ou la mise à disposition d'un matériel ou d'un espace de stockage, ne seraient pas possible pour les pratiquants.

Le deuxième sujet que je souhaite évoquer concerne **la promotion du réseau des Ecoles Françaises de Voile et le lancement de la nouvelle offre Coach Plaisance**. Après avoir, en 2014, travaillé sur une websérie destinée aux réseaux sociaux et qui valorisait la pratique au sein des Ecoles Françaises de Voile, nous avons en 2015 pris le temps de créer des vidéos sur les offres de nos écoles. Ainsi, quatre vidéos à destination de notre future clientèle et à disposition de nos clubs labélisés présentent : le contenu d'un Cours Particuliers, d'une activité Jeunes Enfants, d'une Balade à Voile et enfin quel est le rôle du Moniteur de Voile. A ces quatre montages s'ajoute un cinquième qui présente la nouvelle offre Coach Plaisance, offre qui a bénéficié d'une promotion dédiée lors de son lancement. La consommation de la pratique du sport, mais plus largement de l'activité de loisir, évolue. Une partie de nos futurs pratiquants recherche pour différentes raisons de la personnalisation, avec l'Offre Coach Plaisance nous répondons à leur demande. C'est indispensable, car les Ecoles Françaises de Voile ont beau être « Le meilleur Endroit pour découvrir et apprendre la navigation », tout le monde ne passera pas par une Ecole Française de Voile et il est bien d'élargir le nombre d'accès à la pratique.

L'accroche du troisième et dernier thème que je souhaite présenter est « **La performance pour objectif** ». Une accroche qui à mon sens correspond bien à notre Equipe de France de Voile qui cette année encore réalise une très belle saison. En 2014 nous avons ciblé les Championnats du Monde regroupés comme événement de référence et axe principal de la communication de l'Equipe. Cette année, nous avons sélectionné le Test Event de Rio. Un an avant les Jeux Olympiques, cette grande répétition présentait beaucoup de thèmes pouvant séduire la presse. Grâce à l'excellente collaboration entre notre agence de presse Havas Sport et Entertainment et notre service interne, nous avons réussi à mettre en place un partenariat ciblé avec le groupe l'Equipe et obtenu un relais fort de la presse sportive dans sa globalité. Les trois titres du groupe l'Equipe étaient présents à Rio. Que ce soit le quotidien, le magazine ou bien la chaîne de la TNT, ils ont tous relayés fortement la vie de l'Equipe de France au Brésil mais aussi les performances de celle-ci. Pas moins de 1231 retombées pour cet excellent dispositif. Au-delà de ce chiffre impressionnant nous passons très largement cette année la barre des 1000 retombées presse- seuil symbolique- c'est la qualité des sujets et des médias qui nous ont suivis qui est à retenir. Je soulignerais tout de même le très beau reportage photo de l'Equipe Magazine daté du 29 août, les deux 20H de TF1 en avril et août et les longs formats de Stade 2 au sujet de nos athlètes.

Bien entendu l'ensemble de ces thèmes a été exploité sur nos différents outils, aussi bien digitaux tel que notre site internet, nos e-mailings ou nos réseaux sociaux qui continuent de progresser régulièrement, que sur nos outils vidéo ou print. Je remercie à ce titre nos différents prestataires qui comme les équipes au sein du Service Communication, Partenariat et Marketing s'investissent pleinement.

L'année 2016, année olympique, sera le point d'orgue de ce travail de valorisation de nos sportifs que nous menons et que je vous présente tous les ans. Elle a sportivement très bien débutée et notre travail de promotion des Equipes de France auprès des médias porte ses fruits, puisque le 6 février dernier l'Equipe Magazine s'engageait en présentant nos sélectionnés en Nacra 17, une semaine avant leur quatrième titre mondial. Comme nous, ils y croyaient et ils ont eu raison. En parallèle du dispositif dédié aux Equipes de France, nous continuerons à accompagner tous les projets de la FFVoile, à promouvoir nos Championnats de France, nos Dispositifs Jeunes mais aussi toutes les autres formes de pratique car la performance et la recherche de celle-ci n'est qu'un aspect de notre discipline, et le plaisir de la navigation doit être également promu dans tous ses univers : Enseignement, Formation, Animations ludiques, Sport en club etc...

Je finis par des remerciements à l'attention de nos partenaires qui nous aident à promouvoir notre sport. Merci donc à notre Ministère de tutelle, à la Banque Populaire, la Marine Nationale, Marinepool, Yamaha Marine, Julbo, Sunsail, Marlow, Adrena et Actimar. Et merci à vous tous qui faites la promotion de notre sport, la voile.

IV Conclusion de l'année 2015

L'année 2015 a permis à la FFVoile de poursuivre son ambition, d'être une administration efficace au service de ses membres, notamment par :

- la simplification et l'optimisation de nos procédures administratives dans un environnement complexe afin de consacrer le maximum de notre énergie au développement de nos activités,
- la prise en charge de dossiers juridiques qui impactent lourdement l'ensemble de nos structures telle la réforme de notre organisation régionale,
- la poursuite de notre travail de lobbying afin de veiller à la préservation des intérêts des clubs et des pratiquants.

INFORMATIQUE

Jean-Michel SOYEZ

Nous sommes aux côtés des autres services pour les soutenir dans leurs actions quotidiennes : remise des titres fédéraux, gestion financière, collecte des labels et édition des chiffres clés, fonctionnement de la boutique FFVoile, établissement du calendrier des compétitions et calculs des classements nationaux, édition des diplômes d'Assistant Moniteur de Voile, gestion des calendriers d'arbitrage nationaux et régionaux, inscription sur les listes de haut niveau, suivi des sportifs de haut niveau et sportifs à potentiel, calcul des pouvoirs des votants à l'Assemblée Générale, etc...

En plus de ces actions spécifiques à chaque secteur, le service informatique assure des fonctionnalités plus générales comme : garantie d'un poste de travail efficient, accès à l'internet, système de fichiers centralisé et sauvegardé, accès à des environnements collaboratifs, gestion du courrier électronique et des calendriers partagés, entretien et évolution de la base de données fédérale.

Enfin, nous assumons l'aide dispensée aux structures et aux différentes entités fédérales pour l'utilisation des outils informatiques.

Le service assure également la coordination/assistance informatique sur les épreuves majeures de la FFVoile : SOF, SWC Hyères et Championnats de France.

Les actions réalisées cette année sont essentiellement centrées sur l'exploitation des solutions existantes : 1 500 programmes fonctionnent quotidiennement sur le WEB et en interne. Ils s'appuient sur une base de données SQL Server, un serveur WEB Microsoft.

Les évolutions logicielles majeures :

- Couplage des prestations fédérales à la base comptable SAGE
- Labels : Coach Plaisance, Point Location
- Couplage avec Office 365
- Evolution majeure des Web Service fédéraux
- Classeurs Excel chiffres clés pour les régions
- Etude d'impact de la fusion des Ligues
- Calendrier des formations et certifications
- Dématérialisation de qualifications
- Les premiers travaux FREG2 ont été entrepris
 - début de recueil laborieux des règles pour le moteur de classement,
 - recherche du découpage optimum visant à alimenter plusieurs sociétés pour la réalisation,
 - début de réalisation d'une plateforme de test technique visant à valider la possibilité de couvrir les besoins de fonctionnement synchronisé, déconnecté et multiplateforme.

Ces premiers travaux ont donné des résultats qui seront bientôt présentés au comité de pilotage FREG2.

- Services aux sportifs : outil de candidature, analyse des performances personnelles, suivi socio-professionnel via l'espace licencié.

Le parc informatique fédéral est constitué de :

- 30 serveurs virtuels
- 55 portables
- 15 postes de travail fixe
- 35 téléphones mobiles
- 25 tablettes destinées aux opérations de terrain

La charge de bon fonctionnement de l'ensemble du périmètre fonctionnel de notre service est aujourd'hui le suivant :

- ✓ Délivrance des 300 000 titres fédéraux par les clubs via l'Internet
- ✓ Gestion d'un flux financier de 9 M€ réparti sur 308 000 mouvements comptables, encours club et compensation bancaire SEPA
- ✓ Suivi Individuel du Sportif constituant l'outil d'analyse de performance et de détection

- ✓ Gestion des 2 200 utilisateurs et ayants droits
- ✓ Calcul et édition des tableaux de synthèse, décompte des titres fédéraux par clubs, CDV et Ligue
- ✓ Production du décompte des voix et pouvoir de vote aux assemblées générales
- ✓ Etablissement du calendrier sportif des 10 500 épreuves regroupées en 5 200 compétitions
- ✓ Mise à disposition du logiciel FReg de classement de régates et des fichiers associés
- ✓ Réception et traitements des 7 000 résultats de compétition
- ✓ Etablissement des classements nationaux des 140 classes, des clubs, de la FFVoile
- ✓ Etablissement du calendrier d'arbitrage national et régional : gestion des 7 500 vœux et désignation des arbitres avec expédition des plannings aux 520 clubs organisateurs et 1 200 arbitres
- ✓ Etablissements des chiffres clés via les labels : recensement des services proposés par les clubs, des ressources humaines, matérielles et financières
- ✓ Constitution des listes des sportifs de haut niveau, avec candidatures saisies par les sportifs, consolidation médicale, validation par la DTN et transmission puis synchronisation avec le Ministère
- ✓ Gestion des 650 candidats à la qualification d'Assistant Moniteur de Voile, et transmission des diplômes à la Commission Paritaire Nationale (CPNEF)
- ✓ Gestion des nomenclatures : bateaux, rating, structure, catégories, ...
- ✓ Suivi de la gestion FFVoile et de la convention d'objectifs : aide à la gestion au quotidien par synthèse et consolidation des 14 000 mouvements de la comptabilité fédérale
- ✓ Serveur Média, au cours de l'année 2015 :
 - Vidéo : 300 000 visionnages, 160 nouveaux ajouts pour un total de 2 900 vidéos.
 - Photos : 1 265 000 visionnages, 7600 nouveaux ajouts pour un total de 33 500 photos.
- ✓ ...

A cela, ajoutons les opérations quotidiennes :

- la gestion des emails
- interrogations de la base de données pour les besoins de statistiques des services fédéraux
- mise à disposition d'outils de collaboration : conférences en ligne, partage de documents
- des sites Internet de la FFVoile (hébergement, noms de domaine, conception, maintenance, ...)
- du site WEB de la FFVoile
- des 100 postes de travail de la FFVoile
- de l'interconnexion à l'Internet
- la protection contre les malveillances
- les sauvegardes diverses et variées
- l'assistance aux utilisateurs : cadres techniques, ligues, CDV, clubs, etc...
- l'assurance de l'environnement de travail sur le siège (vidéoprojecteurs, copieurs, téléphones, périphériques informatiques).

La base de données FFVoile est constituée d'environ 10 200 champs d'information répartis dans 450 tables, régis par 200 programmes SQL, tandis que 1 600 programmes génèrent automatiquement les pages sur l'internet.

Cet énoncé à la Prévert ne liste que les principales actions qui sont mises en œuvre par l'équipe qui s'occupe activement de ce Système d'Informations, des 30 serveurs (maintenant virtuels) qui l'hébergent et l'exploitent, et des personnels qui l'utilisent.

Cette équipe est constituée de :

- Jean-Michel SOYEZ, dont le rôle est de présider aux destinées de ce système
- Philippe LEGRAND, responsable des Systèmes d'Information
 - anime son service
 - administre l'ensemble des logiciels fédéraux
 - administre la base de données
 - veille au bon déroulement des projets informatiques
- Julien MARTIN, responsable de projets, se charge
 - d'analyser les besoins exprimés
 - de développer les solutions logicielles adaptées
 - de surveiller l'exploitation de nos informations
- Ilango BALA, chargé de
 - toute l'infrastructure matérielle informatique et téléphonie
 - de la relation avec les fournisseurs
 - de l'exécution budgétaire

- de l'assistance aux utilisateurs
- Alexandra BERNERON chargée
 - d'assister les utilisateurs dans leur quotidien informatique
 - d'assister les clubs dans leurs diverses opérations de gestion sportive ou administrative
 - de formaliser les anomalies pour une prise en charge rapide par les responsables d'application

Claire FAVILLIER n'est pas rattachée au service informatique. Son rôle de Webmaster la rend très proche de nous. C'est elle qui participe activement à la vie de nos sites fédéraux (www.ffvoile.fr, <http://espaces.ffvoile.fr>, <http://evenements.ffvoile.fr>, www.fairedelavoile.fr, etc...)

Le fait remarquable de l'année 2015 est la validation du bilan de la convention d'objectifs (CO) 2014 et la reconduction sans baisse ni de budget ni de l'effectif de cadres de la CO 2015. Cette situation tend à évoluer en 2016 suite aux événements de 2015.

La définition d'une politique générale FFVoile, solide et ambitieuse, validée en Assemblée générale en mars 2013, a permis un démarrage de l'olympiade autour d'objectifs clairement énoncés. Cette politique générale de la fédération se résume en trois mots : accessibilité aux pratiques, adhésion aux clubs et performances de haut niveau. Les indicateurs de réussite de cette politique sont, d'un côté l'augmentation du nombre de licences et de l'autre, la présence française sur les podiums internationaux, en particulier lors des jeux olympiques de RIO en 2016. Autrement dit, une contribution au rayonnement international de la France et une contribution à la cohésion sociale au sein du pays.

Parmi les objectifs poursuivis, il faut souligner la contribution aux priorités ministérielles qui touchait jusqu'en 2015 essentiellement à l'accessibilité des activités physiques et sportives pour le plus grand nombre de nos concitoyens avec des publics prioritairement ciblés que sont : les féminines, les personnes atteintes d'un handicap et les résidents dans les zones urbaines sensibles (ZUS). Ce ciblage correspond aux publics identifiés comme ayant un moindre accès que la moyenne des français aux activités proposées par les clubs affiliés aux fédérations sportives et aux installations sportives en général.

L'année 2015 visait concomitamment deux objectifs majeurs : le début de la période de sélection individuelle pour les JO de Rio 2016 et l'engagement des CTS dans les processus de fusion des ligues régionales de voile, ceci dans le contexte contraignant lié aux événements dramatiques et à leurs conséquences.

Pour mémoire, la politique fédérale a été déclinée en une vingtaine d'objectifs prioritaires et autant d'indicateurs de réussite. Il s'agit notamment et principalement :

- **pour l'accessibilité aux pratiques** : du développement des pratiques féminines, le maintien et le développement des pratiques scolaires et la facilitation des pratiques pour les personnes souffrant d'un handicap,
- **pour l'adhésion aux clubs de la Fédération** : de l'amélioration de la diversité et de la qualité des offres de pratique (balades, plaisance, santé bien-être et compétition), de la modernisation des structures (offres multipliées sur internet) et de la relance et du renforcement de la vie sportive et compétitive en club,
- **pour la performance de haut niveau** : du maintien sur les podiums internationaux hommes et femmes au classement « PWA » en Funboard, de la formation d'équipiers et de chefs de bord français dans les grands défis « Inshore » et de course au large, de titres et de podiums aux jeux olympiques et paralympiques 2016.

Ces objectifs prioritaires s'appuient sur l'amélioration des formations initiales et continues, sur le développement des emplois et du volontariat au sein des clubs et sur la transmission du savoir-faire français dans tous les domaines.

La direction technique, composée de soixante-quatre cadres techniques, appuyés d'une quarantaine de cadres fédéraux avec l'accord de leurs employeurs de ligue, vise pour 2017 les performances suivantes :

- franchir le seuil des 300 000 licences dont 100 000 féminines et 55 000 jeunes de 14 à 20 ans d'ici à 2017,
- ramener, sur la durée de l'olympiade 2013 – 2016 (et jusqu'en 2017 en « habitable » et Funboard), un nombre maximum de titres et de podiums lors des épreuves internationales majeures. Il s'agit des championnats du monde de séries olympiques, des jeux olympiques de Rio en 2016, du Vendée Globe et des grandes courses au large (Figaro, transatlantiques,...), des championnats du monde de séries majeures en équipage (J 80, SB 20) et l'Inshore (course en flotte et Match Racing) et enfin du classement mondial PWA en Funboard.

Les moyens humains et financiers de la convention d'objectifs (CO) signée avec le Ministère chargé des sports ont été maintenus en 2015 (comme d'ailleurs en 2016) malgré une forte demande d'économie gouvernementale, ce qui constitue une performance du Ministre chargé des sports dans un

contexte d'économies difficiles à réaliser. Les objectifs dits « partagés », issus de la politique générale de la FFVoile et en cohérence avec les priorités de la politique ministérielle, sont à nouveau validés pour 2016, ainsi que le maintien des moyens financiers, même abondés d'une aide exceptionnelle visant à faire face aux frais liés à l'impossibilité pour l'équipe de France de voile à Rio de résider gratuitement au sein du village olympique, par trop éloigné de la Marina, nous obligeant de ce fait à louer un hôtel proche de la marina mais bien sûr aux frais de la FFVoile.

A noter également en 2016 qu'une partie des moyens reconduits à hauteur de ceux octroyés en 2015, se verront en partie ciblés vers un plan « citoyen du sport » faisant suite aux événements tragiques de 2015. Autrement dit, une contribution du sport et en son sein, de la voile, aux efforts d'intégration des publics issus des zones sensibles, urbaines comme rurales. L'accès à la pratique des APS et l'adhésion à un club sportif étant jugés comme des facilitateurs d'intégration sociale et des indicateurs de lutte contre l'exclusion et les discriminations.

La contrainte de moyens, en baisse sensible au niveau de la convention d'objectifs 2013 (baisse financière et baisse des effectifs avec 3 postes rendus) ne s'est pas aggravée en 2014 et 2015 puisque l'effectif des cadres techniques sportifs (CTS) a été maintenu à 64, permettant quelques recrutements. A noter cependant que l'effectif de CT sera abaissé à 63 postes dès 2016, obligeant à quelques contorsions au niveau des remplacements ou des attentes de renfort dans quelques territoires, au moment où les fusions de ligue s'opèrent, réclamant également des renforts techniques.

EN 2015, le Ministère chargé des sports avait placé auprès de la FFVoile un total de 64 cadres techniques, conformément à l'effectif cible fixé. Le maintien de l'effectif cible des cadres techniques (CT) avait permis dès 2014 le recrutement de 4 nouveaux CT, 3 inscrits en liste complémentaire du concours de professeur de sport qui étaient en voie de perdre ce bénéfice sans ce recrutement urgent et un personnel technique et pédagogique de l'ENVSN qui rejoint les rangs de la FFVoile.

En 2015, la direction technique de la FFVoile a donc dû gérer, au sein de cet effectif contraint, le départ de 3 cadres – un départ en retraite, une demande de mise en disponibilité d'un CTS parti travailler à l'étranger et une demande de poste INSEP en préparation olympique- et plusieurs arrivées : l'intégration de 3 bénéficiaires du dispositif de résorption des emplois contractuels de l'Etat (loi dite Sauvadet), l'accueil d'un CTS en poste HN INSEP du fait de l'arrêt de sa préparation olympique et le recrutement d'un CTS issu de l'ENVSN.

Des formations professionnelles continues sont proposées à l'ensemble des cadres techniques qui en bénéficient en fonction de leur intérêt professionnel, de l'intérêt du service et des disponibilités professionnelles.

Au niveau fonctionnel, la direction technique nationale organise une réunion mensuelle permettant de décliner en plans d'action les objectifs et les indicateurs associés de la politique générale de la FFVoile, conformément aux instructions du ministère de tutelle. Plusieurs plans ont ainsi été conçus et sont en cours de mise en œuvre : plan national de féminisation, plan d'inter-régionalisation (ligues du grand Est), travail collaboratif entre les pôles et les ligues, mise en œuvre des actions transversales et spécifiques, ...

En 2015, la direction technique nationale a organisé trois colloques interrégionaux des cadres techniques, respectivement à Paris, à l'ENVSN et à Marseille, centrés sur des thématiques territoriales de déclinaison de la politique fédérale, de définition des politiques de ligue et de lien avec les pôles. A noter un travail important de la direction technique nationale qui a conçu puis réalisé un outil informatique appelé « tableau de bord des cadres techniques ». Il permet aux CTS une utilisation, le cas échéant après adaptation au contexte territorial, en lien direct et permanent avec le fichier des licences FFVoile. L'observation et l'analyse sont ainsi facilitées par une déclinaison jusqu'au niveau du club et de possibles comparaisons des évolutions avec le niveau national. Ainsi, peut-on observer les tendances sur 12 années, à n'importe quel moment de l'année (par exemple, évolution des licences clubs au 30 juin depuis 12 ans ou évolution des passeports voile au 31 août depuis 12 ans,...). Une fois perçue une évolution générale (à la hausse ou à la baisse, par exemple baisse des 14-23 ans ou hausse des 35-55 ans), il devient aisé de comparer cette tendance générale avec des données remarquables par territoire (région ou département) et d'identifier les clubs significatifs dans cette évolution. Un audit des conditions de réussite ou d'échec du développement des adhésions permettra dès lors d'identifier les conditions de réussite et les « bonnes pratiques ». Les colloques interrégionaux ont permis de sensibiliser et de former les CT à l'usage du « tableau de bord ».

L'ensemble des cadres techniques nationaux et des coordonnateurs de dispositif ont fortement contribué, par la rigueur et l'efficacité déployées, aux bons résultats d'ensemble de la FFVoile et je tiens ici à les en remercier.

HAUT NIVEAU

*Claire FOUNTAINE - Jacques CATHELINEAU
avec la contribution de Jean-Pierre CHURET et d'Henry BACCHINI*

Structuration du Haut Niveau

Pour mémoire, la responsabilité politique du haut niveau globalisé, confié à Claire FOUNTAINE, présidente de la **commission du haut niveau** de la Fédération française de voile (FFVoile), associée Henry BACCHINI, qui préside la sous-commission HN habitable et Jean-Pierre CHURET qui préside la sous-commission HN Funboard.

L'équipe de France (EdF) de voile olympique a obtenu les excellents résultats présentés dans ce rapport d'activité. Au plan technique, elle est pilotée par Guillaume CHIELLINO son directeur, assisté notamment de Lionel COTTIN, chargé de la cellule logistique et média et de Laurence DELAINE. José MARAJÓ, DTN adjoint en charge des clubs et des territoires, épaula Guillaume CHIELLINO pour le **suivi socio-professionnel des SHN**. Le **dispositif France Jeunes (DFJ)** est pour les séries olympiques coordonné par Cédric LEROY, pour l'Inshore et la Course au Large par Marc BOUVET en collaboration avec Christian LE PAPE pour la partie Course au large et pour le Funboard par Didier FLAMME, lequel pilote **l'équipe de France de Funboard**. Le **dispositif Bleuets** est coordonné par Loïc BILLON qui assiste également le directeur technique national (DTN) pour l'ensemble du **parcours d'excellence sportive (PES)**, en particulier la mise en liste des sportifs de haut niveau (SHN) et des Espoirs et la coordination des pôles espoirs. Le **dispositif national de la détection**, commun à la voile olympique, à l'Inshore et au funboard, est coordonné par Baptiste MEYER-DIEU. Chacun de ces dispositifs dispose d'une **équipe d'entraîneurs nationaux ou référents** particulièrement compétents et impliqués.

Jacques CATHELINEAU, DTN, supervise l'ensemble et s'attache particulièrement à la cohérence des buts et à l'harmonisation des efforts vers la haute performance. Il convient de souligner l'harmonie qui règne au sein du **parcours d'excellence sportive (PES)** de la FFVoile entre les équipes de France, le dispositif France Jeunes et le dispositif Bleuets, y compris lorsque l'ensemble de ses dispositifs est placé sous contrainte de moyens.

Les structures d'accueil de ces dispositifs sont en premier lieu les **clubs**, les ligues et leur **pôle espoir (PE)** lorsqu'elles en disposent, ainsi que la Fédération et ses **pôles France (PF)** : en voile olympique BREST, LA ROCHELLE et MARSEILLE, PAYS DE LOIRE en pôle France jeunes et « FINISTERE Course au large » dans le domaine de la course au large. L'appui de l'Ecole nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN) au sein des cellules ressources d'accompagnement de la performance de haut niveau de la FFVoile, mérite d'être souligné dans le domaine de la performance des engins et de l'exploitation du plan d'eau de RIO.

Il faut souligner ici, comme lors de la précédente AG, l'importance de l'accompagnement que les clubs peuvent et doivent engager, en priorité auprès des jeunes coureurs en fin de saison sportive pour faciliter leur passage sur les séries d'accès au haut niveau. Cette marche, difficile à franchir, qui vise à les emmener vers l'équipe de France, est une transition délicate. Elle ne peut efficacement se réaliser sans **un fort accompagnement des clubs**, non seulement financier mais aussi et surtout au niveau de la présence et du suivi pour que les sportives et les sportifs qui s'engagent dans la voie du haut niveau puissent réussir ce passage et éviter ainsi de sortir prématurément des dispositifs FFVoile. Il en va de même pour les orientations vers l'Inshore et la course au large ou le funboard.

En effet, le chemin est long et difficile jusqu'en équipe de France, plus encore jusqu'aux Jeux olympiques, autant qu'en course au large ou funboard de haut niveau où la concurrence française est rude. **Le club** joue un rôle essentiel et quotidien auprès des jeunes, même et surtout, après leur entrée en pôle. Le DTN rappelle fréquemment l'importance de conserver **le lien avec le club** tout au long du parcours d'excellence sportive et jusqu'au plus haut niveau.

Objectifs du haut niveau

L'objectif premier du haut niveau reste aussi simple à édicter qu'il se révèle difficile à réaliser. Il s'agit de **contribuer au rayonnement international de la France** avec des résultats sportifs pour la voile française au plus haut niveau international. Cet objectif mêle la voile olympique, l'Inshore et la course au large et le funboard. Il vise prioritairement la **recherche de titres et de podiums**. Et comme le montrent les résultats, si 2014 était un cru exceptionnel, 2015 consolide ce mouvement vers la performance.

L'année 2015 a d'abord vu, conformément au règlement validé pour la sélection olympique, la mise en action du **comité de sélection** composé de la Vice-présidente chargée du haut niveau, du DTN et du directeur de l'équipe de France de voile olympique. Cette période de sélection se poursuit au premier trimestre 2016 et verra l'annonce officielle de la délégation olympique française au mois d'avril 2016.

De ce fait, la mise en œuvre du **programme d'accès au haut niveau** (PAHN), rendu obligatoire par la convention d'objectifs, a été accélérée. Le dispositif national de la détection s'affine et le dispositif Bleuets prend ses marques pour un complet déploiement en 2015. La détection fixe des cibles précises : en priorité, les féminines et les grands gabarits, mais également les bons « touchés de barre », les bons « glisseurs », les bons régatiers et les « gagnés ». Le dispositif Bleuets voit ses objectifs précisés avec les podiums aux championnats de référence, mondial jeunes ISAF, Eurosaf et Jeux olympiques de la jeunesse tous les 4 ans. Mais la finalité du dispositif Bleuets reste de former un maximum de moins de 19 ans en séries d'accès olympiques et Funboard, et moins de 26 ans en Inshore et course au large, afin de faciliter leur accès au haut niveau avec une solide formation sportive et de régatier, ainsi que de chef de projet, indispensable pour la course au large.

Les conditions d'entrée en pôle ont fait l'objet d'une réorientation autour de la performance et d'une définition affinée des potentiels s'appuyant sur l'analyse des vitesses de progression et le résultat de tests. Un travail important a été mené sur les tests d'entrée ainsi que leur mise en œuvre harmonisée au plan national. De même, les dispositions de protection de la santé des SHN font l'objet d'une attention particulièrement renforcée, en lien permanent avec la commission médicale de la FFVoile et du médecin de l'équipe de France.

Enfin, le ministre chargé des sports étant particulièrement attaché au suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau, la direction technique de la FFVoile a accentué ses efforts pour offrir à l'élite des conditions de vie correctes, compatibles avec une pratique du haut niveau.

Résultats haut niveau 2015

Les critères sur les listes de sportifs de haut niveau et les listes espoirs ayant été resserrés dès 2013, resserrement accentué en 2014, le Ministère chargé des sports a validé une liste de 190 sportifs de haut niveau (77 jeunes, 73 seniors et 36 élites, 4 en reconversion) et de 154 espoirs. Ce resserrement des listes s'est effectué par le bas, c'est-à-dire en remontant le niveau global des listés de façon à valoriser la recherche de performance par tous les acteurs et à tous les niveaux (formation des potentiels à la performance et à la « culture de la gagne »).

Le ministre chargé des sports, particulièrement attaché au suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau, a permis d'engager trois contrats supplémentaires dits d'image avec une entreprise. Trente SHN bénéficient à ce jour d'un emploi aménagé (CIP ou emploi public) dont 3 en reconversion (haut niveau habitable), 2 en Funboard et 25 en Equipe de France de voile olympique (cf. tableau détaillé). De même, une trentaine de sportifs de haut niveau ont bénéficié d'une aide à la formation professionnelle.

L'accompagnement du haut niveau avec le dispositif France Jeunes, tant en voile olympique, qu'en funboard et en habitable, se poursuit avec un réel succès d'estime sur les bateaux à équipage en Inshore. Un dispositif similaire de détection rassemblant plus de 150 sportifs a été engagé avec succès pour les voiliers à foils, dans le cadre d'un projet avec l'ENVSF. La constitution de deux équipes de France dès 2013 en funboard et en voile olympique a été consolidée avec des critères d'accès à nouveau resserrés en 2014 pour les équipes de France 2015. Maintenu en 2015 pour l'accès sur performance en équipe de France de voile olympique, ce dispositif qui passe des 8 aux 6 premières places aux championnats du monde des séries olympiques pour un maintien automatique en équipe de France est également appliqué au Funboard slalom et vagues avec un passage des 6 aux 5 premières places des championnats du monde respectifs.

Le recrutement dans les pôles, désormais harmonisé au plan national, s'effectue maintenant prioritairement sur un critère de performance : réaliser un quota « jeune » pour l'accès en pôle France et un quota « espoirs » pour l'accès en pôle espoirs. Ce critère de performance est toutefois complété

par un critère prédictif de performance visant à identifier, notamment parmi les plus jeunes, des sportives et sportifs dits « à potentiel ». Le potentiel s'apprécie à l'aide des tests d'entrée en pôle et de l'observation fine des vitesses de progression. Un dispositif de suivi individuel du sportif (SIS) consolide l'observation partagée des potentiels. Cet accès en pôle sur des critères prédictifs fait l'objet d'un contrat de résultats passé avec les sportives et sportifs ainsi recruté(e)s. L'absence de résultats dans un délai prescrit entraînera désormais une possible sortie de pôle.

La recherche de transversalité et le haut niveau globalisé constituent toujours une méthode préconisée de développement des compétences sportives. Cela inclut d'analyser les performances de haut niveau comme le résultat d'une somme d'efforts convergents, de clubs, d'entraîneurs successifs, de ligues, de pôles, de pratiques diversifiées en voile olympique, en Habitable, en Funboard, en Kiteboard qui tous contribuent à la performance ultime. C'est en tout cas l'esprit dans lequel nous continuons à travailler au sein de la commission du haut niveau. C'est pourquoi je tiens ici à féliciter tous les coureurs pour leurs excellents résultats 2015 ainsi que l'encadrement qui a su accompagner ces coureurs vers la performance et en tout premier lieu à Guillaume CHIELLINO, directeur de l'équipe de France, et à l'ensemble des accompagnateurs de la performance, médical, contributrices et contributeurs des cellules ressources, mes plus vives félicitations. Mes félicitations s'adressent en particulier à l'ensemble des entraîneurs olympiques, funboard, Inshore et Course au Large qui ont conduit aux résultats que j'ai le plaisir de vous présenter ci-après.

Les emplois aménagés pour les SHN en 2015 figurent en annexe (tableau).

En Funboard, il faut saluer les excellents résultats de la discipline slalom en funboard PWA. L'équipe de France de Funboard est coordonnée par Didier FLAMME et entraînée par Stéphane KRAUSSE.

Le championnat du monde slalom masculin (classement PWA) voit la France l'emporter à nouveau grâce au 23^{ème} titre d'Antoine ALBEAU, suivi d'une très belle deuxième place pour Pierre MORTEFON. A noter quatre autres français dans le « top 10 » avec Cédric BORDES (5^{ème}), Julien QUENTEL (7^{ème}), Cyril MOUSSILMANI (8^{ème} ex-aequo) et Antoine QUESTEL (10^{ème}).

Le championnat du monde slalom féminin (classement PWA) voit la France arracher une deuxième place pour Delphine COUSIN. A noter deux autres françaises dans le « top 10 » avec Marion MORTEFON (7^{ème}) et Marion DUSART (9^{ème}). A noter la onzième place pour Valérie ARRIGHETTY, pourtant blessée en début de saison.

Le championnat du monde de vagues (classement PWA) consacre lui la quatrième place hommes à Thomas TRAVERSA et la sixième place femmes à Alice ARUTKIN, tous deux détenteurs du titre, ce qui révèle le niveau croissant de cette discipline.

Ces excellents résultats individuels et collectifs intègrent l'équipe de France de funboard 2016, toujours composée de 9 coureurs, 3 femmes et 6 hommes, 7 en slalom : Antoine ALBEAU, Pierre MORTEFON, Cédric BORDES, Julien QUENTEL, Cyril MOUSSILMANI, Delphine COUSIN et Marion MORTEFON. En vagues : Thomas TRAVERSA et Alice ARUTKIN.

En Habitable, l'année 2015 aura également été une excellente saison. Il faut souligner en particulier les très belles performances de nos jeunes équipages qui viennent se confronter aux meilleurs coureurs internationaux :

Dans le domaine de l'Inshore en course en flotte sur les grandes séries internationales :

Robin FOLLIN et son équipage (Emeric MICHEL, Marine BOUDOT et Gauthier GERMAIN) s'octroient à seulement 20 ans le titre de Champions du monde de SB20.

Maxime MESNIL et son équipage (Sophie FAGUET, Yann CHATEAU et Yann RIGAL) décrochent une médaille de bronze au Championnat du Monde de J80.

Notons aussi l'excellente performance des jeunes coureurs de Vannes–Agglo (Quentin DELAPIERRE, Matthieu SALOMON, Kevin PEPPONNET et Bruno MOURNIAC) qui, après une saison encadrée par les entraîneurs de la FFVoile, se classent 4^{ème} et 1^{er} amateur du premier Tour de France à la Voile disputé en Multicoque.

En Match Racing :

Mathieu RICHARD se classe 3^{ème} au Championnat du Monde de Match Racing - World Match Racing Tour 2015, dernière édition courue en Monocoque et Anne-Claire LE BERRE 3^{ème} des Women Match Racing Séries, circuit international de Match Racing Féminin.

Pierre QUIROGA et son équipage (Sébastien CANARD et Thomas DEPLANQUE) remportent une belle médaille d'argent à Saint-Petersbourg, lieu de l'édition 2015 de ce Championnat d'Europe.

Lors de la Nations Cup 2015, la France a, une fois de plus, montré qu'elle se situait parmi les grandes nations de la discipline Match Racing en remportant une médaille de bronze en Open (Equipage de Pierre RHIMBAULT) et une médaille d'argent en Féminin (Equipage de Pauline COURTOIS).

Enfin, Robin FOLLIN et son équipe se sont fait remarquer en finissant 5^{ème} du Championnat du Monde Jeune de Match racing en Pologne ; Simon BERTHEAU et son équipage, quant à eux, décrochent une médaille de bronze au Championnat d'Europe de Match Racing Jeune en Suisse.

A noter que l'ensemble de ces résultats Habitable-Inshore sont réalisés en très grande majorité par des jeunes sportifs membres du dispositif France Jeune Inshore tous encadrés par des entraîneurs de la FFVoile qu'il faut remercier et féliciter pour leur engagement sans faille aux côtés de ces jeunes équipages. (Baptiste MEYER-DIEU, Philippe MICHEL, Stéphane KRAUSE, Laurent BRÉGEON, Philippe MOURNIAC).

L'année 2015 a aussi été une année exceptionnelle en terme de sélection/détection, tant dans le domaine de l'Inshore que dans celui de la Course au Large :

En Inshore :

- Sélection/détection du Dispositif France Jeune Inshore et Course au Large 2016 qui a débuté en octobre 2015, avec plus de 120 candidatures dont 24 ont été retenues dans le Dispositif France Jeune Inshore et Course au Large 2016.
- Sélection/détection « Red Bull Foiling Generation » organisée sous la responsabilité de Red Bull, la coordination du dynamique Vincent GUEHO et avec le soutien de la FFVoile, a rassemblé plus de 150 candidatures et a permis à 32 équipages de 16 à 20 ans de se forger une première expérience sur des multicoques à foils sur des formats de course innovants. Une belle opportunité qui, nous l'espérons, sera renouvelée dans l'avenir.
- Sélection/détection Team France, dans la perspective de la Youth America's Cup 2017 a connu un franc succès avec près de 160 candidatures et la sélection d'un panel de 12 coureurs (issus de la Voile Légère et de l'Habitable) :
 - o en collaboration avec l'ENVSN six d'entre eux se forment sur un support à Foil (Flying Phantom) à l'ENVSN sous la houlette d'Yves CLOUET et le soutien de Bic Sport et le Département du Morbihan.
 - o Les six autres constituent l'équipage de DIAM 24 « Team France » qui participera au prochain Tour de France à la Voile et sera encadré par des entraîneurs de la FFVoile sous la coordination de Baptiste MEYER-DIEU au sein d'un groupe de trois Jeunes Equipages de DIAM 24 dans le cadre du Dispositif France Jeune Inshore et Course au Large.

En Course au Large en Solitaire :

- Sélection/détection « Challenge Espoirs Bretagne Crédit Mutuel ». Aymeric DECROOQ sort vainqueur de cette sélection, après 15 jours de tests physiques, météo, règles de course et en navigation en équipage et après avoir affronté en solitaire deux autres finalistes, Pierre QUIROGA et Pierre RHIMBAULT. Il sera le Skipper Espoirs Bretagne-Crédit Mutuel sur la saison 2016 du Championnat de France Elite de Course au Large en Solitaire.
- Sélection/détection du Skippers-Centre d'Entraînement Méditerranée / Pôle Espoirs Course au Large qui a réuni 8 coureurs. Pierre QUIROGA, issu du Dispositif France Jeune Inshore, a été retenu.

L'ensemble de ces sélections/détections qui a réuni des sportifs Voile Légère et Habitable ont toutes été de très beaux exemples de transversalité réussie et assumée au sein de notre Fédération, grâce à l'engagement et à la collaboration fructueuse des entraîneurs Course au Large, Inshore et du Haut Niveau Voile Légère.

De plus, le monde de la Voile professionnelle semble commencer à s'intéresser au Dispositif global de détection développé par la FFVoile. L'opération menée en collaboration avec Team France en est un exemple, mais aussi l'intégration d'un jeune sportif issu du Dispositif France Jeune Inshore et Course

au Large dans l'équipage de GC32 d'Alinghi. Peut-être que d'autres écuries suivront ce chemin en 2016...

La Course au Large Française a elle aussi, une fois de plus, brillé lors des grands évènements nationaux et internationaux :

L'équipage Sino-Français Dong Feng est monté sur la 3^{ème} marche du podium de la Volvo Ocean Race à l'issue de 9 mois de course à étapes autour du monde. Un très grand bravo à Charles CAUDRELIER, Pascal BIDEGORRY, Thomas ROUXEL, Kévin ESCOFFIER et Eric PERON, membres navigants de cette équipe.

Une fois de plus, les jeunes du Dispositif France Jeune Inshore et Course au Large ont réalisé de belles performances comme la victoire de Sébastien SIMON sur la 2^{ème} étape de la Solitaire du Figaro - Eric Bompard.

Le podium de la Solitaire du Figaro, (1^{er} Yann ELIES (Skipper Groupe Queguiner), 2^{ème} Charlie DALIN (Skipper MACIF 2015), 3^{ème} Xavier MACAIRE (Skipper Hérault)) et du Championnat de France Elite de Course au Large et Solitaire (1^{er} Xavier MACAIRE, 2^{ème} Alexis LOISON (Skipper groupe FIVA), 3^{ème} Yoann RICHOMME (Skipper MACIF 2014) démontre, une fois de plus, la qualité de la formation prodiguée par les structures de haut-niveau en Course au Large puisque tous ces sportifs se préparent dans les Pôles de la FFVoile : Pôle France Finistère Course au Large (5 skippers) et du Pôle Espoir Course au Large – CEM à La Grande Motte (1 skipper).

La Transat Jacques Vabre 2015 a été une belle réussite en réunissant plus de 40 bateaux (Ultim, IMOCA, Multi 50 et Class 40) et nous a livré de belles batailles dans chaque série.

En **Ultim** : François GABART - Pascal BIDEGORRY / MACIF l'emportent à l'issue d'un passage du pot au noir difficile devant Thomas COVILLE et Jean Luc NELIAS / SODEBO.

En **IMOCA** : Vincent RIOU - Sébastien COL / PRB s'imposent devant Armel LE CLEAC'H - Erwan TABARLY / Banque Populaire et Yann ELIES - Charlie DALIN / Groupe Queguiner - Leucémie Espoir.

2016 sera l'année Olympique et j'en profite pour adresser tous mes vœux de réussite à notre formidable Equipe de France de Voile (sportifs et encadrement) qui a brillé tout au long de cette préparation Olympique et qui marche à grandes foulées vers Rio.

2017 sera l'année de la Coupe de l'Amérique avec deux rendez-vous : la Youth America's Cup et la Coupe de l'Amérique. Deux trophées où la France et notre Fédération sont engagées aux côtés de « Team France » et « Groupama Team France ». Notons la récente performance sportive encourageante de cette Equipe Française lors des AC World Series à Oman et leur performance financière en trouvant un deuxième partenaire financier « Norauto » pour les 5 prochaines années.

2016 s'inscrit dans la droite ligne de 2015 avec l'accompagnement et le soutien aux coureurs recrutés au sein du Dispositif France Jeune Inshore et Course au Large pour faire briller les couleurs Françaises sur les podiums des grandes épreuves Inshore et Course au Large de la Voile Internationale.

En voile olympique, les résultats sont brillants.

Les meilleurs résultats jeunes sont : un titre au mondial ISAF Jeunes en Malaisie avec Louis FLAMENT et Charles DORANGE (SRR) en SL 16.

En senior, le premier objectif du championnat du monde de Santander 2014 était de qualifier les 10 séries pour les JO de RIO en 2016. La place de la France comme première nation venait couronner ce challenge réussit. En 2015, les résultats individuels sont encore au rendez-vous : quatre podiums lors des championnats du monde senior des classes olympiques dont deux titres : Billy BESSON et Marie RIOU une troisième fois consécutive sur la plus haute marche au championnat du monde de NACRA 17. A noter qu'ils ont récidivés en 2016 en remportant à nouveau le titre en Floride en février dernier. Julien BONTEMPS, sacré champion du monde en RS-X pour la 3^{ème} fois en 2014, était suivi en 2015 du très beau premier titre mondial de Pierre LE COQ. Enfin, à noter la très belle deuxième place de Jonathan LOBERT au mondial de Finn et la troisième place de Camille LECOINTRE et Hélène DEFRANCE en 470 femmes.

Au final, la France se place deuxième au rang du classement des nations derrière le Royaume-Uni et devant l'Australie avec 4 médailles chacun.

Rang	Nations	OR	Argent	Bronze	Total
1	GBR	2	2		4
2	FRA	2	1	1	4
3	AUS	1	2	1	4

Un très beau plateau mondial lors du Test Event du 11 au 22 août 2015 à RIO a permis à la France de s'illustrer avec une médaille d'or pour Charline PICON en RS-X femme et trois médailles d'argent pour Billy BESSON et Marie RIOU en Nacra 17, Jean-Baptiste BERNAZ en Laser et Sofian BOUVET et Jérémie MION en 470 hommes. Ensuite, une médaille de bronze avec Pierre LE COQ en RSX Hommes. Avec 5 médailles pour 10 séries représentées (un seul représentant par MNA), la France se classe aussi deuxième mais cette fois derrière l'Australie et devant le Royaume-Uni. A noter les belles quatrièmes places de Jonathan LOBERT en FINN, Camille LECOINTRE et Hélène DE FRANCE en 470 femmes et Manu DYEN et Stéphane CHRISTIDIS.

Rang	Nations	OR	ARGENT	BRONZE	Total
1	AUS	2		1	3
2	FRA	1	3	1	5
3	GBR	1	1		2

Annexe : Emplois aménagés pour les SHN (2015)

5 SHN Salariés du privé			
VOILE OLYMPIQUE	Discipline	Cat SHN	Situation Socioprofessionnelle
	470	EL	Salarié Diététicienne micro nutritionniste
	49ER	EL	Salarié Manipulateur en Imagerie Médicale
	470	EL	CCD
FUNBOARD			
	Funboard	EL	Salarié CDI Adj adminis collectivité locale
HABITABLE			
	Inshore	SE	Salarié CDD collectivité locale

20 Agents Publics			
EDUCATION NATIONALE	Discipline	Cat SHN	Situation Socioprofessionnelle
	Catamaran	SE	Fonctionnaire Professeur 2aire
	Inshore	SE	Fonctionnaire Professeur d EPS
	Catamaran	SE	Fonctionnaire Professeur des écoles
SPORTS			
	RS X	EL	Fonctionnaire Professeur de Sport
	470	EL	Fonctionnaire Professeur de Sport
	49ER	EL	Fonctionnaire Professeur des écoles
	Nacra 17	EL	Fonctionnaire Professeur de Sport
INTERIEUR			
	Discipline	Cat SHN	Situation Socioprofessionnelle
	49ER	EL	Fonctionnaire Douanes Françaises
	470	SE	Fonctionnaire Douanes Françaises
MINDEFENSE			
	Discipline	Cat SHN	Situation Socioprofessionnelle
	NACRA 17	EL	MDR
	49ER	EL	SOFF
	NACRA 17	EL	SOFF
	470	SE	MDR
	470	EL	MDR
	470	SE	SOFF
	470	EL	MDR
	FINN	EL	SOFF
	RSX	EL	MDR
	NACRA 17	EL	MDR
	470	SE	Guetteur sémaphorique

2 Travailleurs indépendants			
FUNBOARD	Discipline	Cat SHN	Situation Socioprofessionnelle
	Funboard	SE	Travailleur indépendant
	Funboard	EL	Travailleur indépendant

3 SHN en Reconversion			
Discipline	Discipline	Cat SHN	Situation Socioprofessionnelle
	Dériveur	Reconv	Kiné
	Inshore	Reconv	Concours prof de sport
	Inshore	Reconv	Concours prof de sport

COMMISSION NATIONALE MATCH RACING*Claire LEROY PONSOT***1- Activité :**

Une centaine d'équipages a couru les sélections pour le Championnat de France Open. Franc succès, et particulièrement en Méditerranée où la dynamique depuis 2014/2015 a été relancée, surtout sur la partie Est.

Le Championnat de France Féminin a réuni 8 équipages à La Rochelle, accueilli par la Société des Régates Rochelaises. Un bon cru, tant sportivement avec la présence d'Anne - Claire Le Berre et Pauline Courtois, qu'en termes de convivialité avec une attention particulière de la SRR pour faire de ce rendez-vous sportif dédié aux femmes un moment agréable et de partage.

Le Championnat de France Espoirs continue à faire le plein avec 12 équipages sélectionnés dans les 4 façades maritimes (Manche, Bretagne, Atlantique, Méditerranée) développées pour sélectionner les meilleurs coureurs jeunes en Match Racing. A noter, deux points remarquables pour ce championnat réservé aux coureurs de moins de 26 ans :

- La présence de Pierre Quiroga (Vice-Champion d'Europe de Match Racing) et Robin Follin (Champion du Monde de SB20).
- Le défi logistique relevé par la ligue Normandie et, toute sa dynamique équipe, d'organiser les Round Robins, ¼ et ½ finales de ce championnat sur le plan d'eau d'Anneville sur Seine et les finales sur le plan d'eau de la Base de Loisirs de Bédanne, et en respectant le programme. Bravo !

Enfin, au début de l'année 2015, en collaboration avec la Commission Centrale d'Arbitrage, la Commission Nationale Match Racing a lancé l'utilisation des règles expérimentales de Match Racing issues et développées sur les circuits de la Coupe de l'Amérique et du World Match Racing Tour. Depuis les finales de bassin 2015 et sur l'ensemble du circuit match racing français, ces règles ont été utilisées et semblent avoir largement satisfait nos utilisateurs. Elles seront reconduites avec quelques évolutions en 2016 et devraient être intégrées à l'annexe C des Règles de Course à la Voile pour leurs éditions 2017-2020.

Aujourd'hui, le nombre de pratiquants de Match Racing est stable depuis plusieurs années, aux environs de 550 participants. Le Match Race reste l'une des disciplines les plus pratiquées en Habitable, mais il est nécessaire, pour certains bassins, de continuer à s'investir pour positionner cette pratique transversale et formatrice dans les plannings sportifs de nos coureurs. Il faut aussi probablement ouvrir le Match Racing à d'autres publics de la voile (pratiquants de la Voile Légère, de l'Intersérie Habitable,...), en leur expliquant l'intérêt que cette discipline peut avoir pour préparer l'ensemble de leurs objectifs sportifs.

2- Résultats sportifs :

L'équipe Championne de France s'est déjà révélée plusieurs fois par le passé. L'âge de François Brenac et de ses coéquipiers réaffirme le caractère transversal et « transgénérationnel » du Match Race. L'ensemble des générations lorsqu'elles s'engagent sur le circuit de qualification France Match Race, s'investi fortement, et se mobilise pour allier entraînements et régates de sélection. Cela reflète l'intérêt de cette discipline.

Au niveau des Ranking Lists mondiales :

- Open : 3 jeunes équipages continuent de découvrir le circuit MR. Certains se sont même déjà révélés sur des championnats internationaux.
 - o Pierre Rhimbault 14^{ème}
 - o Pierre Quiroga 25^{ème}
 - o Robin Follin 35^{ème}

Ces trois jeunes skippers ont des projets 2016 multi-supports, il sera donc intéressant de les suivre.

- Féminin : Le circuit connaît un fort renouvellement. Quelques anciennes têtes de série réapparaissent sur certains événements à price money. Peu d'équipages naviguent

régulièrement au plan international, puisqu'en moyenne les équipages courent 3 régates. Les Scandinaves, quant à elles, naviguent énormément et bénéficient de nombreux évènements de grade 5 à 3, leur permettant de garder une dynamique sportive intéressante.

Au niveau français, l'équipage engagé avec Anne - Claire Le Berre, a réalisé une bonne fin de saison leur permettant d'accrocher la 1^{ère} place de la Ranking list.

L'équipage jeune de Pauline Courtois est actuellement 5^{ème} mondial mais ne s'est pas encore affirmé lors d'un grand championnat.

Lors de la dernière réunion de la Commission, il a été proposé d'aller faire découvrir cette formidable discipline, apportant réflexes obligatoires dans la confrontation, aux jeunes filles sur les supports légers comme le 420, le laser ou le catamaran. Le Match Race doit être démocratisé et vulgarisé sur les supports connus de nos jeunes en général. Pour cela, la discipline doit se déplacer pour aller à la rencontre de son futur public.

Les grands rendez-vous Européens et Mondiaux : des performances prometteuses.

Compétition	Equipage	Place obtenue
Championnat de France MR Open	François Brénac	1er
Championnat de France MR Elite Open Internationaux de France MR	Pierre Rhimbault	1er
	Pierre-Antoine Morvan	2ème
	Arthur Herreman	3ème
Championnat d'Europe MR Open	Pierre Quiroga	2ème
Nations Cup Open	Pierre - Antoine Morvan	3ème
Nations Cup Féminine	Pauline Courtois	2ème
Championnat d'Europe	Simon Bertheau	3ème
Championnat de France MR Féminin	Anne - Claire Le Berre	1ère
Championnat de France MR Espoirs	Robin Follin	1er

3- Plan 2016 :

- Les jeunes doivent poursuivre leur montée sur la scène internationale. Le changement de format et de supports sur le circuit World Tour pour le moment n'ouvre pas de perspectives, mais il faut continuer de s'investir avec ceux pouvant s'aligner. L'arrivée de Spindrift Racing avec Yann Guichard sur le circuit doit être surveillée.
- Le Championnat du Monde jeunes doit être le grand rendez-vous pour nos équipages, il nous faut envoyer le meilleur.
- Soutenir deux épreuves internationales sur notre territoire (une Open et une féminine) : Les Internationaux de France à Pornichet, et un évènement féminin.
- Continuer à créer un engagement fort des équipages sur les régates où nous pouvons sélectionner les représentants. Cela stimule et encourage la pratique.

Soutenir et promouvoir le circuit étudiant Match Race, qui favorise largement le renouvellement des générations open et féminin. Un partenariat entre la FFVoile et les représentants universitaires pourrait permettre de favoriser cet axe de développement, qui est indéniablement plus important que la

représentation Française sur les grandes épreuves internationales Universitaires. Il nous faudra sensibiliser la Fédération du Sport Universitaire dans ce sens :

- Relancer la pratique féminine en allant à la rencontre des publics jeunes. En organisant des évènements régionaux de grade 4/5 même avec peu d'équipages et en proposant des « clinics » lors des compétitions féminines régionales. De plus, favoriser, lors de regroupements des séries jeunes, l'accès à la pratique sur le support connu.
- Relancer la pratique du match racing dans les zones où il est absent ou rare (Languedoc – Roussillon ; Nord pas de Calais ; Aquitaine, ...)

Je remercie ici, au nom de l'ensemble de la Commission Nationale Match Racing, l'ensemble des structures organisatrices et les acteurs du Match racing pour leur engagement à nos côtés dans la promotion et le développement de notre discipline.

COMMISSION NATIONALE MONOTYPES HABITABLES

Edward RUSSO

En introduction, l'année 2015 peut se résumer par trois points essentiels :

- Le retour en force du Tour de France à la Voile et la réussite du lancement de la nouvelle série monotype en France, le Diam 24. L'arrivée de la société ASO sur le secteur voile en France et sa gestion de l'évènement Tour, la formule choisie et le suivi médiatique sont les facteurs clés du succès en 2015.
- Le développement de compétitions en flotte collective, aussi bien pour les jeunes dans le cadre des sélections au Championnat de France Espoirs Habitable Flotte Collective que pour tous les âges avec des championnats régionaux ou des évènements spécifiques comme la Women's Cup par exemple.
- Une relative stabilité dans les grosses classes de monotypes en France et une introduction timide de la classe J70 en France (sans compter le succès de l'introduction du J70 à Monaco).

En perspective de 2016, la flotte collective et la dynamique des clubs seront au centre du dispositif de la Commission Nationale Monotypes Habitables :

- Le lancement d'un Test Event : « Ligue Nationale de Voile », sur le concept d'une flotte collective, sera un évènement - clé de l'année 2016. Après un succès fulgurant dans d'autres pays outre-Rhin, la France serait le 15^{ème} pays en Europe à lancer une ligue nationale de voile au sein de la « European Sailing Champions League ». L'objectif de 2016 est de valider le concept, l'intérêt et le soutien des clubs pour cette Ligue, avant de confirmer le lancement officiel d'un circuit de 3 compétitions en 2017.
- Le rôle incontournable des clubs dans le cadre de :
 - La dynamique d'activité autour du « sport en club de voile » est la cible principale de la « Ligue nationale » et le succès et développement de cette ligue dépend, en grande partie, de l'adhésion des clubs à cet évènement.
 - Leur capacité à participer à la stabilité de l'activité des classes en organisant l'activité de proximité ou des évènements majeurs, tout en engageant des équipages sur les différents circuits.

Le détail des divers championnats de France en 2015 :

La pratique jeune**Championnat de France Espoirs Habitable****Championnat de France Espoirs Glisse – Open 5.70**

Ce championnat qui est installé pour la troisième édition dans le Sud de la France a connu une érosion de la participation avec 27 équipages (moins 12 par rapport à 2014), soit 84 coureurs (moins 41). Ces coureurs étaient licenciés dans 9 ligues différentes, dont la Bretagne était la plus représentée avec 9 équipages.

Le Bureau Exécutif a confirmé l'Open 570 comme support du Championnat de France Espoir Glisse jusqu'en 2020. C'est un signal fort en direction de Hobie Cat qui construit et commercialise le bateau, mais aussi en direction des structures déjà engagées ou souhaitant développer ce support.

Championnat de France Espoirs Solitaires et Equipages – Habitable – Flotte Collective - Longtze

Pour la troisième année le CV Martigues, avec le soutien de la Société Longtze Yacht Europe, a organisé ce championnat de France Espoirs de flotte collective Habitable convoité et très disputé. On note l'investissement croissant des ligues dans des systèmes de sélection sur compétition, ce qui était un des objectifs poursuivis lors du changement de format.

La pratique Open

Championnat de France de Voile Monotype Habitable

Bien ancré lors du week-end de l'Ascension, le Championnat de France des Monotypes Habitables (CFMH) s'appuie avec réussite sur le Grand Prix de l'Ecole Navale (GPEN). En 2015, 6 titres de Champion de France ont été décernés aux classes: J80 (58 bateaux, +2 vs 2014), Open 5.70 (39 bateaux, -5 vs 2014), Corsaire (15 bateaux, +3 vs 2014), Longtze (9 bateaux, -3 vs 2014) et pour la 1ère fois les DIAM 24 (24 bateaux), nouveau support du Tour de France à la Voile depuis 2015.

2015, est la 2^{ème} année de la relance du Championnat de France des Monotypes Habitables d'Automne qui s'est déroulé lors du week-end de la Toussaint. Les classes SB20 et Surprise ont concouru pour un titre lors de Novembre à Hyères. Trois autres classes monotypes étaient invitées, y compris les Diam 24 qui régataient pour la première fois en Méditerranée. Alors que le GPEN est indiscutablement un événement pérenne dans le calendrier des régates monotypes en France, celui d'Automne reste à démontrer sa capacité à réunir suffisamment des bateaux pour pérenniser l'évènement.

Le Tour de France à la Voile

L'année 2015 sera marquée par la relance du Tour de France à la Voile avec un succès inespéré à plusieurs niveaux. Après 2014, avec uniquement 9 équipage en M34, l'année de transition vers un nouveau support n'a pas freiné le nombre d'équipages en 2015. 28 équipages ont participé au Tour dont 6 équipages amateurs.

Le succès de la nouvelle formule du Tour a attiré du haut niveau avec un nombre important de participants professionnels de la voile française.

Le choix du bateau par ASO, le multicoque de 24 pieds, le DIAM 24 convient parfaitement bien à la stratégie de faire des courses plus proche de la côte pour des spectateurs et d'apporter de la dynamique aux villes étapes. La formule est une réussite car la plupart des équipes 2015 vont revenir en 2016 et toutes les villes étapes en 2015 souhaitent être hôtes de nouveau en 2016.

Au plan médiatique, le Tour était bien couvert et la nouvelle formule est bien adaptée aux sponsors qui renouvellent leur participation en 2016.

Nous pouvons remercier et féliciter les équipes de la FFVoile qui ont travaillé aux côtés d'ASO et ont ainsi participé à la réussite de cette nouvelle formule du Tour de France à la Voile. Il faut aussi remercier l'ensemble de l'équipe d'arbitres qui a œuvré durant un mois le long des côtes françaises à un rythme effréné.

Championnat de France Elite de Course au large en Solitaire (CFECLS)

En terminant deuxième de La Generali Solo, Xavier MACAIRE se voit sacré Champion de France Elite de Course au Large Solitaire. Tout au long de l'année 2015, sur les trois courses que compte le Championnat de France (Solo Maître Coq, La Solitaire du Figaro - Eric Bompard Cachemire et La Generali Solo), le Skipper Hérault a brillé par sa grande régularité aux avant-postes, notamment sur les étapes au large. Talentueux et réputé « d'un mental d'acier » par ses concurrents, Xavier MACAIRE fait partie des grands favoris après seulement 4 ans sur le circuit Figaro Bénéteau.

Le Championnat de France de Course au Large en Solitaire Mini 6.50

En franchissant la ligne d'arrivée de la Mini Transat îles de Guadeloupe le vendredi 13 novembre, le navigateur Trinitain Frédéric Denis a définitivement marqué l'année 2015 de son empreinte. Arrivé lors de la première étape en troisième position à Lanzarote, moins de 6 mn derrière Axel Tréhin, il a logiquement été déclaré vainqueur de la Mini Transat îles de Guadeloupe, ses plus proches adversaires étant relégués à plus de 50 milles. Avec deux places de second lors de la Pornichet Select et du Trophée Marie - Agnès Peron, il est sacré Champion de France de Course au Large en Solitaire pour les Mini 6.50 Proto. Chez les Série, la régularité de Tanguy le Turquais a fait la différence, déjà vainqueur des deux premières compétitions de la saison, sa 3e place sur la Transat lui a assuré le titre.

Championnats Internationaux

En 2015, la France a accueilli le Championnat du Monde de J70 (La Rochelle), classe au développement très rapide à l'international et dont le championnat d'Europe s'est couru à Monaco en octobre dernier.

En termes de résultats sportifs, les équipages français se sont fait remarquer par leurs très belles prestations sur les Championnats du Monde de SB20 (médaillon d'Or de l'équipage de Robin Follin) à Torbole (Italie), et de J80 (Médaillon de Bronze de l'équipage de Maxime Mesnil) à Kiel (Allemagne).

Suivi des classes

Le suivi technique et administratif de la classe M34 s'est terminé fin 2014. Par contre, le lancement en force du Tour avec un nouveau bateau et un nouvel organisateur (ASO) a nécessité un engagement important, aussi bien auprès de l'organisateur (ASO) que du chantier (ADH Inotec) et de la classe, en particulier pour la rédaction des règles d'utilisation des bateaux.

Le questionnement engagé par la commission monotype au sujet de l'armement de sécurité embarqué a trouvé son issue dans le cadre de la parution de la nouvelle version de la Division 240. Le nouveau texte a permis de mettre à jour les exemptions parmi lesquelles la possibilité de naviguer en compétition et en entraînement jusqu'à 6 milles d'un abri (armement côtier) en embarquant le matériel basique avec une VHF et le port permanent d'une aide à la flottabilité (ou l'emport d'un dispositif de repérage et d'assistance).

La classe J80 reste la première classe monotype par sa capacité à regrouper des flottes importantes tout au long de la saison. Plus de 1500 licenciés différents ont enregistré un résultat de régates sur ce bateau indissociable du paysage de la monotypie française.

Notons aussi le travail réalisé par la FFVoile dans la construction du « Collectif Ultim » qui a entériné un cadre réglementaire en fin d'année 2015, et qui a décidé d'intégrer la FFVoile dans son Comité de Surveillance coordonnant les actions de contrôle et de suivi de ce cadre.

Conclusion et perspectives

Comme indiqué en introduction, 2015 était l'année du succès pour le retour du Tour de France à la Voile à plusieurs niveaux : sa formule, le bateau choisi, l'organisateur, les villes hôtes et les sponsors. Le choix stratégique d'ASO d'entrer dans le secteur voile, va apporter un soutien fort au développement du sport voile, et plus particulièrement l'association étroite du spectacle nautique, des médias et des sponsors réunis.

Un deuxième événement a le potentiel pour devenir très important aussi bien en France qu'à l'échelle Européenne : la Ligue Nationale de Voile (Sailing Champions League). Dès 2015, la FFVoile a engagé un travail de réflexion. Les clubs, sans lesquels ce projet ne pourrait pas voir le jour, ont été sollicités. Dans le même temps, la France a obtenu une invitation à la finale Européenne 2015. La SR Rochelaises (club de l'année 2013) a relevé le défi en présentant un jeune équipage qui a su tirer son épingle du jeu dans ce format de course particulier. L'année 2016 sera celle d'un « Test Event » en France, dont la réussite sera déterminante pour le lancement du circuit en 2017. Près de 25 clubs ont confirmé leur volonté de participer à ce Test Event, et une partie d'entre eux a souhaité s'investir dans la gouvernance de cette Ligue Nationale de voile.

Les pratiques évoluent, les supports changent, les attentes sont fortes, 2016 s'annonce comme une belle année pour les passionnés de régates en temps réel, aussi bien près des côtes que plus au large.

INTERSERIES HABITABLE

Daniel PILLONS

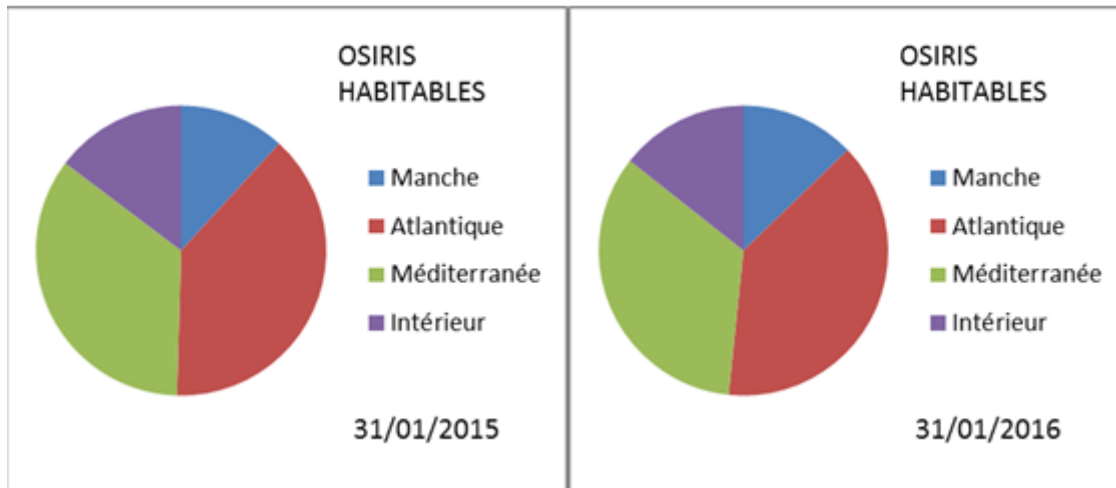
La régates en Interséries sur habitables est le segment d'activité de la voile sportive le plus important par le nombre de ses pratiquants. La qualité de sa mise en œuvre conditionne la satisfaction de ces pratiquants.

Les solutions apportées par l' « Organisation du Système d'Information pour les Régates en Inter Séries » sont très largement plébiscitées par l'ensemble des clubs nautiques. Elles réunissent dans une même « dynamique pour tous », les voiliers standards et les voiliers personnalisés. Cette activité, appelée « Osiris habitables », est la meilleure réponse à la diversité des flottes. Elle s'appuie à la fois sur les tables de rating et leurs liens avec les quillards de sport, l'ORC leader mondial en technologie de rating, et la Jauge Classic Handicap mise en œuvre en Manche et Atlantique avec les pays riverains. Elle est un vrai dénominateur commun permettant de REUNIR.

Les missions de la commission Osiris habitables couvrent l'administration de flotte, la tenue à jour de la jauge standard, la réglementation des correspondances entre jauges et l'animation sportive. Elles sont assurées par l'implication des délégués concernés, qui permet une forte décentralisation de la gestion. Le centre de calcul fédéral permet l'analyse des nouveaux modèles. La responsabilité de celui-ci a été progressivement transférée en cours d'année de Jean Louis Conti vers Luc Gellusseau.

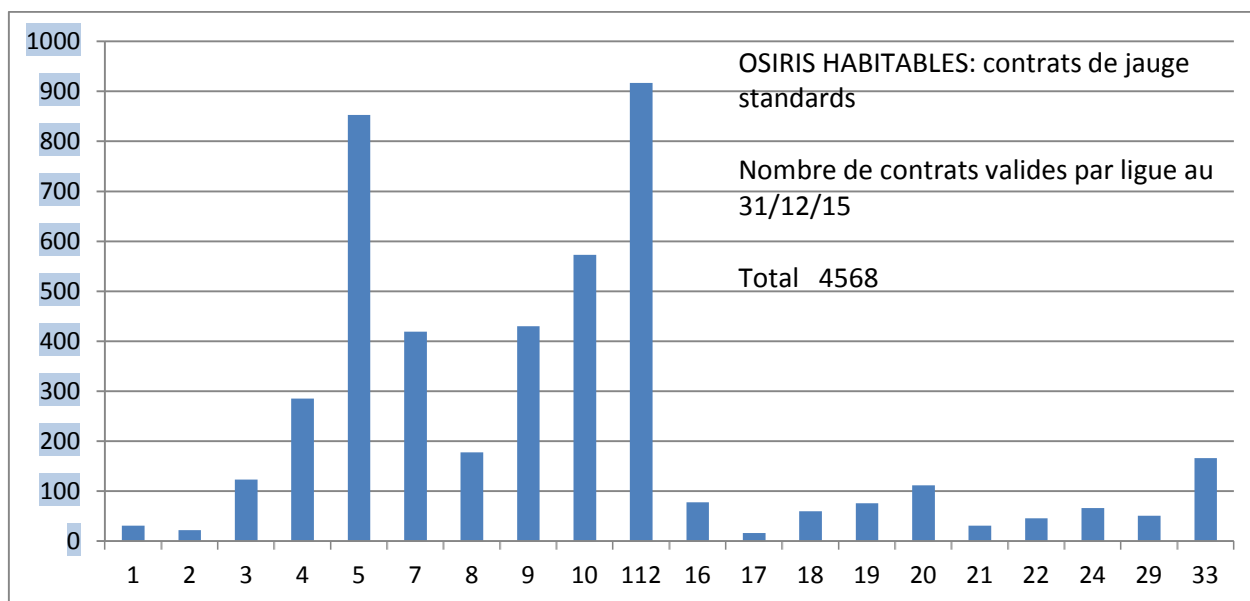
1) Administration de la flotte, délivrance de contrats de jauge

La base de données nécessaire au suivi de l'ensemble des contrats de jauge passés entre concurrents contient 4568 contrats en cours de validité, dont 1288 passés ou renouvelés en 2015. De plus, 230 bateaux ont pu être servis à l'aide d'une autre jauge : ORC ou JCH (classiques atlantique).



Le logiciel FREG est abonné à ces informations, par mise à jour quotidienne, pour simplifier les inscriptions aux régates.

Les demandes de contrats peuvent être effectuées « en ligne » et transmises directement vers les 20 délégués régionaux concernés en charge de les traiter.



2) Evolution des tables de rating

Le parc des descriptions standard pour les types de bateaux était de 1878 modèles début 2016. Il s'est accru de 50 nouvelles références en 2015.

Les mises à jour de tables de rating ont concerné 81 modèles, (y compris les nouvelles inscriptions) soit 4,3% du parc total. La connaissance des bateaux progresse avec le temps : la plupart des autres ratings de base reste confirmée chaque année.

3) L'Observatoire des Vitesses et les constats de performance

Le patrimoine de moyennes, sans cesse enrichi, est un ensemble de "points de repères": Des amers dont la position se recale avec l'expérience. Il sert à positionner les autres points en attendant que ceux-ci deviennent, à leur tour, des références.

Les résultats collectés reflètent la maturité des opérateurs de classement. La collecte est bonne, car l'enjeu des classements nationaux qui en découlent est bien perçu. Il reste encore des progrès à faire à certains endroits. Le minimum d'efforts nécessaires à la régularité des compétitions n'est pas toujours perçu comme l'exigence fondamentale d'un classement équitable, mais comme une contrainte administrative freinant l'activité. Les délégués poursuivent leur démarche pédagogique à cet effet.

Les observations fin 2015 :	Depuis un an	Depuis l'origine
Nombre de courses en statistiques	716	12579
Performances individuelles prélevées	5460	109185
Bateaux départs concernés	16752	Non enregistrés en totalité
Nombre moyen prélevé par course	7,6	8,7
Participation moyenne	23.4	
Pourcentage prélevé	32,6%	

4) Activité réglementaire et animation

Le guide paru fin 2015 résume l'activité dans ce domaine et les textes à appliquer. Les principaux axes ont été:

5.1) Le soutien direct aux grandes épreuves :

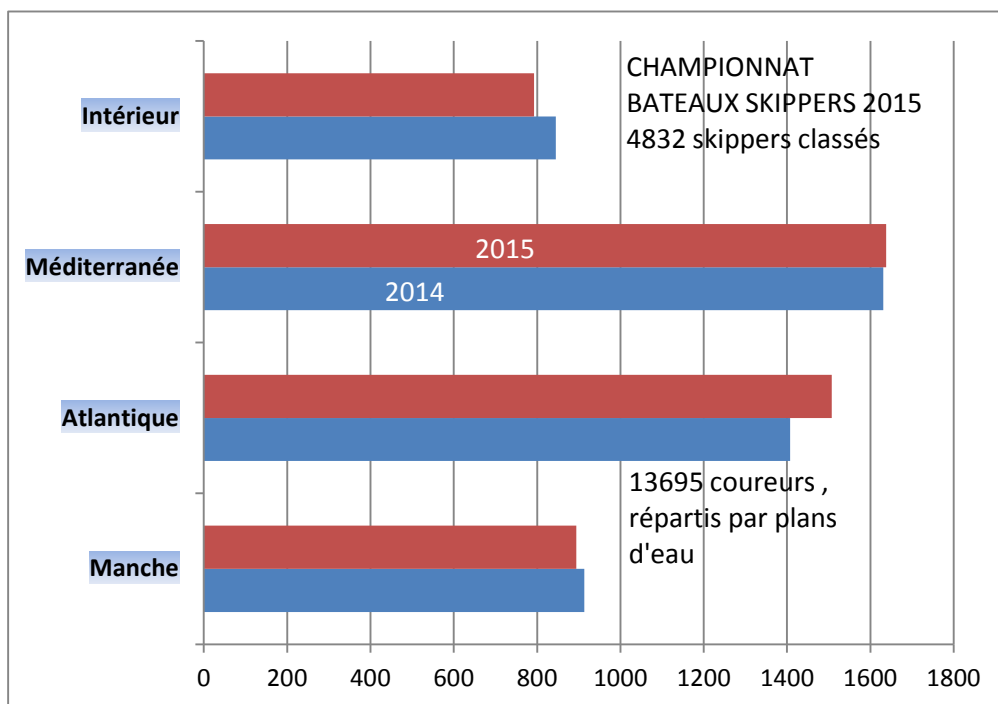
- Championnats de France Interséries des croiseurs légers
- Les rassemblements de plus de 100 bateaux
- Les courses en solo et en duo
- Les championnats régionaux.

5.2) Le classement individuel des coureurs Osiris habitables :

Ce dernier a permis de classer ensemble, par façade maritime et intérieur, les 13934 licenciés pratiquant notre activité, la plus grosse discipline de compétition à la voile en France de par le nombre de ses pratiquants.

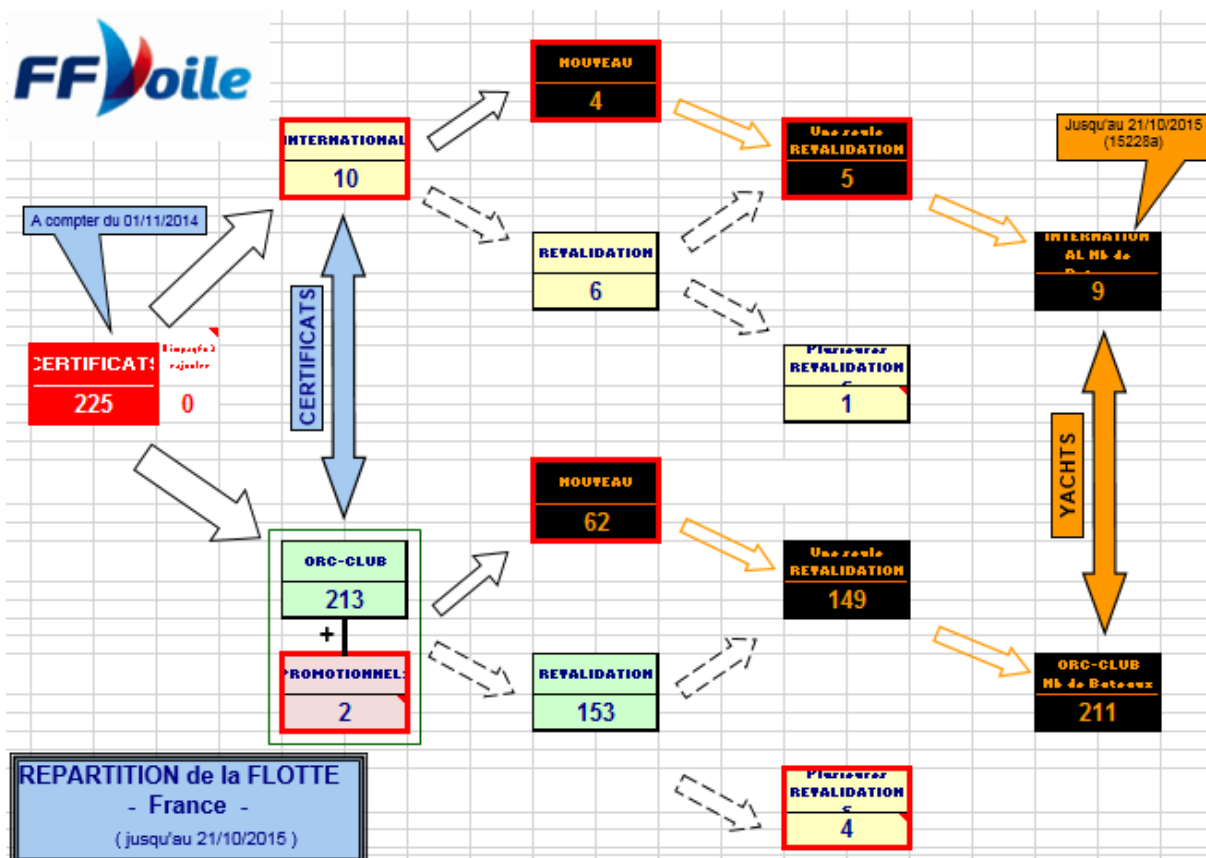
5.3) Le classement des bateaux skippers démarré en 2014 réunit toujours plus de 4800 skippers. Basé sur l'ensemble des courses, il est devenu LE véritable championnat annuel par mer de tous les skippers et de leurs équipages identifiés sur leurs bateaux. Basé sur l'ensemble de l'activité il est entretenu au jour le jour.

L'Intersérie est une discipline à part entière, avec ses impératifs et ses propres contraintes. La qualité de fonctionnement de cette activité est bien sûr liée à l'implication de tous les acteurs de l'organisation de la voile qui participent à sa réussite.



JAUGE ORC

Nombre de certificats émis



La pratique sportive devient une constante du quotidien des femmes et des hommes, jeunes et moins jeunes, actifs ou retraités. Cette tendance devrait éveiller notre curiosité sur les motivations et les envies de nos pratiquants ou pratiquants potentiels.

S'appuyant sur nos indicateurs le Département Voile Légère a concentré ses actions sur l'objectif de la fidélisation de nos pratiquants licenciés et sur l'attrait de nouveaux publics. Les échanges menés avec d'autres fédérations nous montrent que ces notions de fidélisation et d'attrait sont partagées et engendrent la même réflexion.

La structuration de nos projets s'appuie, comme les années précédentes, sur nos Univers : Univers du Sport en Club, Univers du Sport de Compétition, Univers du Sport de Haut Niveau, trois Univers connexes avec LES JEUNES. Si sur cette architecture nous construisons une offre adaptée au niveau de chacun à chaque moment de sa vie, c'est sur l'Univers du Sport en Club que nous apportons toute notre attention car c'est celui qui est ouvert au plus large public. Le Département Voile Légère développe ces offres sur tous les supports, Dériveurs, Quillards Voile Légère, Windsurfs, Multicoques et Voile Radiocommandée.

Ce travail d'équipe s'appuie sur les Commissions Techniques, dont deux ont vu l'arrivée d'un nouveau Président. L'intégration a été très rapide et a permis de renforcer le dynamisme de ces Commissions très concernées et studieuses. La consolidation des réseaux locaux a fait partie des objectifs prioritaires, car indispensable pour une meilleure circulation de l'information et un contact direct et régulier avec les structures fédérales et nos pratiquants. Il est à noter l'investissement grandissant de femmes dans ces Commissions.

Le partage se retrouve aussi dans les réunions des Classes organisées régulièrement. Le nombre conséquent et toujours croissant de représentants à y participer ainsi que la qualité des échanges font de ces réunions un moment important. Se connaître, échanger, ouvrent de nouveaux horizons apaisés et constructifs.

L'Univers du Sport en Club

Notre engagement sur l'Animation est donc toujours et encore la constante de nos actions et le guide majeur de nos réflexions. Le « Easy Sailing » et « Easy Racing » sont les piliers de l'Univers du Sport en Club.

L'événement majeur de cet Univers a été le 20^{ème} anniversaire de l'Open de France. 172 bateaux, 320 coureurs femmes et hommes, Dériveurs, Quillards Voile Légère, Catamarans se sont retrouvés à Saint Pierre de Quiberon sur le site de l'ENVS. Bon nombre était venu en famille. Une vraie ambiance festive, décontractée, rythmée par des courses estivales et par de l'Intersérie en groupe de vitesse. Tout en restant attractif pour le public traditionnel de l'Open de France, le rajeunissement des participants et une augmentation des féminines indique que le modèle est attractif pour de nouveaux publics.

La lecture du palmarès, récompensant largement le TOP du classement mais aussi valorisant la pratique féminine, fut très animée par un joyeux débordement festif de chaque podium : une vraie fête de la voile, une vraie réussite !

Les animations basées sur la simplicité se déclinent déjà dans beaucoup de clubs. Souplesse et réactivité sont nécessaires pour leur mise en œuvre ce qui semble plus aisé pour les petites structures que pour les plus importantes parfois freinées par l'inertie du quotidien.

La réponse à la simplicité est certainement la Flotte Collective. Facile à mettre en œuvre avec les supports existants dans les structures notamment utilisés pour l'Ecole de Voile, tout le monde peut participer au « Jeu » de la régates mis en place de façon ludique et conviviale. Ces moments de pratique partagée sont indispensables à la fidélisation des pratiquants en recherche de Sport Santé Bien-être.

L'intersérie reste la pratique de base qui assure parfaitement la liaison entre l'Univers du Sport en Club et l'Univers du Sport de Compétition. Sur les épreuves de masse, la structuration par l'utilisation des groupes de vitesse est rodée et donne satisfaction aux pratiquants. La production d'un tutoriel pour l'organisation des régates facilite la mise en œuvre pour les organisateurs. La suggestion de plusieurs formats de course ouvre le jeu de la régates vers une attractivité renouvelée. Les classements d'animations ou classements de classe, pas encore assez utilisés, sont la vraie

réponse à la demande de valorisation de chaque classe ou groupe de participants à ces épreuves intersérie.

Dériveurs, Quillards Voile Légère, Catamarans, le nombre de coureurs au Classement Fédéral en intersérie est en augmentation pour ces trois pratiques soit au total 6 610 en 2014 et 6 936 en 2015. C'est un encouragement à poursuivre ce qui plaît à la majorité de nos pratiquants.

L'Univers du Sport de Compétition

Les Championnats de France de Classes et de Pratiques ont trouvé leur rythme en s'appuyant parfois sur des événements existants. Ils donnent aux Classes l'occasion de faire le point sur leur développement. Malgré un investissement important, ces Classes adultes rencontrent aussi de vraies difficultés à fidéliser et renouveler leurs pratiquants et à séduire les jeunes. Le constat du succès des classes qui alternent Interséries et régates de classes montre que l'ouverture est plus adaptée au plaisir de tous.

Cet Univers s'est enrichi par l'organisation et la réussite du Championnat de France Funboard Vague. Organisé sur une épreuve « sèche », modèle qui d'ailleurs évoluera pour 2016 en 4 étapes à l'instar du Slalom. Il a réuni 38 participants sur une discipline spectaculaire, jeune, dynamique haute en couleur. Ce Championnat vient compléter celui existant dans la pratique Slalom conventionné avec l'Association Française de Funboard. La Raceboard tant annoncée, avec une vraie planche à dérive, est enfin structurée. La Raceboard est une Intersérie en temps réel. Elle permet à moindre coût, une pratique ouverte trans-générationnelle et attractive.

Le Windsurf est sans conteste la pratique où nous avons potentiellement une des plus belles marges d'adhésion de nouveaux licenciés pour peu que les supports restent financièrement abordables.

Grâce au Windsurf nous nous adaptons à de nouveaux modes de fonctionnement qui font leurs preuves, tels que la « Waiting Period », juxtaposition de l'utilisation des réseaux sociaux et de l'optimisation des conditions météo.

Dynamiques et hauts en couleur, ce sont aussi les Multicoques de sport. Il suffisait d'observer ceux qui se sont confrontés sur la Catagolfe pour un titre de Champion de France Longue Distance Catamaran. Pratique qui requiert des qualités sportives et sens marin. Ces pratiques Raid et Longues Distances rassemblent des passionnés au niveau affirmé mais où l'envie de naviguer pour le fun est souvent la motivation première.

Un certain décalage de perception entre l'intersérie et la régata de classe en Catamaran subsiste parfois encore. Cependant nous devrions nous réjouir autant de l'impact engendré par l'animation d'une classe, comme le HC 16, qui sur des configurations différentes permet une pratique trans-générationnelle et de bon niveau sportif que de l'impact engendré par l'intersérie C1/C3/C4 qui reste une base solide des regroupements importants. Cette Intersérie, préserve la spécificité des classes car elle reverse les points coureurs dans les Classements Fédéraux de ces mêmes Classes.

Le coût des évolutions et donc celui de certains catamarans reste cependant un frein. Cette évidence ne l'est pas pour tous mais pose régulièrement un vrai problème d'accès et de fidélisation à cette pratique.

2015 marquera la percée du tout volant ! Planches, catamarans et dériveurs. L'attrait est fort s'appuyant sur des images fortes, spectaculaires initiées par la Coupe de l'Amérique. Cette pratique d'avenir demande de la technicité, du travail, mais aussi la prise de conscience de règles élémentaires de sécurité car les vitesses sont souvent très élevées et les trajectoires parfois difficiles à maîtriser. Notre objectif est d'accompagner cette évolution, de donner un cadre qui permettra son éclosion dans les meilleures conditions pour les pratiquant volants parmi les flottants ainsi que de protéger nos organisateurs et arbitres, responsables de l'organisation des courses.

La Voile Radio Commandée trouve sa place dans cet univers avec deux Championnats de France de Classe M et 1 M. Cette pratique en mutation par un rajeunissement de ces pratiquants est active aussi bien dans la pratique de proximité que dans les regroupements régionaux. L'apparition de bateaux simples et moins onéreux tant à la fabrication qu'à l'entretien permet de s'ouvrir à de nouveaux adhérents. Ils ont permis aussi d'animer les plans d'eau sur des événements majeurs tels que les départs de grandes courses ainsi que d'investir les plans d'eau de la cité pour faire découvrir la pratique de la voile. Sans compter que la VRC est un vecteur important pour le développement de la pratique féminine.

L'Univers du Haut Niveau

Le Département Voile Légère gère le Haut Niveau Funboard et son Equipe de France encore victorieuse en 2015 sur le plan mondial. Un travail d'encadrement technique est mené sur les trois niveaux : Bleuets, Espoirs et Equipe de France par les trois cadres Didier Flamme, Stéphane Kraus, et Aurélien Le Metayer. Si Antoine Albeau remporte une 23^{ème} couronne mondiale, le prometteur et jeune Pierre Mortefon est là tout prêt sur le podium. Nos jeunes femmes sont présentes au palmarès avec Delphine Cousin en Slalom et Alice Arutkin en Vague, Vague où Antoine Traversa, tout jeune papa, nous doit une revanche en 2016. Cette équipe est une vraie locomotive pour nos jeunes pratiquants, ils en sont proches en les côtoyant sur les événements.

Les trois Univers et les Jeunes

Le Défiwind est une épreuve particulière et emblématique de la Voile car il réunit les pratiquants des trois Univers. Il est rare de voir dans un sport les pratiquants de base concourir avec les compétiteurs confirmés et les athlètes de haut niveau, c'est parfois, ça aussi, la magie de la Voile ! Le Défiwind et ses 1107 concurrents windsurfers, amateurs d'un jour ou funboardeurs de haut niveau, venus affronter une Tramontane déchainée avec un seul objectif : trouver sa limite, nous apportent la preuve que simplicité, passion, partage sont les ingrédients de l'attractivité. Un départ, une bouée à contourner, une arrivée, le premier a gagné. La simplicité et l'efficacité mise au service de tous.

Les Jeunes

La saison 2015 fut riche en émotions et pleine de satisfactions.

Le Championnat de France Minimes a donné à la Flotte Collective ses lettres de noblesse. Trois supports, Glisse (Open Bic) Solitaire (Bug), Double (RS Féva), deux zones de courses interactives, des types de parcours adaptés. Un Comité de course en pleine forme qui a donné 138 départs ! Des gamins sous le charme, des entraîneurs conquis, et un final palpitant pour l'attribution des titres sur un format par éliminations directes entre les 5 meilleurs de chaque support : un grand moment d'émotion de voir ces jeunes adolescents se donner à fond sur des parcours très dynamiques et enchaînant les victoires pour finir par la plus belle : Le Titre de Champion de France. Nous avons là l'avenir du format de nos Championnats de France, simples, lisibles, compréhensibles par tous, dynamiques. En 2016 la famille se complète sur le Championnat de France en Flotte Collective Minimes avec l'apparition du Catamaran.

Les Championnats de France Espoirs, Glisse, Extrême Glisse et Solitaires Equipages ont connu le succès attendu. Un effectif global en hausse 1 538 coureurs en 2015 contre 1 480 en 2014. La percée sur le Championnat de France Extrême Glisse est une grande satisfaction. 157 participants en 2015 contre 127 en 2014 dont une augmentation de plus de 20 jeunes filles en RD120 ! Et pourtant imposer une Formule 31 au tarif contenu et accessible au plus grand nombre de nos jeunes ne fut pas simple.

La grande nouveauté a été le choix par la Direction Technique Nationale de faire des Championnats de France Espoirs le support des Sélections au Mondial Jeunes ISAF. Ce choix est la reconnaissance du niveau des épreuves de ces Championnats et de la qualité des organisateurs, merci au Club Voile de Martigues pour son engagement et pour son accueil.

La qualité de nos jeunes compétiteurs vient aussi de notre structuration grâce aux stages de pratiques et aux stages de détections. Ces « meetings » de jeunes filles et jeunes garçons permettent à ceux dont le parcours sportif est balisé de progresser et à l'encadrement d'orienter le travail à réaliser.

Dans ce cadre, une mention à l'encadrement qui a initié et mis en œuvre le projet de stage 100% féminin, projet accompagné par la Commission Féminine.

Les Nationaux Espoirs de Classe donnent aux jeunes qui ne courent pas sur les séries des Championnats de France Espoirs, la possibilité d'avoir, eux aussi, une finalité nationale. En dériveur, grâce au prêt de matériel des propriétaires, ils ont la chance de jouer avec des bateaux tels que des 505, qui pouvaient leur paraître inaccessibles. Transmettre est aussi l'objectif des Classes, valeur partagée avec la FFVoile. De plus en plus de jeunes équipages mixtes se constituent, signe que la mixité est bien un levier fort pour le développement de notre pratique et de la pratique féminine.

Pour tous les jeunes qui ne seraient pas investis dans les Championnats fédéraux, l'objectif serait de leur proposer des stages locaux, de leur faire découvrir et de les former à la multi-pratique grâce à la Flotte Collective. C'est certainement une des solutions les plus simples et à la fois économique, écologique, équitable pour réduire le turnover de nos jeunes licenciés.

Les bateaux volants et les Jeunes : notre engagement sur un événement extérieur à nos structures et initié par un fabricant de boisson, est pour le court terme, riche en éléments de réflexion. Le projet d'un Championnat de France Espoirs Catamaran 18- 25 ans à partir de 2016 avec une finale en Flotte Collective sur Flyingboat est dans ce cadre, une perspective forte.

La diversité de nos offres tend à répondre à la diversité des demandes de nos pratiquants. Notre engagement est constant sur les objectifs majeurs de la politique fédérale : fidéliser nos pratiquants licenciés et en augmenter le nombre tout en maintenant l'équilibre économique de nos actions. Tout est, et sera fait pour atteindre ces objectifs avec l'appui de nos vecteurs de communication Fréquence Voile Légère et ses 2 800 abonnés, l'Espace Voile Légère, vitrine de vos actions de terrain, et regroupant toutes les informations utiles. Dans ces combats, le club est au cœur de nos dispositifs. La passion nous habite et sera le moteur de notre réussite.

COMMISSION TECHNIQUE WINDSURF*François JAOUEN**Didier FLAMME*

En 2015, la commission Technique Windsurf a travaillé, sur la mise en place des actions nécessaires au développement de la dynamique du windsurf au sein de notre Fédération.

Les actions de la commission technique en 2015 : Entre continuité et nouveautés...

L'animation de la pratique pour tous reste un des objectifs importants de la commission technique et cela s'est traduit par des actions sur :

La planche à Dérive :

La commission a également travaillé sur la nécessité de renforcer, de promouvoir et développer dans nos clubs la pratique Raceboard qui doit être **l'inter série windsurf à dérive** réponse pour l'ensemble de nos pratiquants et nos jeunes qui ne sont pas sur des projets haut niveau RS :X.

La mise en place d'un Championnat de France de Pratique en Raceboard vecteur de développement de structuration sportive en région.

Création d'un code bateau **RCO**, permettant à toutes les planches à dérive ayant ou n'ayant pas de jauge officielle de régater dans un objectif d'animation sportive dans nos clubs.

Profitant du développement de Raceboard de la part des constructeurs, nous lançons pour 2016, le développement d'une vraie Raceboard, outil du renouveau de la planche à dérive chez nos populations jeunes et adultes, sur la base d'un cahier des charges spécifiques.

L'Extrême Glisse :

En Slalom, nous ne pouvons que nous féliciter des résultats de notre structuration avec le succès du choix de la RRD 120 et la mise en place de la F31. Cette structuration a permis de doubler en 4 ans la participation des jeunes féminines et au niveau des Espoirs d'avoir tous les ans une augmentation de nos coureurs.

En Vague, le rapprochement avec l'ensemble des acteurs a permis la mise en place de circuit promotionnel, d'un Championnat de France de pratique mais surtout d'avoir une approche différente sur la gestion de ces compétitions avec le retour des «Waiting period » afin de profiter au mieux des conditions météo nécessitant une information et inscription des coureurs via les réseaux sociaux.

La Longue Distance :

Elle attire toujours autant de compétiteurs de tous âges et de tous niveaux sur un circuit d'épreuves nationales, la commission suite au constat d'une légère baisse sur 2013/2014 avait proposé la création d'un Championnat de France Longue Distance en 2014. Ce titre, véritable valorisation de la pratique, s'apparente aujourd'hui à une réelle dynamisation de cette discipline trans-générationnelle et facile du windsurf sur nos territoires.

Bravo à tous les organisateurs de ces Longues Distances qui rassemblent beaucoup de pratiquants tout en alliant sportivité et convivialité, un prix spécial pour les organisateurs du DEFI WIND avec 1107 concurrents(es) sur une ligne de départ pour la fête du windsurf.

Domaine d'attractivité et de développement pour notre fédération :

Le travail entrepris sur les pratiques comme la Vague et le Freestyle a été le déclencheur structurant pour ces activités avec en 2015 de plus en plus d'épreuves inscrites sur notre calendrier et une structuration sportive avec les acteurs de terrain sur ces pratiques qui nous amène à avoir des championnats de ligues en Vague.

Ce travail avec ces différents acteurs du freestyle doit aboutir en 2016 à la mise en place des dynamiques d'animation sur tout notre territoire : épreuves d'animation, épreuves en région et remise en place d'un National Freestyle...

D'autre part la commission a travaillé sur la structuration de la pratique du «Windsurf à Foil», pratique de développement technologique mais aussi source de nouveaux licenciés. Nous avons donc créé un code bateau **HFW** (Hydro Foil Windsurf) afin de permettre aux organisateurs de ce type de compétitions d'inscrire celles-ci au calendrier sportif de la fédération et de mettre en place des dynamiques régionales.

A retenir également, un échange régulier avec les Métiers de la Glisse au sein de la FIN, ce qui nous permet d'envisager ensemble des axes de développement notamment autour de la flotte collective, de la raceboard et de la promotion du funboard.

Pour finir, une belle saison windsurf 2015

- Pour l'Equipe de France de Funboard qui ne pouvait espérer de meilleurs résultats avec le 23^{ème} titre de Champion du Monde PWA d'Antoine Albeau, son record du monde de vitesse, une très belle performance de Pierre Mortefon Vice-champion du Monde PWA et le titre de Vice-Championne du monde PWA de Delphine Cousin,
- Bravo à l'Equipe de France Olympique en RS :X avec le titre de Champion du Monde de Pierre Le Coq,
- Bravo à Titouan Le Bosq pour son titre de Champion du Monde ISAF Youth,
- Pour Les « Bleuets Funboard » le titre de Champion du monde Youth IFCA Slalom pour Nicolas Goyard.

Remerciements à l'ensemble des acteurs de terrain, sans qui la dynamique du windsurf en France ne serait pas possible. La Commission Technique aura à cœur de faire encore mieux et c'est à travers la présence de vous tous que cela sera possible, alors à très bientôt dans les clubs, sur l'eau ou dans les organisations d'épreuves.

COMMISSION MULTICOQUES VOILE LEGERE

Pierre-Charles BARRAUD

En 2015, le Classement National Individuel Fédéral comptabilise 3062 coureurs ce qui indique une stabilité par rapport à l'année précédente.

Sont en progression, l'Intersérie de 3.15% avec 2228 coureurs, les raids avec 853 coureurs de 13.73% enfin la Flotte collective de 13.55%.

En revanche l'activité des classes montre des résultats différents avec une baisse de 16.24% pour les Classe A et de 17.67% pour les Formule 18.

Les axes de travail restent les mêmes :

La pratique jeune
L'animation sportive.

LA PRATIQUE JEUNE

- De manière permanente, ne pas perdre de vue que le développement d'un premier niveau de pratique compétitive chez les jeunes ne se mettra en place qu'avec les équipements existant dans les clubs et écoles de voile.
- En association avec les Ligues et les CDVoile, travailler à la mise en place de rencontres au niveau des bassins de pratique sous la forme de flotte collective et cela avec les bateaux existants.
- Au niveau national, proposer un objectif sportif à tous les équipages jeunes quel que soit leur sexe et leur âge en faisant évoluer les titres de la façon suivante :

Championnat de France Flotte collective Minimes double ⁽¹⁾ :

Titres : Garçon/Mixte (15), Fille (10).

Championnats de France Minimes et Espoirs ⁽¹⁾ :

Tyka, 15.5 : Titres : Garçon/Mixte (15), Fille (10).

SL16 : Titres Garçon et Fille (15), Mixte (10).

⁽¹⁾ Si une catégorie ne rassemble pas le nombre minimum d'équipages, un seul titre Open sera attribué.

Proposer un Championnat de France Espoir Multicoque de Sport 18 – 25 ans

Objectifs :

- Prendre en compte l'animation sportive développée par les clubs.
- Apporter en continuité des titres en 14, 15 et 16 pieds attribués aux pratiquants de 12 à 20 ans une finalité autour d'un titre national avec des bateaux puissants pour la tranche d'âge des 18-25 ans et prolonger ainsi leur activité dans la pratique du Catamaran de Sport.

L'ANIMATION SPORTIVE

- Reconnaissance des épreuves majeures pouvant servir à l'attribution d'un titre de Champion de France Intersérie ou de Champion de France Longue Distance, (Eurocat, Raid Emeraude, Raid des Corsaires, Raid du Duc d'Albe, Catagolfe).
- Examiner avec les classes les actions à mettre en place pour favoriser leur développement et plus particulièrement les classes accusant une baisse de leur activité par exemple les Formule 18 avec 1300 bateaux certifiés F18 et 261 coureurs classés en 2015, ou les Classe A face à la difficulté de faire courir des bateaux classiques et des bateaux potentiellement volants en fonction des allures et de la force du vent.
- Collaborer avec le Small Catamaran Handicap Rating System (SCHRS) organe de l'ISAF ayant pour mission d'établir la table des ratings applicable aux épreuves intersérie. Placé sous la présidence de la France, le SCHRS regroupe Anglais, Hollandais, Suisses, Belges, Sud-Africains, Australiens et Français. Réuni à la FFVoile en octobre 2015 un des axes de travail est l'harmonisation des différents systèmes existants et notamment la table de Texel.

- Réflexion sur les contraintes liées aux différences de vitesse et de trajectoires des bateaux en course (bateaux classiques et bateaux volants) et les mesures de sécurité à adopter tant au niveau des équipements à recommander qu'au niveau des parcours à mettre en place.

STATISTIQUES

- Ont été faites les statistiques sur les classements de coureurs établis à partir des résultats des épreuves transmis à la FFVoile par les organisateurs pour la période du 26/11/2014 au 25/11/2015.
- Ces statistiques ont pour seul but de permettre d'établir une image précise de la pratique du catamaran de sport pour les classes ou séries bénéficiant d'un classement national : F18, HC16, Dart18, Viper, Class A, SL16, 15.5, Tyka ainsi que pour les classements nationaux des pratiques Intersérie, raid et flotte collective.
- Ces statistiques comprennent :
 - Répartition des coureurs par activité et sexe.
 - Répartition 2002 – 2015 des coureurs par classes, par pratiques (INC, raid, flotte collective).
 - Répartition des coureurs par ligues, classes et sexe.
 - Par classes : nature et nombre des épreuves disputées.

Egalement établis pour 2014 à partir des fichiers Département Développement et résultats des épreuves le parc des <15 pieds et >15pieds par club et par ligues.

COMMISSION DERIVEURS ET QUILLARDS VOILE LEGERE

Jean-Pierre CHURET

Rémi Perrin : Président Commission Dériveurs

Michel La Clavière : Président Commission Quillards Voile Légère

Commissions Techniques 2015 :

- Changement de président de la commission technique dériveur (R.Perrin)
- Le format des réunions a été modifié avec maintenant deux réunions annuelles de 2 jours
- Le fonctionnement est plus rigoureux (agendas, documents préparatoires, compte-rendu, action-list entre les réunions).

Panorama de la pratique compétitive 2015 :

- 9000 régatiers (7600 Dériveur + 1350 QVL), stable vs 2014.
- Croissance sensible sur les 2 plus grosses ligues Bretagne et PACA plus l'Île de France pour les QVL, les autres en baisse. Féminisation également en baisse (à 21%), stable en QVL 56% des régatiers ont moins de 18 ans en Dériveurs, pour le QVL, environ 70% des pratiquants ont plus de 45 ans.
- Le turn-over est de 40% pour quasiment toutes les tranches d'âge, les actions doivent donc continuer de porter plus sur la fidélisation que sur l'attractivité qui reste très bonne (40% de nouveaux).
- L'intersérie continue de croître avec 4500 régatiers ayant pratiqué en 2015, dont 80% viennent des classes FFV. Plus de 65% des régatiers de Classe pratiquent l'intersérie, à l'exception des Optimist (7%), 505 (39%) et Finn (41%). Pour les QVL, l'intersérie est croissante sauf en Dragon et MiniJi.
- Les bateaux de conception récente (<30ans) représentent moins de 15% des pratiquants. Moins de 5% chez les bateaux d'adultes). Il en est de même pour les QVL.

Les Orientations 2015 :

Le travail 2015 a principalement porté sur l'objectif de fidélisation des régatiers :

- Diversification des formats de courses, afin que toutes les populations de sportifs trouvent des épreuves correspondant à leurs attentes.
- Amélioration et meilleure structuration de la pratique Intersérie.
- Amélioration de la communication avec les clubs, les classes et les régatiers pour faire percoler sur le territoire les bénéfices des réformes mises en place.

Les Actions Intersérie 2015 :

- Test concluant des groupes de vitesse sur le France IND et l'Open de France.
- Réalisation d'un "**Questionnaire Satisfaction Régatier**" à l'issue du Championnat de France Intersérie recueillant un très bon retour (satisfaction >80%).
- Suite à ce retour, généralisation du concept sur les autres régates intersérie à forte participation via la publication du document "**Intersérie Mode d'Emploi**".
- Mise au point avec la CCA, du document : "**Règles de jauge et de courses pour courir des épreuves en intersérie dériveur/quillards voile légère**".
- Rédaction du document "**Les rating dériveurs et Quillards voile légère à partir de 2016**".

(Objectif, Politique Rating, Processus d'établissement, Méthode d'établissement).

- Mise à jour importante de "**La Table des Rating Dériveur et Quillards Voile Légère**", avec formalisation des groupes de vitesse, et des rating par paliers afin de promouvoir le jeu sur l'eau.

Les Actions Régate / Format de Course 2015 :

- **Suivi hebdomadaire des régates** avec contact des clubs pour encourager les bonnes pratiques.
- Définition de **nouveaux formats** (Open Start, Courses par Élimination) avec tests grandeur nature sur différentes épreuves régionales et nationales (Championnat de France Minimes).
- Travail sur la systématisation du rôle de **directeur de course**, pour améliorer la phase préparatoire de la régata, et le jour de la régata, avec meilleure prise en compte du cahier des charges.
- Recommandation sur l'usage du **pavillon "U"** dans l'univers Sport Compétition et Sport en Club.

Les Actions Sécurité 2015 :

- Mise à jour et Synthèse des évolutions de règlement avec la commission sécurité. Publication du document "**Dériveurs, Soyons Réglo**" pour les pratiquants.

Les Orientations 2016 :

Mise en application, et suivi des réformes Intersérie conçu en 2015 :

- Application des **groupes de vitesse**, de la **nouvelle table de rating**.
- Modification des conditions d'accès au Championnat de France : Age mini, Der et QVL.
- Travail **avec les Classes pour redynamiser les flottes régionales** via une mutualisation des épreuves sur des formats intersérie.
- Généralisation de l'intersérie comme **format privilégié des régates de grade 5B, 5C**.
- Introduction d'un **rond Intersérie** sur les grandes classiques type "Régata de l'Armistice".
- Création du format INVL : **Intersérie Voile Légère** regroupant Dériveurs /Quillards VL / Cata / Planche).
- Création du format CLVL ; **Classe Libre Voile Légère** : Course Open Libre en Temps réel.

Développement de la pratique sportive en Club :

- Développement de la **flotte Collective en Club**. En particulier avec la possibilité de venir régater en louant un bateau de club.
- Développement de la **voile familiale** à travers, entre-autres, l'accompagnement des enfants pendant que les adultes régatent, via des initiatives type mini-pirates, bateau de club collectif Optimist avec découverte de la régata en atelier Opti-Fun.
- Introduction des **nouveaux formats** (Open Start, Slalom), en prologue de grosses épreuves.
- Améliorer le **maillage territorial**, création et liaison avec des "points focaux relais" dans les ligues.

Développement d'un Indice de Performance FFVoile :

- Permettre aux régatiers d'identifier leur **niveau** de pratique en régata, de visualiser leurs **progrès** et de quantifier leur **performance individuelle** sur une régata, (via des Classements "aux Écarts").
- Apporter ensuite du jeu pour tous avec les classements d'animation : Net d'Indice.

COMMISSION VOILE RADIO COMMANDEE
Bernard Merlaud

En 2015 au total il y a eu 462 coureurs classés (480 en 2014) mais un coureur qui a régaté sur plusieurs séries est comptabilisé plusieurs fois.

Classement National Individuel Fédéral : 326 participants à 1 régata (308 en 2014 et 312 en 2013)

Il y a eu 160 régates de tous grades et toutes classes, dont : 72 en M et 54 en IOM. 9 n'ont pas été validées en M et 4 en IOM, n'ayant pas atteint les quotas requis.

Les deux classes phares avaient leur championnat de France à Beaulieu (06) du 30/04 au 03/05 pour les IOM et à Valenciennes (59) du 14 au 17/05 pour les M, ce qui explique la faiblesse de participation, aggravée par la tenue du championnat du Monde des IOM à San Francisco du 8 au 16/5.

	Nb	G3	G4	G5A	G5B	G5C	Non validée	classés
M :	72	3	6	31	21 (+1)	11 (+1)	2 G5A, 5 G5B , 2 G5C	162
IOM :	54	2	6	22	14 (+1)	10 (+1)	1 G5A, 2 G5B, 1 G5C	176
10	3	-	2	1	-	-	1 G4	21
RG65 :	12	-	-	10	1	1	1 G5A	32
RClaser	10	-	-	2	5 (+1)	3 (+1)	1 G5B, 1 G5C	42
MMagic :	3	-	-	-	-	3	1 G5A	17
Multi		-	-	-	- (+1)	-	-	0
MCR :	6	-	-	-	4	2		29
total	160	5	14	66	45	28	18	481

Pour mémoire tableaux récapitulatifs des M et IOM depuis 2010

M : les grades 3 faits à l'étranger ne sont pas comptabilisés

Grade	3			4			5A			5B			5C			total			classés	reg/skip
	nb	bal/départ	moy	nb	bal/départ	moy	nb	bal/départ	moy	nb	bal/départ	moy	nb	bal/départ	moy	nb	bal/départ	moy		
2010	1	43	43	15	209	13,19	43	401	9,32							59	653	11,07	162	4,03
2011	1	51	51	9	181	20,11	42	470	11,19	11	138	12,54	16	139	8,68	79	979	12,39	157	6,24
2012	1	50	50	11	211	19,18	33	337	10,21	20	219	10,95	14	133	9,5	79	950	12,03	152	6,25
2013	1	60	60	7	151	21,45	33	371	11,24	19	212	11,16	14	129	9,21	74	923	12,47	165	5,59
2014	1	46	46	6	156	26	31	338	10,09	23	293	12,74	16	162	10,12	77	995	12,92	165	6,03
2015	1	50	50	6	169	28,17	31	445	14,35	21	228	10,86	11	116	10,55	72	1008	14	162	6,22

Pour les IOM

Grad e	3			4			5A			5B			5C			total			classés	reg/skip	
	Année	nb	bat/ départ	moy	nb	bat/ départ	moy	nb	bat/ départ	moy	nb	bat/ départ	moy	nb	bat/ départ	moy	nb	bat/ départ			moy
2010	1	65	65	16	221	13,38	38	474	12,48								55	760	13,81	185	4,11
2011	3	156	52	9	204	22,66	41	470	11,46	15	147	9,8	23	187	8,13	91	1164	12,79	187	6,22	
2012	3	141	47	9	155	17,22	29	341	11,75	16	147	9,18	12	91	7,58	69	875	12,68	168	5,21	
2013	1	61	61	8	240	29,8	31	420	13,12	11	139	11,58	13	97	7,46	66	957	14,5	177	5,41	
2014	1	62	62	7	217	30	32	473	14,78	18	235	13,05	3	40	13,33	61	1027	16,8	181	5,67	
2015	2	117	58,5	6	181	30	22	364	16,55	14	185	13,21	10	138	13,8	54	985	18,24	176	5,56	

Comme dans les autres pratiques on note une stabilité du nombre de licenciés VRC en 2015 avec un nombre croissant de nouveaux pratiquants, objectifé par le nombre de demandes de nouveaux numéros. Il y a donc également en VRC un problème de fidélisation des pratiquants. Par ailleurs, on note aussi un renouvellement important de la flotte aussi bien en classe M qu'en classe IOM. Enfin, il y a nombre croissant de régates en LaserRC et RG65. Il va donc être important d'intégrer complètement ces nouvelles classes dont les associations hésitent encore à demander leur affiliation à la FFVoile.

Bilan des grandes régates : Nationales : les 2 épreuves 1M font le plein : Tricastin (74 entrées avec de nombreux étrangers) et Nantes (61).

Il faudra veiller à ce que les Championnats de France ne tombent pas en même temps qu'une grande épreuve CE ou CM et être vigilant sur la position des dates des grandes épreuves FFVoile pour qu'elles fassent le plein de participants ; pas assez de plans d'eau organisateur d'épreuves au centre de la France et facilement accessibles pour tous.

Bilan des grandes régates à l'étranger :

- Classe IOM Championnat du Monde à San Francisco 5^{ème} O Cohen, 8^{ème} A. Carré
- Classe M National Anglais 2^{ème} L. Gerbeaud,
- Classe M National Pays Bas 1^{er} G Di Crescenzo, 2^{ème} N. Selves, 3^{ème} L. Gerbeaud

L'année 2016 sera marquée par trois championnats importants :

- Championnat d'Europe de la classe IOM en Espagne 25/06 - 01/07/2016
- Championnat du Monde de la classes M en Italie 23/09 - 30/09/2016
- Championnat du Monde de la classe 10 en Italie 01/10 - 03/10/2016

La VRC tient à rendre hommage à Emile SERVELLA, décédé cette année, pour tout ce qu'il a apporté à notre pratique en France. Un trophée portera son nom en 2016.

L'action de la Commission Jeunes, et c'est une spécificité affirmée, est par essence transversale : conformément aux statuts de la Fédération, son objectif principal est de faire des propositions aux Départements sportifs sur la pratique de la voile chez une population qui regroupe plusieurs tranches d'âges, des niveaux de structurations sportives différents et des « supports » variés qui font toute la richesse et la diversité de notre sport. Ces réflexions focalisées sur la pratique des jeunes au sens large ont un objectif fondamental : contribuer à créer un cadre favorable, et donc à lever les freins, à l'augmentation du nombre de jeunes licenciés et de pratiquants du sport voile.

La Commission jeunes s'est réunie avec une très petite minorité de ses membres à la mi-novembre 2015. Elle a consacré cette journée de travail à la question de la pratique compétitive chez les plus jeunes et à la manière dont la FFVoile pourrait s'inspirer d'expériences menées avec succès dans d'autres disciplines sportives.

En effet, il ne faut pas se voiler la face, si la voile attire des jeunes, elle a beaucoup de mal à les fidéliser. Le turn-over de nos jeunes licenciés est important. La survalorisation d'un seul et unique objectif, le championnat de France jeunes, qui mobilise sur le terrain la majorité des ressources humaines et financières et la difficulté à proposer des offres d'animation sportives alternatives et capables de prendre en compte la diversité des publics jeunes et de leurs attentes, expliquent en grande partie notre difficulté à augmenter notre nombre de licenciés jeunes.

Résoudre ce problème sur lequel la Commission Jeunes avait déjà alerté les élus de la Fédération et les responsables des Départements qui gèrent les pratiques compétitives n'est pas simple. Ce problème est même d'autant plus compliqué à résoudre que la voile dans son ensemble n'a pas forcément la culture de l'ouverture vers d'autres disciplines sportives et n'a pas forcément intégré l'importance des approches comparatives. Et pourtant de nombreux sports rencontrent les mêmes problématiques que le monde de la voile. Certaines fédérations y ont apporté des solutions intéressantes qui pourraient être sinon reproduites, du moins adaptées à l'univers de la voile.

La Fédération Française de Tennis est justement l'exemple de ces fédérations sportives qui ont apportés des solutions novatrices et efficaces à la problématique du développement de la pratique jeune.

C'est pourquoi la Commission Jeunes de la Fédération Française de Voile a fait venir un responsable de la Direction Technique Nationale du Tennis, la personne qui a mis en place toute la réforme de la pratique jeune dans ce sport avec un succès très encourageant.

Il est ressorti que de nombreuses choses mises en place au tennis pourraient être adaptées à la pratique de la voile. Le principal frein potentiel à la mise en œuvre de ce type de projets étant l'absence de volonté politique pour remettre en cause les habitudes et les logiques conservatrices. Serions-nous prêts comme l'a fait par exemple le tennis à valoriser les pratiques compétitives collectives et non plus seulement individuelles de nos jeunes ? Serions-nous prêts à restreindre l'accès aux championnats de France et à faire émerger des championnats de proximité construits sur des logiques où le ludique et la convivialité seraient les éléments déterminants ? Serions-nous prêts à rompre avec la tradition et à adapter nos formats de compétition pour nous adapter aux réelles attentes des jeunes qui arrivent et découvrent notre sport ? Autant de questions sur lesquelles nous avons encore trop de mal à nous positionner et sur lesquelles la Commission Jeunes a tenu à alerter les élus et les responsables de la Fédération Française de Voile.

Au rang des mesures mises en œuvre par les différents départements qui gèrent les pratiques compétitives, la Commission Jeunes se réjouit que le dossier des formats de course ait enfin pu avancer comme elle l'avait recommandé il y a plusieurs années déjà. Ce qui a été fait au championnat de France minimes flotte collective est un premier pas, mais un premier pas important pour diversifier la manière de faire de la voile de compétition et séduire le public jeune qui ne se reconnaît pas dans la pratique classique de la voile de compétition.

La Commission Jeunes se réjouit également de l'introduction pour les années à venir du catamaran au championnat de France minimes flotte collective. Elle espère également que ce mouvement en faveur des pratiques en équipage se poursuivra.

La Commission jeunes salue également tout le travail mené par le Département habitable avec notamment les collectifs inshore et course au large dont les résultats ne sont plus à démontrer.

COMMISSION SPORT EN ENTREPRISE

Claude THOUROT

L'année qui vient de s'écouler a été dans l'ensemble une année d'application des décisions prises précédemment.

L'appel à projet qui a été lancé sur les critères définis a eu un succès qui demande à être confirmé. Huit dossiers ont été retenus répondant aux critères : deux en voile habitables, deux en courses par équipes et flottes collectives en voile légère, une course pour les handicapés ESAT en voile légère, une course en flotte dériveurs, aides à la mise en place de deux compétitions, une à Marseille qui sera innovante en prenant quatre courses qui auront un classement spécifique « entreprise » et une à Mèze. La dernière réunion a permis de faire le point sur cette première année d'application et de modifier certains critères, dont la partie financière.

Concernant la prise en compte du sport entreprise par l'ensemble des composantes fédérales, nous restons dans la même situation, c'est-à-dire la non prise en compte par les ligues (à part quatre ou cinq) et les CDVoile (à part aussi quatre ou cinq) seuls les clubs adhèrent à la politique fédérale notamment pour répondre à la demande d'entreprises non adhérentes à la fédération ou de groupes privés. Le CDVoile 13 avec notre concours, une association locale et quelques gros clubs d'entreprises (Airbus), ont mis en place un Challenge sur quatre courses avec un classement Entreprises, c'est une première dans notre système.

Le bilan de l'année en matière de participation a été importante, aussi bien en habitable avec dix-huit sélectives réparties sur l'ensemble du territoire et une finale à Quiberon, des épreuves en voile légère dans quatre régions dont deux en région parisienne.

Par ailleurs, il y a toujours autant d'épreuves d'entreprises au calendrier fédéral (plus de quatre-vingt). Nous avons suivi et participé à de nombreuses réunions sur le sport-santé et l'attribution dans certaines ligues du label niveau un à des clubs de voile FFVoile.

Le partenariat avec la Fédération Française du Sport Entreprise va nous permettre de développer notre activité en PACA et Martinique grâce à son ancrage régional et départemental.

Le dossier « Achète ta place » pour pouvoir se développer devra obtenir des moyens complémentaires. La commission a utilisé la news « voile légère » pour faire passer ses informations, la FFSE relaie toutes nos actions et informations à diffuser, le site fédéral reste aussi un bon moyen d'information.

Merci à tous ceux qui ont bien voulu nous aider dans notre tâche et espérons que dans avenir proche notre action viendra grossir le nombre de licenciés.

COMMISSION HANDIVOILE, HANDISPORT ET SPORT ADAPTE

*Brigitte VIAUD
Bernard PORTE*

La commission Handivoile de la FFVoile poursuit la mise en œuvre du plan d'action qu'elle a édité au début du mandat. En 2015 des avancées importantes ont été faites, notamment sur le test de natation ou encore la formation.

La prise en compte des personnes en situation de handicap s'inscrit dans une démarche globale de la FFVoile

- *Prise en compte de tous les handicaps*
- *De la découverte jusqu'au plus haut niveau sportif*
- *Formation de l'encadrement,*
- *Formation des bénévoles*
- *Mise en accessibilité des clubs*
- *Aide à l'achat de matériels*
- *Communication*

Au service d'une pratique mixte : handi et valide ensemble

Quelques chiffres

En 2015 se sont :

- 283 clubs de la FFVoile (sur 1036) qui ont déclaré avoir accueilli des personnes en situation de handicap
- 14 200 personnes en situation de handicap accueillies (soit une moyenne de 50 par club)
- 5 349 en situation de handicap mental
- 3 235 en situation de handicap physique
- 5 616 en situation de pluri handicap
- 113 régates handivalide au calendrier
- près de 100 journées d'entraînement pilotées par les ligues
- un budget de près de 100 000 € avec un partenariat fort
- Une activité haut-niveau pilotée par la FFH avec le soutien de la FFVoile avec un titre de champion du monde en 2.4 notamment.

Développement de l'activité

De la découverte au plus haut niveau, la commission s'attache à couvrir tous les niveaux de pratiques, avec notamment le développement d'une pratique sportive régulière pour proposer aux personnes en situation de handicap une suite à une séance découverte ou un cycle d'initiation. Le conseil aux structures est ici un élément important.

Parmi les points forts de cette année, nous avons finalisé le travail sur la réforme du test de natation avec le Ministère qui a conduit à la réforme du code du sport et l'adoption du règlement fédéral le 26 juin.

Nous constatons une pratique de perfectionnement en hausse avec plus de 100 journées d'entraînement identifiées effectuées par les ligues, facilitée par des aides financières vers les ligues et les clubs.

La Commission a accompagné et/ou co/organisé des manifestations majeures

- Championnat de France solitaire sur MiniJi support du championnat Handisport
- National Hansa
- Championnat de France Unss sport partagé
- North Hansa Cup
- National Néo Sète (report 2016)

Nous avons toujours l'objectif que la voile soit un sport comme les autres pour les personnes en situation de handicap dans une mixité renforcée : handi-valide ensemble

Quelques difficultés pour identifier les régates « ordinaires » où il y a des PSH, un manque de régates de niveau 5 dans des régions où il y a une pratique et des régates de niveau 4 et sup pour une pratique locale en intersérie pour proposer un parcours sportif local. Enfin, il y a encore trop de régates sans résultats ou inscrites au calendrier et invalidées

Sur le développement de la pratique sportive, la commission va demander aux clubs pour 2016 :

- De mettre Handivalide dans le titre
- De cocher la case correspondante dans la déclaration
- D'organiser des championnats de Ligue et développer le nombre de régates niveau 5 pour une pratique locale → mettre au moins 2 régates : une à l'automne, l'autre au printemps
- De déclarer systématiquement une INQ sur les régates pour accueillir le multi-support en large développement.

En 2016, il y aura aussi la création d'un championnat de France Handivalide en double sur Hansa 303 permettant ainsi l'accès aux championnats de France à tous types de handicaps.

La formation

Autre point fort de cette année 2015 dans le travail de la commission, la mise en œuvre de deux formations spécifiques handivoile pour répondre aux demandes du terrain :

1- *La mise en place d'une qualification d'éducateur handivoile pour :*

- L'encadrement nautique
- La sensibilisation à tous les types de handicap
- L'accueil
- La prise en charge
- L'encadrement.

Cette formation organisée avec la FFH sur un temps contraint permet d'avoir les éléments de base relatifs aux problématiques des PSH.

Si l'encadrement souhaite aller plus loin dans sa formation il est orienté vers CQH ou AQSA.

Pour 2016 : 2 voire 3 formations éducateur sont programmées

2- *La formation des bénévoles avec mise en place d'une qualification d'accompagnateur handivoile :*

- La sensibilisation à tous les types de handicap
- L'accueil et la prise en charge.

Cette formation est basée sur un contenu E-Learning (financé par AG2R-La Mondiale) et pratique. Former ces bénévoles permet de gagner en temps de navigation et de renforcer la mixité.

En déc 2015, il y a eu une formation d'un formateur dans chaque ligue avec pour 2016 a minima une formation dans chacune de ces ligues.

L'accessibilité

Ce travail de fond continue avec :

- La réédition et mise à jour du guide paru au début des années 2000 (parution fin hiver 2016)
- *Les aides financières sur portiques d'aide à l'embarquement, pontons, ...*
- *Les conseils.*

Il est complété par des aides à l'achat de matériel via un appel à projet aidé par AG2R-La Mondiale. Ont été ainsi cofinancés : des bateaux, des voiles, des remorques de route pour les régates, de la mise en accessibilité des bateaux, aménagements.

La communication

Elle reste un point essentiel pour faire connaître nos actions et travailler en réseau pour un partage des bonnes pratiques. Ainsi ont été mis en place : un site internet dédié de la commission avec des blogs des bonnes pratiques, les informations sur les formations, des vidéos, ...

Nécessité d'avoir un outil de présentation de l'activité handivoile sous la forme d'un document synthétique qui sera développé en 2016, il sera décliné sur les régions.

Il y aura également en opération de communication, le renouvellement au moment du départ de la transat AR2G-La Mondiale pour un nouveau challenge handivoile avec les skippers et les handi !

La possibilité de trouver facilement les clubs proposant de l'activité handivoile a été renforcé sur www.fairedelavoile.fr

Dans cette démarche, un travail de fond sera entrepris en lien avec la FFH sur la nécessité de développer et identifier l'offre de pratique.

Dernier point sur la communication, le Handiguide. Ce site dédié du Ministère des sports recense les clubs qui proposent une activité handi. Cela est un indicateur du ministère. Pour 2016, tous les clubs qui ont déclaré accueillir des PSH seront inscrits automatiquement sur ce site.

Le réseau des régions

La commission ne pourrait pas effectuer ce travail de développement sans le réseau des régions.

Il est réuni une fois par an en collaboration avec la FFH et permet d'échanger sur les bonnes pratiques, les difficultés,...

Des échanges toute l'année renforcent cette action.

Il reste encore à développer certains points avec peu ou pas de réunions de la commission régionale et de regroupements avec les clubs, important pour dédramatiser la notion d'accueil de PSH au-delà de l'aspect accessibilité pour les clubs.

Cette notion de réseau se développe aussi avec des contacts et des actions qui commencent avec APF, AFM et qui seront renforcées en 2016 avec les outils de communication développés.

Christine COURTOIS

La Commission Féminine s'est retrouvée en 2015 sur 3 réunions de travail.

La Commission s'est étoffée cette année avec l'arrivée d'Anne DOS SANTOS (Ligue Rhône-Alpes) et Géraldine HENRI (Ligue Normandie)

La commission féminine a été présente sur le stage 100% féminin organisé à Giens par le dispositif Bleuets, Patricia BOYER a passé une journée avec les jeunes filles stagiaires et a rencontré les entraîneurs et les intervenants pour de passionnants échanges.

Les actions de la commission Féminine se sont partagées cette année avec :

Une aide à l'organisation d'une épreuve de Match Race féminin à la Rochelle.

Présence de notre Présidente et aide à l'organisation de la Moca Régata, régata entièrement féminine en OPEN 5.70 organisée par le CDV Finistérien qui s'est enrichie en 2015 de l'affichage important de la Commission Féminine.

A cette occasion les nouveaux Lycra WLS ont fait leur première apparition sur les pontons.

Développement de la distribution de Lycra WLS aux coureurs, de badges et de fanions dans les clubs organisateurs d'épreuves féminines, les badges ont rencontré un très vif succès auprès des concurrentes étrangères.

La commission Féminine a suivi avec intérêt l'initiative de la Commission Centrale d'Arbitrage sur le développement de son action de l'arbitrage « féminin-plurielles »

Dans le cadre de l'importance prise par le funboard féminin, la commission s'est investie dans un stage en octobre pour la promotion de ce sport au féminin.

Sur chaque régata où un membre de la commission féminine était présent, rencontre et discussion avec les coureurs et entraîneurs.

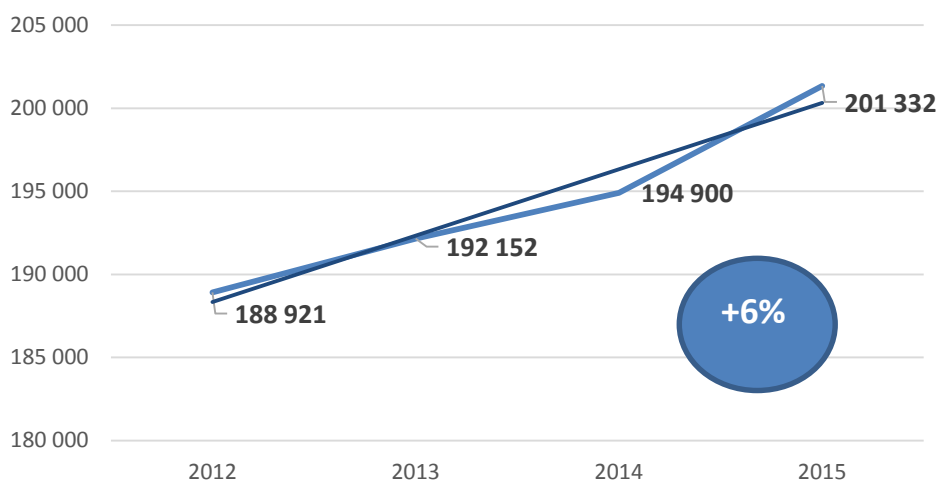
Le concours d'affiche Femmes à la Barre pour une 2^{ème} édition qui a obtenu de nouveau un vif succès par le nombre et la qualité des affiches. Cette action sera bien sûr reprogrammée en 2016.

Sur la saison à venir la Commission Féminine s'investira au plus près des actions développées par tous les départements de la Fédération Française de Voile pour la fidélisation et l'accueil de nouveaux publics féminin.

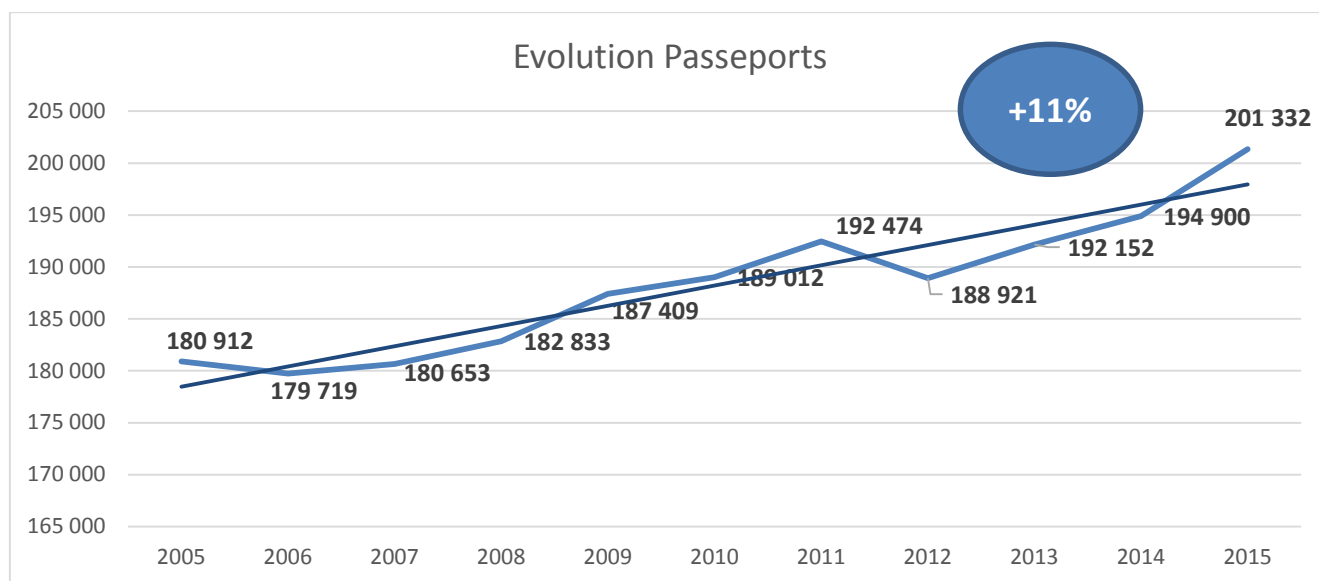
2015 est encore une année record, le réseau continue de se développer avec une progression de 3,3% et franchit le cap des 200 000 passeports voile délivrés ...

Si 2014 avait permis d'atteindre un record historique de près de 195 000 passeports voile délivrés, 2015 est une année d'exception avec 201 332 passeports voile délivrés soit une progression de plus de 3,3%. Sur l'olympiade c'est donc 4 années consécutives de développement qui représente plus 6% de progression dans la diffusion de nos titres. Sur 10 années, cette progression est de 11% et représente plus de 20 000 titres.

Evolution Passeports



Evolution Passeports



En 2015, le département Développement a continué d'œuvrer avec l'aide des ligues, des comités départementaux et des clubs pour accompagner le développement des activités dans les territoires. Les résultats obtenus témoignent toujours des capacités de développement de notre réseau fédéral, de sa capacité à s'adapter et se moderniser en permanence avec le soutien de la fédération et des ligues régionales.

Améliorer la qualité des activités

En 2015, le département Développement a continué d'engager des actions structurantes pour aider à améliorer la qualité des activités dans les clubs.

1. La labellisation des structures fédérales et leur accompagnement

Le **schéma de labellisation fédéral** guide aujourd'hui nos campagnes de labellisation. 12 ligues se sont aujourd'hui engagées, par convention avec la Fédération, dans le suivi des audits de structures qui permettent de mettre en place un accompagnement direct sur le terrain. A terme ces audits pourront être améliorés grâce au développement d'un outil en ligne dédié qui facilitera le travail des auditeurs et leur permettra de consacrer davantage de temps à la visite du club.

Pour mieux promouvoir les offres des clubs labellisés, le département a conduit cette année la réalisation de vidéos de promotion des activités **cours particuliers** et **jeunes enfants** (disponibles en ligne sur le serveur média fédéral). Il a également réédité les deux catalogues offres adultes et jeunes.

2. Aider au développement d'un réseau d'accueil grand public

Malgré un contexte de crise économique les activités du réseau EFVoile continuent de progresser. Ce réseau contribue très majoritairement à l'augmentation du nombre de passeports qui nous permet de battre un record historique en nombre de Passeports voile délivrés.

Améliorer la diversité des activités

Les axes de développement concernent la diversification des offres notamment à destination des publics adultes débutants ou déjà initiés. Dans ce cadre, trois chantiers importants ont été continués en 2015 sur le développement des **balades à la voile**, sur le réseau des **Points de Location et sur le coaching plaisance**. En complément de ces actions spécifiques, le département Développement a continué à promouvoir la plateforme E-Commerce fédérale et à collaborer à la refonte du site grand public « [faire de la voile](#) ».

1. Les balades à la Voile : formation au Brevet de capitaine 200 restreint et promotion

En 2015 nous avons maintenu une offre de formation pour nos cadres professionnels permettant d'accéder au brevet de Capitaine 200 restreint. Cette offre de formation nationale est organisée en lien avec le centre de formation des affaires maritimes (Concarneau). En parallèle, 79 dossiers ont été traités en 2015 et 71 attestations d'expérience à la mer ont été établies (pré requis pour l'obtention du brevet). Les enjeux sont importants car à compter de maintenant ce brevet devient obligatoire en cas de contrôles des autorités maritimes.

2. Les Points Location FFVoile : développement et accompagnement du réseau

En 2015, 157 demandes de labels ont été traitées et 104 labels validés. Le dispositif d'accompagnement dédié comprend : signalétique, outils de promotion personnalisés, matériel nautique dédié, textile....A l'automne, une enquête nationale a été conduite pour identifier les points d'amélioration à apporter dans l'accompagnement du réseau et la redéfinition du pack promotionnel associé au label.

3. Le réseau de Coach Plaisance : lancement et expérimentation du nouveau label

Le travail engagé en 2013, piloté par le département Développement a pour objet de développer dans notre réseau un ensemble de prestations commercialisables à destination de plaisanciers ou futurs plaisanciers. L'offre concerne des prestations de courte durée organisées au sein de 5 grandes gammes : sécurité, conduite/ manœuvre, pilotage, maintenance, vie à bord. 2015 a permis d'expérimenter ces prestations avec les premières structures labellisées et leurs coaches.

Le travail mené en 2015 a permis :

- L'organisation d'une réunion d'accueil nationale des premières structures labellisées et de leurs coaches
- L'instruction conjointe avec le département habitable de 119 dossiers de coaches,
- L'habilitation de 65 coaches et la labellisation de 32 structures et 6 indépendants
- La réalisation d'une vidéo de promotion de l'offre disponible sur le serveur média
- L'accompagnement du label avec l'envoi de packs associés à la cotisation
- Les audits et visites des premières structures et coaches labellisés
- La réalisation d'un dossier de presse et la promotion de l'offre

Enfin, une offre de formation courte réservée à nos coaches a été initiée pour leur permettre d'exercer leurs activités sur les bateaux à moteur.

1. La nouvelle E-Boutique clubs FFVoile

Imaginée pour faciliter les commandes des clubs et leur rendre encore plus de services grâce à une interface rénovée, la boutique offre du matériel sur une gamme élargie de produits après des négociations tarifaires avec les fabricants. Après cette première année de fonctionnement et suite à l'augmentation de son activité, des ajustements de fonctionnement sont en cours pour assurer le suivi de ce projet au sein de la FFVoile.

Chiffre d'Affaire :	450k€ HT
Nombre de clients :	370 clubs
Nombre de commandes :	environ 830 commandes
Nombre de produits vendus :	environ 15 000 produits

2. La formation de pilotes régionaux pour la démarche progrès

Depuis 3 ans, le département Développement a engagé une formation de « cadres consultants régionaux » tenant compte que la gestion économique, bien qu'essentielle, n'était pas un point fort de notre réseau de clubs. Ces derniers seront capables d'aider les structures qui le souhaitent à améliorer leur performance globale dans 3 domaines d'actions : réaliser des gains sur les activités en haute saison, optimiser la gestion des achats et des ventes de matériel, optimiser la gestion des personnels. En 2015, une troisième formation a ainsi été initiée sur ce thème tenant compte de la très grande satisfaction des premières promotions de cadres accueillis.

3. La formation des formateurs de CQP AMV

Afin d'améliorer et de renforcer la qualité de nos dispositifs de formation, et tenant compte du travail important d'accompagnement à mettre en place sur la formation de formateurs, le département Développement a mis en place et animé une Equipe Technique Nationale Formation qui a permis de piloter de manière efficace nos dispositifs et d'organiser la **5ème édition du forum national des formateurs** (35 participants). Le travail conduit cette année a aussi permis de :

- Consolider un calendrier de formation nationale pour couvrir les besoins de recyclage des formateurs.
- Concevoir le contenu des recyclages
- Renforcer la qualité de la formation des formateurs par la définition des épreuves certificatives
- Continuer la réflexion sur les documents associés aux formations
- Assurer l'enregistrement des certifications
- Participer aux réunions de travail associées à la gestion du dossier des CQP en lien avec la MFE (avis sur les habilitations, FAQ,...).

Pour mieux promouvoir la formation au CQP, un flyer de promotion et une vidéo (disponible sur media) ont été réalisés.

4. Le suivi des professionnels chevronnés

Ce dispositif mis en place en 2012 a pour ambition d'accompagner nos professionnels expérimentés pour faire valoir leur expérience en vue de l'obtention du DEJEPS (diplôme de niveau III) en leur proposant un suivi individualisé. Une personne ressource a été missionnée pour réaliser cet accompagnement sur mesure qui répond à un réel besoin des professionnels souvent isolés, accaparés par « l'urgence du quotidien » et très investis dans leurs missions au détriment de la valorisation de leur propre carrière. Les retours sont très positifs sur ce dispositif innovant orienté vers et pour nos professionnels (plus **de 120** professionnels accompagnés depuis son lancement). Cependant, 2015 marque le pas en terme de besoins avec peu de dossiers déposés. Par ailleurs, il faut constater que les professionnels ont des difficultés pour terminer leur parcours de formation pour des raisons variées : manque de temps, manque de financement.....

5. Les productions techniques et pédagogiques

2015 a aussi été l'occasion de rééditer de nombreux documents permettant de doter les clubs pour animer leurs formations ou prestations. Un travail important a ainsi été conduit pour permettre la réédition du **manuel enseigner la voile**. Ces documents sont disponibles à la vente sur la E-boutique clubs ou proposés gratuitement dans les packs aux clubs labellisés.

Animation du réseau des clubs

- Organisation du **colloque national** annuel du Développement avec la ligue Corse de voile en mars 2015. Ce colloque national a permis d'initier un travail de réflexion sur la fidélisation des pratiquants dans notre réseau. Tenant compte de la qualité du travail réalisé par les territoires, ces échanges et réflexions nous ont permis d'engager la réalisation d'une production nationale dédiée qui sera finalisée en avril 2016. Le document

de plus de 40 pages est organisé autour de 4 thèmes (locaux et matériel, communication, encadrement et offres d'activité) et permettra de présenter :

- les pistes de progrès identifiées lors du colloque
 - les outils fédéraux en lien avec chacun des thèmes
 - les repères et chiffres clefs
 - les bonnes pratiques identifiées dans les territoires.
- o Organisation de deux **comités de pilotage nationaux** (avant et après saison) et des groupes de travail associés.
 - o Actualisation des **chiffres clefs régionaux, départementaux et des clubs** 2015 mis à disposition sur le site internet.

Voile scolaire

En 2015, le département a continué de s'impliquer dans l'aide au développement de la voile scolaire. En collaboration avec l'USEP (convention nationale), les actions conduites en 2015 visent principalement à étendre l'expérimentation menée en 2014 pour permettre la participation de classes de l'école primaire à une **compétition de voile virtuelle** et l'organisation d'un challenge interclasse (Virtual Regatta). La mini transat 2015 a ainsi été l'occasion pour plusieurs classes du cycle 3 (CE2-CM1-CM2) de participer virtuellement à cette course transatlantique. Une classe de La Plagne, qui avait préalablement organisé une classe de mer à Camaret, a ainsi gagné la mini-transat virtuelle FFVoile-USEP. Les autres actions menées ont porté sur :

- Réalisation d'un guide de la rencontre USEP/FFVoile
- Continuer le travail de réflexion sur la **formation** des enseignants
- Réalisation d'une **vidéo de promotion** des actions voile scolaire menées en collaboration avec l'USEP
- Réalisation d'un **flyer** « hisser les voiles en un clic ».

COMMISSION DES DIRECTEURS DE COURSE

Christian LE PAPE

STATISTIQUES ADMINISTRATIVES :

Depuis 2006, 44 directeurs de course ont été habilités (pas de nouveau directeur de course en 2015). En 2015, 15 Directeurs de Course ont été habilités (renouvelés) pour 27 épreuves encadrées ; On recense :

- aucun nouveau Directeur de Course (uniquement des renouvellements)
- 15 renouvellements, dont :
- 9 Directeurs de Course ont été renouvelés sur au moins 2 épreuves (concernant 24 épreuves) :
 - . Jacques Caraës : 1A et 1B
 - . Gilles Chiorri : 1A et 1B
 - . Bernard Duval : 1A et 1B
 - . Denis Hugues : 4A et 1B
 - . Yves Le Blévec : 2 B
 - . Mathias Louarn : 2B
 - . Georges Korhel : 3B
 - . François Sérurier : 2A et 2B
 - . Sylvie Viant : 1A et 1 B

➤ **4 Directeurs de Course ont été renouvelés sur une seule épreuve :**
pour un total de 4 épreuves : 4B.

➤ **Sur les 15 renouvellements :**

- 3 Directeurs de Course exerçaient déjà au cours de l'année 2006 : Bernard Duval, Denis Hugues, Claude Joseph.
- Ces 3 directeurs de course ont été renouvelés tous les ans, depuis 2006 sans exception.

➤ **En 2015, 9 directeurs de course ont dirigé plusieurs manifestations sur la saison.**

➤ **En 2015, 34 épreuves à Directeur de course ont été identifiées :**

- dont 4 ont été annulées (habilitations non prononcées) : 3A et 1B :
 - Drake & Horn 1616 – 2016 Regatta (A)
 - Cape Horn Race 2016 – 2016 (A)
 - La Route des Princes (A)
 - Le Triangle des Iles Vanille (B)
- dont 2 nouvelles épreuves :
 - Drake & Horn 1616 – 2016 Regatta
 - La Route des Princes

➤ **1 épreuve reportée de 2013 à 2015, puis annulée en 2015 :** Cape Horn Race

➤ **1 épreuve reportée de 2014 à 2015, puis annulée en 2015 :** Triangle des Iles Vanille

➤ **Les 27 épreuves qui se sont réellement déroulées se répartissent ainsi :**

- Epreuves de Type A : 9 identifiées,

- Epreuves de Type B : 18 identifiées.

Equipage type A	3
Equipage type B	6
Double type A	5
Double type B	9
Solo type A	4
Solo type B	11

(38 au total ; Le chiffre se situe au-dessus de 27 car certaines manifestations comportaient 2 ou 3 catégories de bateaux).

Distance parcourue et concurrents au départ :

- **En 2015, 27, épreuves ont été disputées, 26 en 2014, 30 en 2013, 26 en 2012 et également 26 en 2011.**
- **En 2015, on recense 909 bateaux au départ,**
pour 823 en 2014, 1070 en 2013, 778 en 2012, 814 en 2011.
- **L'ensemble des participants a parcouru 847 200 milles en 2015,**
- 740 000 milles en 2014,
- 1 471 000 milles en 2013.

De manière forfaitaire, la distance parcourue par chaque concurrent ayant abandonné est calculée en divisant la distance réelle du parcours par deux (pas basé sur les traces. On n'en dispose pas ...) ;

Milles parcourus selon les types de courses :

- Colonne de gauche : bateaux ayant terminé la compétition
- Colonne de droite : ceux qui ont abandonné

Double - Type A	197 317	12 919
Double - Type B	52 412	2 272
Equipage - Type A	33 000	3 000
Equipage - Type B	69 488	16 592
Solo - Type A	339 300	17 810
Solo - Type B	97 215	3 860
Solo, Double et Equipage – Type B	1 812	180
Total général	790 544	56 633

Répartition des concurrents :

- **Sur les 909 concurrents au départ, la répartition est la suivante :**

Distance théorique des parcours : **de 178 à 5 400 milles.**

9 départs de course ou de manches reportés,
15 parcours modifiés,
5 manches annulées,
pour 61 manches / étapes prévues.

- **Durée des courses : de 1 à 21 jours.**

	2015	2014
Mini 6.5 :	308 soit 34 %	326 soit 31 %
Figaro :	164 soit 18 %	186 soit 17 %
Class 40 :	52 soit 6 %	95 soit 9 %
IMOCA :	45 soit 5 %	43 soit 4 %
Multi 50 :	7 soit moins de 1 %	28 soit 2,60 %
Multi de plus de 60 pieds :	4 soit moins de 1%	14 soit 1,30 %

Classique de tradition :	17 soit 2%	non répertoriés 2014
Autres catégories HN/IRC :	311 soit 34 %	367 soit 34 %

Les chiffres sont très proches des années précédentes en répartition.

➤ **Nombre d'abandons :**

2015 :	134 sur 909 bateaux au départ	soit % 14,74 % de l'effectif
2014 :	113 sur 823 bateaux au départ	soit 13,75 % de l'effectif
2013 :	170 sur 1070 bateaux au départ	soit environ 16 % de l'effectif.

Ces chiffres font apparaître une certaine constance du nombre d'abandons.

➤ **Tous les ans, une épreuve se situe particulièrement au-dessus de la moyenne des abandons :**

2015 :	Course en équipage avec 30 abandons sur 47 concurrents	soit 64 %
2014 :	Course en solitaire, 25 abandons sur 37 participants	soit 67 % de l'effectif.
2013 :	Course en équipage	71% d'abandons.

➤ **Abandons par série :**

Autres catégories HN et IRC :	46 abandons sur 367
Monotypes Figaro :	13 abandons sur 164
Mini 6.50 :	53 abandons sur 308
Class 40 :	2 abandons sur 52
IMOCA :	8 abandons sur 45
Monocoques classiques :	8 abandons sur 17
Multicoques 50 :	2 abandons sur 7
Multicoques supérieurs à 60 pieds :	2 abandons sur 4

Chaque année, l'analyse des causes d'abandons ne permet pas d'identifier des constantes liées aux types de bateaux, aux spécificités des équipages et aux zones de navigation.

En revanche, les conditions de vent et de mer rencontrées jouent systématiquement un rôle déterminant dans le nombre des abandons.

En 2015, on peut noter une augmentation assez sensible des abandons pour problèmes médicaux (9 cas) ou blessures (8 cas).

Ces abandons, pour causes médicales, interviennent principalement sur des courses professionnelles.

Sur les courses considérées de « loisirs », les abandons signalés sont notés dans la rubrique « raisons personnelles ».

➤ **Assistance et secours :**

En 2015, 9 demandes d'assistance pour 17 en 2014 et 22 en 2013.

En 2015, déclenchement balises SARSAT à **3 reprises** pour **5** en 2014 et **6 reprises** en 2013.

En 2015, **4 interventions CROSS/MRCC** signalées dans les rapports des Directeurs de Course, **17** en 2014, **16 en 2013**, **2** en 2012, **3** en 2011, **3** en 2010, **13** en 2009.

On dénombre 3 interventions hélicoptères et 5 hélitreuillages.

Une fois de plus, il est indispensable de rappeler le rôle important des bateaux accompagnateurs qui sont intervenus 8 fois, suite à des demandes d'assistance (5 en 2014, 13 en 2013). **Ils étaient au nombre de 40 sur l'ensemble des compétitions en 2015.**

Les interventions de la SNSM restent à un niveau très faible depuis plusieurs années. Une seule opération en 2015 et 4 en 2014.

➤ **Analyse des statistiques :**

En 2015, comme depuis plusieurs années, on ne dénombre fort heureusement aucune victime décédée ou disparue sur l'ensemble des épreuves à Directeurs de Course.

Depuis 2006, on peut noter la mise en place dans une grande majorité de compétitions, de personnes ressources, d'outils, de procédures favorisant l'anticipation de problèmes liés à la sécurité.

Parmi ces dispositifs, on peut citer :

- les stages ISAF de sécurité et de survie,
- les stages médicaux adaptés à la mer et/ou au large,
- L'obligation renforcée de fournir un dossier médical complet pour les épreuves de catégorie 0 et 1 disputées en Solitaire ou en Double,
- La présence d'un médecin référent et/ou supervisant l'épreuve (10 en 2015) et sa présence 24/24 h sur 9 épreuves en 2015 et 6 en 2014,
- Les équipements des bateaux conformes aux catégories OSR,
- L'obligation d'embarquer des combinaisons de survie (15 sur 26), des balises AIS personnelles (17 sur 27 en 2015 et 15 sur 26 en 2014),
- L'entraînement collectif dans des situations proches de la réalité peut également optimiser la fiabilité des équipages et des bateaux,
- Dans ces organisations, les Directeurs de Course sont des acteurs déterminants de cette évolution. Avec compétence et professionnalisme, ils organisent et supervisent des dossiers ou des épreuves de qualification (Dossiers 12 sur 27, parcours 8 sur 26 compétitions 2014) puis suivent et assistent les concurrents 24h /24h pendant la durée de la compétition.
- Avant le départ, toutes les manifestations à Directeurs de Course incluent l'organisation d'un briefing météo et sécurité. Dans de nombreux cas, ils sont renforcés par des interventions d'organismes ou d'institutions en charge des secours et du sauvetage,
- Au fil du temps, on note également une amélioration très sensible de la précision et de la fréquence du positionnement des concurrents pendant la compétition (Le nombre de positions quotidiennes à disposition du Directeur de Course varie de 1 à 288),
- La qualité de ce positionnement constitue un des éléments majeurs de sécurité qui nécessite d'être encore développée et optimisée,
- La réactivité et l'efficacité des secours sont également en constante optimisation.

➤ **Composition des listes :**

Les directeurs de course sont habilités de catégories « A » et « B ».

Durée de validité sur les listes : 4 ans à partir de l'année d'entrée en liste.

TYPE A :

- CARAËS Jacques,
- CHIORRI Gilles,
- DUVAL Bernard,
- HOREAU Denis,
- HUGUES Denis,
- SERUZIER François,
- VIANT Sylvie.

TYPE B :

- CHARON Benoit,
- GAUMONT Christophe,
- KORHEL Georges,
- LALLEMAND Mathias,
- LAURENT Jean-Luc,
- POIROT Xavier,
- ROTTEE Guillaume.

Ces listes pourront être mises à jour en cours d'année (ajouts ou retraits).

➤ **Qui sont les organisateurs d'épreuves ?**

(Ces chiffres prennent en compte les 27 épreuves réellement courues)

- Clubs :
 - 17 en 2012
 - 19 en 2013
 - 18 en 2014
 - 16 en 2015

- Sociétés évènementielles :
 - 6 en 2012
 - 8 en 2013
 - 3 en 2014
 - 4 en 2015

- Ligues :
 - 1 en 2012
 - 2 en 2013
 - 1 en 2014
 - 1 en 2015

- Sociétés évènementielles utilisant un club support :
 - 3 en 2012
 - 1 en 2013
 - 4 en 2014
 - 2 en 2015

CONCLUSION :

Au bout de 10 années d'existence, la Commission a aujourd'hui un fonctionnement bien rodé notamment renforcé par la constitution en mai 2013 de deux organes : le Comité Opérationnel et l'Assemblée Plénière. A noter aussi que les directeurs de course habilités forment un groupe homogène qui collabore, échange et travaille en bonne cohésion avec la Commission.

Concernant la sécurisation de la pratique, la lecture des statistiques présentées ci-dessus et au vu du nombre de milles parcourus par les concurrents, la Commission peut se réjouir du faible niveau d'intervention nécessaire à la sécurisation de nos pratiquants sur les courses au large en équipage, en double et en solitaire

A l'issue du colloque des directeurs de course qui s'est tenu les 26 et 27 janvier 2016 à Port La Forêt en présence d'un vingtaine de directeurs de course en activité, et de la présence d'experts intervenus sur différents sujets, il semble que, dans l'avenir, nous aurons à travailler sur les grands thèmes suivants :

1. Réorganisation des briefings skippers avant les départs des courses au large, en prévoyant la possibilité d'organiser des briefings skippers à huis clos,
2. En collaboration avec la Commission Médicale de la FFVoile, définir un mode opératoire de déclenchement des secours (soit pour des raisons techniques, soit pour des raisons médicales), pour permettre une meilleure coordination entre les organisateurs de compétitions, les équipes de direction de course, les équipes techniques des concurrents et les moyens d'intervention de l'Etat.
3. Enfin, force est de constater que les bateaux qui courent au large évoluent sur le plan technologique. La commission devra nécessairement travailler en collaboration avec les directeurs de course et les sportifs pour adapter les règles de sécurité actuelles à cette évolution de la pratique.

COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE

*Jean-Luc DENECHAU
Nathalie PEBEREL et Romain GAUTIER*

1. LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE
1.1 Réunions de la Commission Centrale d'Arbitrage :

3 journées de réunion ont permis à la Commission Centrale d'Arbitrage de réunir ses membres et d'avancer dans la réalisation de ses objectifs.

1.2 Nouvelle Assistante Commission Centrale d'Arbitrage :

Le 2 mars, Cécile Vénuat a rejoint l'équipe de la Commission Centrale d'Arbitrage. Passionnée par la voile, Lasériste accomplie, juge régionale au moment où elle nous a rejoint, Cécile a toutes les cartes en main pour compléter à merveille notre équipe. Nous nous réjouissons de son arrivée à nos côtés.

2. LA GESTION DES ARBITRES
2.1 Les qualifications d'arbitres au 31/12/2015 :

	Comité de course	Juge	Joueur d'épreuve	Umpire	Juge Vagues	Contrôleur course au large	Total
Internationaux	11	17	9	9	Sans objet	Sans objet	46
Nationaux	124	71	40	20	6	28	293
Nationaux stagiaires	17	10	5	2	0	1	66
Total	152	98	54	31	6	29	405

Arbitres de haut niveau (liste Ministère des Sports 2015)

Comité de course	Juge	Joueur d'épreuve	Umpire	Total
8	11	1	3	23

2.2 Liste 2015 des arbitres nationaux par groupe :

Deux juges, deux joueurs, deux umpires, un contrôleur d'équipement course au large et cinq comités de course nouvellement nommés ont intégré en 2015 le groupe « National 4 ». Quatre comités de course, un joueur et sept juges, issus des groupes « National 4 » et « National 3 » ont intégré le groupe « National 2 ». Trois comités de course et un joueur d'épreuve intègrent le groupe « National 1 ». Les critères d'affectation sont l'expertise, la qualité de l'arbitrage, l'activité d'arbitrage, la disponibilité et le savoir être.

2.3 Renouvellement des qualifications d'arbitres :

79 qualifications étaient renouvelables au 31 décembre 2015 :

	Comité de course	Juge	Joueur	Umpire	Juge vagues	CECL	Total
Total	41	21	8	5	3	1	79
Renouvelés	37	20	7	3	3	1	71
Non renouvelés	4	1	1	2	0	0	8

De plus, World Sailing, anciennement ISAF (International Sailing Federation) a renouvelé les qualifications internationales pour 3 comités de course, 6 joueurs, 7 juges et 5 umpires.

2.4 Nouvelles qualifications délivrées en 2015 :

	Comité de course 2015	2014	Juge 2015	2014	Joueur 2015	2014	Umpire 2015	2014	Contrôleur Equipement Course au large 2015	2014	Total 2015	2014
Internationaux	1	=	1	↘ -1	0	=	0	=	Sans objet	=	2	↘ -1
Nationaux	7	↘ -1	3	↘ -6	2	↘ -1	2	↗ +1	1	↘ -7	15	↘ -14
Nationaux stagiaires	10	↗ +1	7	↗ +4	3	=	2	↗ +1	0	↘ -3	22	↗ +3
Total	18	=	11	↘ -3	5	↘ -1	4	↗ +2	1	↘ -10	39	↘ -12

3. INFORMATION, REGLEMENTATION ET DOCUMENTATION

3.1 Information :

Six bulletins officiels d'information aux arbitres de la FFVoile « Le Rappel Général » ont été réalisés et diffusés par mail aux arbitres internationaux, nationaux, nationaux stagiaires, régionaux, régionaux stagiaires, arbitres de club, ainsi qu'aux Présidents des Commissions Régionales d'Arbitrage, aux membres du Conseil d'Administration de la FFVoile et aux Présidents de Ligue.

Depuis 2015, les commissaires aux résultats sont également destinataires de ces bulletins.

3.2 Documentation :

De nombreux documents (68) ont été traduits, réactualisés et/ou mis à disposition sur le site internet de la FFVoile et sur la clé arbitre au cours de l'année 2015 dont, entre autres :

- Règles expérimentales Match Race 2015,
- Les décisions du jury d'appel,
- Le manuel des juges ISAF,
- L'actualisation du livret des Questions/réponses (13 questions/réponses) de l'ISAF,
- Les mises à jour du logiciel de classement FREG,
- Les modifications aux RCV faites par World Sailing, anciennement ISAF (version du 6 décembre 2014),
- Le Livre des Cas 2013-2016 réactualisé (incluant les modifications et nouveaux cas 2014 et 2015),
- Les 3 nouveaux Cas ISAF 2015 (Cas 133, 134 et 135),
- Compte-rendu arbitre groupe 1,
- Avis de course type et Instruction de course type VRC,
- Mise en place du dispositif Jeune Arbitre, Charte du Jeune Arbitre,
- Livret interprétations RCV 42,
- Mémo Interprétations RCV 42,
- Infractions fréquentes RCV 42 en Optimist,
- Interprétations fréquentes RCV 42 en 49er,
- Quizz avec Réponses sur la RCV 42,
- Règles de jauge et de course interserie voile légère,
- Mise à jour Division 240,
- Information observateurs lors d'une instruction,
- Règles de classe 505, Seascope 18, Dragon, SB 20, Mini 40, HOBBIE CAT 16, HOBBIE CAT 14, 1M, Class 40, Nacra 17.

4. LES AVIS DE COURSE ET INSTRUCTIONS DE COURSE (CA)

La Commission Centrale d'Arbitrage, conformément à son règlement, assure son rôle de conseil auprès des organisateurs, des départements sportifs de la FFVoile et des arbitres dans la rédaction des différents documents de course. C'est ainsi qu'en 2015, plus de 40 avis de course et 46 instructions de course de compétitions majeures (Championnats de France, compétitions soumises à convention d'arbitrage, etc.) ont été relus, mis en conformité avec les différents règlements et les règles de course et validés par la Commission Centrale d'Arbitrage.

5. LES CONVENTIONS D'ARBITRAGE

Conformément aux critères validés par le Bureau Exécutif de la FFVoile en février 2008 (compétition à direction de course et/ou délivrant des prix en espèces pour un montant supérieur à 5000 €), la Commission Centrale d'Arbitrage a proposé au Bureau Exécutif une liste de 17 compétitions soumises à convention d'arbitrage (14 en 2014, 14 en 2013, 14 en 2012, 19 en 2011, 14 en 2010).

Ces compétitions ont ainsi donné lieu à 1167 journées d'arbitrage indemnisées.

En 2015, à l'occasion du Bureau Exécutif du 11 juin, la Commission Centrale d'Arbitrage a modifié les conventions d'arbitrage en les classifiant (3 catégories A, B et C) et en affectant un tarif minimum variable suivant ces catégories. Les indemnités d'arbitrage mises en place lors de la création des conventions en 2008 n'avaient pas été réévaluées depuis lors et un ajustement de ces conventions était devenu indispensable pour permettre une évolution vers la professionnalisation de l'arbitrage pour les compétitions professionnelles. Cette mesure sera effective au 1^{er} mai 2016.

6. LES DESIGNATIONS DES ARBITRES

6.1 Les désignations des arbitres :

La Commission Centrale d'Arbitrage a géré les désignations des arbitres sur environ 350 compétitions de grade 4 à W, pour 6799 journées d'arbitrage (à titre d'information, une session d'arbitrage est comptabilisée suivant le nombre de jours de compétition prévus, ce nombre de jours étant plafonné à 8 jours maximum pour les compétitions ayant une durée supérieure à 8 jours).

De plus, la Commission Centrale d'Arbitrage a assuré le suivi des désignations tout au long de l'année, afin d'adapter les équipes d'arbitres aux besoins des organisateurs notamment sur toutes les compétitions à directeur de course, suite à la décision du Bureau Exécutif de la FFVoile du 10 décembre 2010 (« Le Bureau exécutif de la FFVoile entérine la compétence unique de la Commission Centrale d'Arbitrage pour nommer les arbitres sur les compétitions à direction de course à compter du 1^{er} janvier 2011 »).

De même, les contrôleurs d'équipement course au large sont intervenus sur les compétitions suivantes : 900 Nautiques, Normandy Channel Race, Solitaire du Figaro, Armen Race, Générali Solo, Les Sables Les Açores, Mini Transat, Solo Maître Coq, Tour de Bretagne et Transat Jacques Vabre soit 124 journées d'arbitrage pour un total de 423 bateaux contrôlés en catégories RSO 1, 2 et 3.

6.2 Le logiciel de désignation des arbitres :

Le logiciel mis à disposition des arbitres, des organisateurs et des Commissions Régionales d'Arbitrage par la Commission Centrale d'Arbitrage continu à être bien utilisé, ce qui a donné lieu pendant l'année 2015 à l'envoi de 8722 mails dont :

- 221 mails informant les arbitres non retenus sur une compétition de la clôture des désignations sur la compétition, afin de leur permettre d'actualiser leur agenda d'arbitrage en conséquence,
- 1224 mails prévenant les arbitres qu'un club les a sollicités pour arbitrer une compétition,
- 7277 mails de désignation aux arbitres et organisateurs.

7. LA FORMATION

7.1 Les formations initiales

A l'identique des années précédentes, les candidats sélectionnés pour suivre une formation nationale ont été désignés sur une compétition majeure de la FFVoile, en tant qu'arbitre en immersion avec un tuteur national, et ont ensuite complété leur formation par 3 jours de stage théorique dans les locaux de la FFVoile à l'automne. En 2015, ces journées de formation théorique se sont ainsi déroulées du 18 au 20 septembre pour les 2 qualifications (Comités, Juges) qui ont ainsi pu être regroupés sur des sujets communs. Ces regroupements ont permis une approche plus transversale de l'arbitrage, et un travail sur l'équipe d'arbitres, chacun pouvant prendre en compte les rôles respectifs de chacun. Ce cursus a été suivi cette année par 7 comités de course et 7 juges.

A l'issue de ces 2 étapes, après un résultat satisfaisant, les candidats sont validés arbitres nationaux stagiaires et terminent leur cursus de formation par les évaluations traditionnelles.

Un stage de formation initiale umpires a été organisé du 31 octobre au 1^{er} novembre à Nouméa et a été suivi par 4 umpires régionaux ou nationaux stagiaires.

Il a permis de valider 2 umpires régionaux et un umpire national stagiaire.

7.2 Les évaluations nationales d'arbitres nationaux stagiaires :

Pendant l'année 2015, grâce au concours des clubs organisateurs qui ont bien voulu répondre favorablement à l'accueil de nos arbitres en formation, ce dont nous les remercions, la Commission Centrale d'Arbitrage a pu mener à bien 28 évaluations de comités de course nationaux stagiaires, 9

évaluations de jaugeurs nationaux stagiaires, 18 évaluations de juges nationaux stagiaires et 7 évaluations d'umpire national stagiaire. La Commission Centrale d'Arbitrage remercie les formateurs et les évaluateurs pour leur implication auprès de nos arbitres nationaux stagiaires.

7.3 Le séminaire de formation continue des arbitres nationaux :

Les journées de formation continue ont eu lieu les 12 et 13 décembre à la FFVoile. Elles ont réuni 16 comités de course, 8 umpires, 12 CECL et 10 juges.

7.4 La Formation internationale :

Une juge (Corinne Aulnette) et un comité de course (François Farjaud) ont été qualifiés respectivement juge et comité de course internationaux par World Sailing pour les 4 prochaines années.

7.5 Formation Etudiants :

Corinne Aulnette a animé trois séances de formation aux règles de course pour les étudiants du comité d'organisation de la compétition Spi Dauphine 2015, désireux de s'investir dans l'organisation sportive de leur compétition.

7.6 Formation complémentaire à l'arbitrage direct pour les juges nationaux :

La Commission Centrale d'Arbitrage a organisé du 9 au 15 mars un stage d'arbitrage direct (avec application de l'annexe Q expérimentale) pendant le Trophée de l'Île Pelée à Cherbourg. 25 équipages ont tourné sur une flotte collective de quinze J80. Ce stage a ainsi permis aux juges de perfectionner leur positionnement par rapport à la flotte, les techniques de communication entre les bateaux jury et d'appréhender de façon plus complète l'arbitrage direct.

Le National Optimist course par équipe à La Rochelle a également permis de continuer à former des juges à l'arbitrage sur l'eau (team race), du 23 au 25 mai à La Rochelle.

7.8 Formation course au large :

Deux jours de formation ont été organisés à la FFVoile, les 20 et 21 mars, réunissant une trentaine d'arbitres intervenant sur les compétitions course au large. Après discussions sur des situations intéressantes vécues en 2014, les arbitres ont travaillé sur les documents de course avec pour objectif la rédaction de documents types dédiés à la Course au large. Un texte a pu être élaboré pour définir les marques virtuelles (waypoints) et une soumission au Bureau Exécutif a ainsi été rédigée à la suite de ces deux jours de formation.

7.7 Action « Arbitres au féminin pluri-elles » :

Trois sessions de formation ont été organisées par la CCA durant l'année 2015, totalisant 57 candidates dans le cadre de l'action « Arbitres au féminin pluri-elles », réservée aux femmes désireuses de s'investir dans l'arbitrage, action basée sur un recrutement large, sur un système de formation novateur et s'adaptant aux contraintes de temps et de disponibilité que rencontrent les femmes.

En présence d'arbitres référentes, ces sessions ont permis à chacune d'entre elles d'entamer leur formation sur un week-end, de découvrir le cursus de formation et l'utilisation de la plateforme de formation à distance mise à leur disposition, tout en favorisant la création d'un réseau d'arbitres féminines.

Les stagiaires ont unanimement souligné l'importance de ces regroupements, la qualité de la formation mise à leur disposition par la plateforme et ont insisté sur la flexibilité et l'adaptabilité de ce système.

8. LES ACTIONS SPECIFIQUES

8.1 Le numéro d'urgence CCA :

Pour sa septième année de fonctionnement, le numéro de téléphone « Urgence CCA » permettant à tous les arbitres d'appeler 7 jours sur 7 la Commission Centrale d'Arbitrage en cas d'incidents ayant nécessité l'intervention de secours extérieurs a reçu 4 appels (pour 8 en 2014, 18 en 2013, 10 en 2012, 13 en 2011 et 15 en 2010). Un tableau est tenu à jour, précisant la date, le lieu ainsi que l'organisme ayant diligencé les secours.

8.2 La « clé Arbitre » :

La mise à jour automatique de la clé arbitre s'est traduite en 2015 par la mise à disposition sur ce support de 66 nouveaux documents ou documents réactualisés, les informations de ces mises à jour étant communiquées aux arbitres par le biais du « Rappel Général ».

8.3 L'arbitre de club :

Les présidents de clubs de la Fédération Française de voile ont validé 1042 arbitres de club pour l'année 2015 suite à la décision du Conseil d'Administration du 11 juin 2010 créant la fonction d'arbitre de club (pour 766 en 2014, 814 en 2013, 810 en 2012 et 576 en 2011).

8.4 Les Jeunes Arbitres (14 à 18 ans) :

Sous l'impulsion de Paul-Edouard Despierres, chargé par la Commission Centrale d'Arbitrage d'assurer le suivi de cette action au plan national, le bilan est positif et l'action continue sa progression. Depuis l'Automne 2015, Gwen LE ROY assure le suivi des Jeunes Arbitres et Jeunes Officiels accédant à la majorité.

8.4.1 Les réunions :

Réunions de travail dans les Ligues avec les comités de pilotage de l'action Jeune Arbitre, respectivement en Aquitaine, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon, Bretagne, Haute-Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

8.4.2 Les actions spécifiques :

Mise à jour du document générique « Mise en place du dispositif Jeune Arbitre » avec mise en ligne sur la clé arbitre de la FFVoile.

Poursuite de l'identification des Jeunes Arbitres, Jeunes Officiels, Arbitres Tuteurs et référents Jeunes Arbitres dans les Ligues : suivi de la mise en place progressive par la Commission Centrale d'Arbitrage de l'accès aux documents mis à la disposition des arbitres et au logiciel de désignations sur les compétitions pour l'ensemble des Jeunes Arbitres (dont les Jeunes Officiels de niveau académique, licenciés FFVoile). Cette dernière action sera prioritaire sur l'année à venir en direction des Commissions Régionales d'Arbitrage.

8.4.3 Les actions nationales Jeunes Arbitres et Jeunes Officiels :

- Championnat de France Minimes Flotte Collective à l'ENVS à Quiberon en juillet : participation de 12 Jeunes Arbitres et Jeunes Officiels. Actions de formation au jury et au jugement semi direct sur le plan d'eau. Cette épreuve a également permis de valider un comité de course régionale et un juge régionale, parmi les jeunes arbitres présent-e-s. A noter que pour la première fois, un des ronds de ce Championnat de France (le rond des Tyka/l'Equipe) a été totalement géré par sept Jeunes Arbitres et Jeunes Officiels, avec un comité de course national référent. Une belle réussite pour ces 7 jeunes.

- Championnat de France Handivalide à La Rochelle, où les Jeunes Arbitres sont associés à l'organisation de l'épreuve et à l'arbitrage semi-direct. Participation aux actions de jury à terre et sur l'eau.

- D'autres actions plus spécifiquement régionales sont à souligner : Grand Prix de l'Armistice en Aquitaine, Journées spécifiques en Rhône Alpes, Championnat de France UNSS Windsurf en Languedoc-Roussillon, Glisse, Espoirs Solitaire Equipage en PACA. Toutes ces actions ont pu se développer avec l'appui soit des Ligues concernées, soit des CDVoile, soit des clubs eux-mêmes très souvent sensibilisés au dispositif, ce qu'il convient de souligner comme véritable nouveauté dans les engagements de terrain réalisés en 2015.

8.4.4 Les chiffres Jeunes arbitres et Jeunes Officiels pour 2015 :

- 181 Jeunes Arbitres sont identifiés dans 23 Ligues (pour 176 en 2014, 160 en 2013, 148 en 2012, 122 en 2011 et 82 en 2010),

- 173 Jeunes Officiels de niveau académique sont identifiés pour cette année 2015, (pour 184 en 2014, 85 en 2013, 64 en 2012, 44 en 2011).

A noter : la mise en place progressive d'une seule dénomination : « Jeune Arbitre » pour les deux filières FFVoile et UNSS, résultante d'une convention nationale plutôt bien partagée par l'ensemble des acteurs du dispositif.

8.4.5 Bilan 2015 :

Au total, on observe toujours une progression sensible du dispositif national. Les chiffres donnés ici tiennent compte d'un rythme de renouvellement des effectifs en constant mouvement. Ils tiennent compte aussi de l'accès à la majorité d'un certain nombre de JA qui :

- quitte le dispositif en raison de leurs études (Lycée, Grandes Ecoles et Universités),
- diffère leur participation pour les mêmes raisons,

- passe pour certains dans le dispositif de formation des arbitres adultes et en direction du dispositif régional.

La progression du nombre de jeunes reste un élément de satisfaction :

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Mise en place	82 JA et 79 JO	122 JA et 44 JO	148 JA et 64 JO	160 JA et 85 JO	176 JA et 184 JO	181 JA et 173 JO

Si le dispositif initial n'est pas là pour recruter de nouveaux arbitres mais beaucoup plus pour permettre à certains Jeunes d'arbitrer pour mieux régater, il reste que commence à s'identifier une fidélisation de la fonction initiale vers des qualifications fédérales d'arbitre régional de plus en plus fréquentes dans les Ligues engagées dans ce dispositif.

La mise en place par la CCA d'un référent national chargé du suivi des Jeunes Arbitres après leur accès à la majorité constitue une avancée particulièrement appréciée. Gwen LE ROY s'est engagée à ce titre et dispose d'une excellente écoute parmi cette jeune population.

8.5 Les commissaires de régates :

Le logiciel de désignation des arbitres permet dorénavant d'inclure les commissaires aux résultats sur les compétitions. Un travail de fonds est en cours, avec une sensibilisation des clubs et des commissions régionales d'arbitrage pour favoriser la reconnaissance de ces commissaires de régates.

8.6 Réseaux sociaux :

La Commission Centrale d'Arbitrage est présente sur les réseaux sociaux, avec :

8.6.1 une page « FFVoile Arbitres » sur l'application Facebook, page créée en juin 2014, avec 116 publications pour l'année 2015 (comprenant mise en ligne de photographies et les liens vers d'autres pages) avec 600 personnes qui « aiment » cette page, dont 33% de femmes et 67% d'hommes)

8.6.2 un compte twitter « FFVoile Arbitres » avec environ 2000 tweets et 450 abonné-e-s.

9. COMMISSIONS REGIONALES D'ARBITRAGE ET CCA

La Commission Centrale d'Arbitrage était présente lors des réunions des arbitres régionaux en début d'année 2015 et a ainsi répondu favorablement à l'invitation des Présidents de Commissions régionales d'arbitrage des Ligues Languedoc Roussillon, Ile de France et Bretagne.

De plus, la Commission Centrale d'Arbitrage a invité les présidents des Commissions Régionales d'Arbitrage au siège de la Fédération le 17 janvier 2015. L'ordre du jour a principalement porté sur un recensement des ressources (tant financières qu'humaines) des Commissions Régionales d'Arbitrage et sur l'évolution de la formation régionale harmonisée, avec la mise à disposition de la plateforme de formation à distance à l'ensemble des régions pour 2017. Cette mise à disposition et les modifications qu'elle implique a été acceptée à l'unanimité par les présidents présents. Une formation des formateurs régionaux a ainsi été envisagée pour le courant de l'année 2016.

10. L'AFCAM

A l'occasion de l'Assemblée Générale 2014 de l'Association Française du Corps Arbitral Multisport qui s'est tenue le 13 mars 2015 au CNOSF à Paris, en présence de Jean-Luc Denéchau, deux arbitres voile ont été honorés, Philippe Faure (comité de course international) dans la catégorie arbitre Elite et Yoann Peronneau (juge national) dans la catégorie arbitre Espoir.

Pour terminer ce rapport, nous tenons à remercier l'équipe des permanents de la CCA pour l'excellence de leur travail.

JURY D'APPEL

Christian PEYRAS

1/ Nombre d'Appels :

En 2015, le Jury d'Appel a reçu **11 appels** pour :

- o 11 en 2014,
- o 11 en 2013,
- o 11 en 2012,
- o 10 en 2011,
- o 18 en 2010,
- o 14 en 2009,
- o 16 en 2008,

soit une stabilisation à un nombre moins important que par le passé.

- **Répartition par supports de pratique :**
18 % des appels concernent les **Habitables**, 73 % les **Dériveurs et Quillards de Sport** et 9 % la **VRC contre 55 % Habitables** et 45 % **Dériveurs et Quillards de Sport** en 2014.
Les Habitables ont nettement moins d'appels.
- **Répartition par grades :**
 - o 1 appel, soit 9 % des appels sont sur des compétitions de **grade 3**
 - o 3 appels, soit 27 % sur des compétitions de **grade 4**
 - o 7 appels, soit 64 % sur des compétitions de **grade 5A**.

En 2014, 55 % des appels concernaient des épreuves de grade 3, 9 % des compétitions de **grade 4** et 36 % des compétitions de **grade 5**.

- **Répartition par appelants :**
 - o 1 appel soit 9 % est un appel du Président de Comité de Course
 - o 10 Appels soit 91 % émanent de concurrents.

En 2014, 27 % étaient des demandes de confirmation ou correction de décisions par des Présidents de Jury d'épreuve et 73 % émanaient de concurrents.

2/ Recevabilité des Appels :

Tous les appels étaient recevables sur la forme et ont été instruits sur le fond. Ceci est la preuve d'un meilleur travail des appelants.

3/ Motifs d'Appel :

- Sur les 10 appels adressés par des concurrents:
 - 1 concernait une contestation de **faits établis**
 - 3 un **vice de procédure**
 - 1 une contestation de recevabilité
 - 1 un changement de voile
 - 1 une contestation de composition d'équipe
 - 2 une erreur de parcours
 - 1 une action inadéquate d'un bateau de sécurité
- Sur l'appel par un Président de Comité de Course, cela concernait un reclassement d'un BFD.

4/ Décisions :

- **Appels des concurrents :**
 - o 8 ont fait l'objet d'une **confirmation de la décision** du Jury de l'épreuve
 - o 1 a conduit à une **nouvelle instruction avec un nouveau jury désigné par la CCA**

- 1 a conduit à la modification de la décision du Jury de l'épreuve avec modification des résultats
- **L'appel du Comité de Course** a conduit à une modification de la décision du Jury.

5/ Fonctionnement du Jury d'Appel :

Le Jury d'Appel s'est réuni en 2015 une seule fois en séance plénière à Paris.
La majorité des appels a été traitée par email avec une instruction confiée à 2 instructeurs.
Cette procédure, qui exige rigueur et discipline, fonctionne bien.

6/ Avis du Jury d'Appel:

Le Jury d'Appel constate :

- l'absence d'appels pour les épreuves de grade 5C et 5B,
- une nette diminution des appels d'habitables,
- que tous les appels sont recevables en la forme,
- encore trop de fautes de procédure.

Jean-Pierre CHAMPION

L'année 2015 a consisté pour le service des relations internationales à la poursuite de sa stratégie sur le plan des relations avec les instances internationales. Il est rappelé que l'année 2016 sera une année électorale pour le prochain exécutif et Council ainsi que dans la désignation des membres des comités et donc réellement importante pour la FFVoile au sein de la Fédération Internationale.

Cette stratégie se veut notamment au service entier de soutien à la candidature de Paris pour accueillir les Jeux Olympiques d'été en 2024, le comité d'organisation de la candidature ayant retenu le site de Marseille pour accueillir notamment les épreuves de voile.

Au niveau européen, 2015 a permis à la France, avec l'accord de la Fédération Européenne de Voile, d'accueillir le Championnat d'Europe Jeune groupé en juillet à Brest.

La FFVoile a également poursuivi des actions bilatérales fortes avec les fédérations algériennes et tunisiennes ainsi qu'avec la Fédération Russe pour la mise en place d'une compétition internationale dédiée aux jeunes de moins de 19 ans : l'International Youth Cup dont une étape s'est tenue à Brest.

ISAF (Fédération Internationale)

Le November Meeting de l'ISAF, suivie de son Assemblée Générale, se sont déroulés à Sanya, Chine du 7 au 14 novembre. Etant donnée le coût très important d'un tel déplacement la FFVoile a fait le choix d'envoyer une délégation restreinte composée de la manière suivante :

Jean-Pierre CHAMPION au conseil de l'ISAF en tant que représentant du groupe D.

BONNEAU Bernard	Président du Racing Rules Committee
BOVYN Olivier	Président du Development and Youth Committee
CHIELLINO Guillaume	Membre de l'Events Committee
FRABOULET Cédric	Membre de l'Equipment Committee et Class Rules Sub-Committee
LEHN Jacques	Vice-président de l'Oceanic and Offshore Committee

Principales décisions du November Meeting ISAF 2015

L'ISAF change de dénomination pour devenir World Sailing. Ce changement s'inscrit dans une volonté de restructuration de la communication de la Fédération Internationale de Voile pour la promotion de notre sport.

Pas de décisions capitales lors de cette réunion, si ce n'est le choix de remplacer la SL 16 par le Nacra 15 comme catamaran pour les championnats du Monde Jeune, la série étant pour le moment Open.

Les modifications aux règles de course à la voile pour la période 2017-2020 ont été entérinées et feront l'objet de manière traditionnelle d'une traduction et de prescriptions de la part de la FFVoile.

A noter, que World Sailing a changé le lieu du prochain November meeting, initialement prévu à Abu Dhabi, sous la pression d'une majorité de fédérations membres qui se sont plaintes du coût de tels voyages. Le prochain November meeting aura donc lieu en Europe.

Comme programmé en novembre 2014, l'IFDS, fédération internationale de l'handivoile a été dissoute pour être intégrée au sein de l'ISAF en tant que comité. Cela doit permettre à l'ISAF d'avoir une action plus forte en faveur de la voile paralympique et notamment pour la faire réintégrer dans les Jeux Paralympiques 2020.

L'ISAF Sailing World Cup – Hyères TPM 2015

425 bateaux – 639 concurrents – 233 entraîneurs - 47 pays

L'étape française de la Coupe du Monde de Voile ISAF 2015 a accueilli moins de participants que l'an dernier, eu égard à la décision de la Fédération Internationale de Voile (ISAF) qui a imposé un nouveau format de courses plus sélectif. Pour les classes olympiques, la participation a été limitée à 40 bateaux par série. Cela a eu pour conséquence de diminuer non seulement le nombre de coureurs mais aussi le nombre de nations représentées. Cependant, les meilleurs mondiaux sont toujours présents à Hyères qui reste leur épreuve favorite. On constate également le bon maintien du niveau d'encadrement avec toujours le même nombre d'entraîneurs enregistrés pour près de 40% d'athlètes en moins.

La SWC de Hyères demeure la première compétition sportive internationale française en termes d'accueil de délégations étrangères et meilleure épreuve sur le plan technique et sportif du circuit mondial de Voile Olympique avec un budget maîtrisé. Les retombées économiques directes du fait du nouveau format imposé par la fédération internationale de voile ont été moindres cette année, mais cette diminution a été largement compensée avec un accroissement de notoriété et d'image et par des retombées médiatiques plus importantes avec notamment, mais pas seulement, un gros investissement sur la diffusion en directe des finales du dernier jour qui a été reprise par les chaînes sport du groupe Canal+ le dimanche soir.

La FFVoile démontre ainsi une fois encore tout son savoir-faire en la matière et remercie ses partenaires institutionnels que sont TPM et la ville de Hyères sans qui une telle réussite ne serait pas possible.

Eurosaf (Fédération Européenne)

L'Assemblée Générale de l'Eurosaf s'est déroulée le 18 avril à Gdynia en Pologne. Bernard DAVID a représenté la FFVoile durant cette assemblée.

L'ordre du jour était très statutaire avec comme point à signaler la réflexion en cours sur la place des fédérations continentales au sein de World Sailing.

L'Eurosaf Champion Sailing Cup

Après une pause en 2014, la SOF s'est à nouveau déroulée à la Rochelle en 2015. Elle a regroupé 201 équipages représentant 29 pays. Le site de La Rochelle permet de proposer un véritable stade nautique le long d'une nouvelle digue avec des medal races qui ont été suivies par plusieurs milliers de spectateurs. Une épreuve internationale de Longtze a été organisée avec succès en parallèle de la SOF.

Cette compétition ne sera pas reconduite en 2016 en raison des contraintes de calendrier en année olympique ; il sera tenté d'obtenir une nouvelle date auprès de l'Eurosaf pour les années à venir.

Les Championnats d'Europe et du monde organisés en France en 2015 (validés par le BE & CA)

Championnat d'Europe Funboard Slalom Jeunes, Junior, master et gd master	Hyères
Championnat du monde 6m JI	La Trinité sur mer
Championnat du monde Dragon	La Rochelle
Championnat d'Europe J24	Le Crouesty
Championnat du monde SL16 open	Saint Tropez
Championnat du monde J70	La Rochelle
Championnat d'Europe RS One	Loctudy
Championnat du monde Micro	Brest
Championnat du monde Flying Fifteen	Crozon Morgat
Championnat du monde Tornado	Carnac
Championnat Eurosaf Jeunes	Brest

Coopération bilatérale

Un programme de coopération bilatérale soutenu par le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports a été mis en œuvre avec la Fédération Algérienne afin de

permettre à la délégation algérienne de participer au championnat de France minimes à Quiberon et au championnat de France espoir à Martigues.

Une équipe de coureurs marocains a également été invitée pendant le championnat de France minimes (hors coopération bilatérale).

Des coureurs olympiques de ces pays ont également été accueillis au sein de pôles France et ont obtenu leur qualification pour Rio en RSX et Laser.

Relations internationales

Le voyage prévu en novembre aux Emirats Arabes Unis, et soutenu par le Ministère des sports a été reporté à février 2016.

Plusieurs rencontres avec la fédération russe ont été organisées en France en 2015, lors d'épreuves internationales mais également au siège fédéral afin de renforcer les liens entre les deux fédérations. L'international Youth Cup a ainsi organisé une étape à Brest en 2015 avec des équipes françaises, russes et italiennes.

European Boating Association

En collaboration avec l'ENVSN, la FFVoile a été représentée lors de réunions de l'European Boating Association par Monsieur Michel BAZILE, cadre de l'ENVSN.

COMMISSION MEDICALE

Dr Paul ROUSSANGE

Ce rapport a pour objet de synthétiser les actions engagées en matière de santé par la fédération et les propositions pour les années à venir.

1. La surveillance médicale réglementaire

En 2014 nous avons repris la progression du taux de réalisation de l'ensemble des examens (**81%**). En 2015 nous avons continué cette progression, grâce à l'aide de la Direction Technique Nationale et à l'action de la secrétaire de la Commission Médicale. Le taux de bilans complets dépasse légèrement les **86%** sur 374 sportifs listés (plus deux sportifs en reconversion), et seuls 3 sportifs listés soit 1% n'ont fait aucun examen. Si nous tenons compte des 9 sportifs qui ont arrêté leur carrière de SHN, nous atteignons **87% de bilans complets. Ce taux était à 25% en 2006.**

Nb de SHN ayant satisfait à l'ensemble des examens	Nb de SHN listé(e)s au 31 octobre 2015	% 2015	Prévision 2016
175	209	84%	100%

Nb d' Espoirs ayant satisfait à l'ensemble des examens	Nb d' Espoirs listé(e)s au 31 octobre 2015	% 2015	Prévision 2016
126	144	88%	100%

Le rapport du Docteur O. CASTAGNA, Médecin Coordonnateur nous donnera plus de détails.

2. La mise en place d'actions de prévention dans le cadre du suivi des Equipes de France et dans le cadre du PES

Deux cent cinquante-sept vacations ont été consacrées par l'équipe médicale à ces actions au cours de l'année 2015. Ces différentes actions ont eu lieu lors de regroupements et de compétitions des Equipes de France, ainsi que lors des recrutements en Pôle France et Pôle Espoir.

Au cours de l'année 2015, nous avons poursuivi les **actions de prévention** initiées depuis 2010. Il faut continuer à améliorer la prise en charge des pathologies traumatiques des sportifs en s'appuyant sur les médecins et kinés des Pôles, et faire en sorte que les informations concernant la santé de ces sportifs circulent correctement entre les acteurs de la santé. Un site réservé à l'équipe médicale est en place.

Au cours de l'année 2016, nous continuerons **les interventions auprès des jeunes**, et nous continuerons à intervenir lors du **recrutement en Pôle France et Pôle Espoir**.

3. Prévention des pratiques à risque

Il s'agit d'apprendre à nos sportifs de tout mettre en œuvre au niveau de leur préparation tant physique que diététique et mentale, pour **ne pas avoir recours à certaines méthodes qui leur permettraient d'améliorer leurs performances**.

Au cours de l'année 2015, nous avons poursuivi nos actions initiées en 2013 sur la mise au point et la production d'outils de communication et de vulgarisation. Il s'agit :

- D'un dépliant : « **Bien manger, bien s'hydrater, même pas fatigué !** » qui a été distribué sur tous nos Championnats de France,
- De l'impression de 500 jeux de 54 cartes sous la forme d'un quiz, pour les jeunes, reprenant les thèmes :
 - L'entraînement commence à table !
 - Boire de l'eau tout au long de la journée !
 - Au moins 5 fruits et légumes par jour !
 - Mange des féculents à chaque repas !
 - Diminue ta consommation d'aliments sucrés !
 - Protège ton corps !

- D'un film pédagogique sur **le gainage** faisant suite aux clips d'information et de vulgarisation : « **Eveil musculaire et articulaire** », « **le gainage** », « **la récupération** ».

Sur le Championnat de France Minimes, nous avons poursuivi l'action de prévention contre **les méfaits de l'exposition au soleil**.

Sur ce Championnat, en 2015 nous avons poursuivi notre opération : « **Mieux connaître son cœur !** ». Cette opération a consisté à proposer, gratuitement, des Electrocardiogrammes aux concurrents. **177** d'entre eux sont venus nous voir ! En 2015, nous avons également proposé, gratuitement, des échocardiogrammes.

Dans le cadre de ces actions de prévention, en 2015 nous avons décidé de poursuivre les actions chez les jeunes, lors de stages spécifiques :

- Stage féminin (70) ;
- Stage repérage minimes (40) ;
- Stage détection espoirs (60) ;
- Stage de familles de pratiques.

En 2016 nous souhaitons poursuivre toutes ces actions.

En 2015 nous avons initié **une étude sur la pratique de la Planche à Voile chez les minimes et les espoirs**. Les résultats de cette étude seront connus en fin d'année.

En 2015 nous avons participé à la mise en place d'une batterie de tests physiques comprenant des tests orthopédiques sécuritaires pour une protection lombaire.

4. Poursuivre les évolutions du Livret du Sportif Partagé dans le cadre de la Surveillance Médicale Réglementaire

Depuis 2006, le LSP nous a rendu de nombreux services. Tous les examens reçus sont dans le dossier de chaque sportif et archivés. Au total ce sont **21 823 résultats d'examens** qui ont été numérisés et archivés.

Nous souhaitons toujours améliorer et augmenter les services rendus par la version actuelle. Depuis 2014 nous avons mis en place la possibilité d'effectuer des **études épidémiologiques** en ce qui concerne les pathologies présentées par nos sportifs.

En 2015 nous avons élargi ce suivi aux sportifs inscrits en Pôle et non listés.

Des évolutions du LSP sont toujours en cours d'étude et seront réalisés en 2016.

5. Formation Médicale Hauturière

2011 a été l'année consacrée à la mise en place des contenus et contenants. En 2012 nous avons habilité les organismes de formation.

En 2015 nous avons actualisé les contenus de formation.

Aujourd'hui, ce sont 771 personnes qui ont suivi et validé une formation PSMer, et 39 qui ont suivi et validé une formation FMH.

6. Propositions pour l'année à venir

- **Augmenter** notre implication vers les responsables de structures et vers les sportifs eux-mêmes afin que le pourcentage de **bilans complets atteigne les 100%** ;
- Poursuivre la mise en place des évolutions du Livret du Sportif Partagé afin de pouvoir effectuer une **épidémiologie des traumatismes** lors de la pratique de la voile à haut niveau ;
- Poursuivre nos actions pour un **accompagnement sanitaire préventif de nos sportifs**, par l'augmentation de nos actions de formation **vers les jeunes**, ainsi que vers les entraîneurs de Clubs, tout en poursuivant nos actions vers les Equipes de France ;
- Poursuivre la production des clips vidéo afin de montrer que la voile est un sport, que **le sport est bon pour la santé**, que la bonne santé et une bonne culture physique permettent **d'éviter le recours aux médicaments ou autres techniques**. Cette action nous permettra de toucher directement un grand nombre de sportifs dans tous nos Clubs.

MISSION FORMATION ET EMPLOI

Michel DUCLLOT

La MFE a la charge des différents diplômes et certificats permettant l'encadrement des publics dans le domaine de la voile allant de l'initiation à la pratique sportive du plus haut niveau et ce de façon rémunérée ou salariée.

1 – Les diplômes de la “branche sport” permettant la rémunération :

- Le **Certificat de Qualification Professionnel (CQP)** d'Assistant Moniteur Voile (AMV) enregistré au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) permet selon certaines conditions l'enseignement rémunéré de la voile. La Fédération a obtenu de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) la délégation (jusqu'au 12 juillet 2018) pour la formation et la diplomation de ce premier “grade” de la fonction de moniteur de voile, sous l'autorité d'un tuteur dument qualifié et habilité. La formation est découpée en 6 Unités de Compétences Capitalisables (UCC) chacune validées par un responsable pédagogique habilité “formateur national”. Le jury de diplomation comprend d'une part des représentants des salariés et des employeurs habilités par la CPNEF, d'autre part des représentants de la fédération et des formateurs habilités par la FFVoile.

2 – Les diplômes de la FFVoile permettant l'encadrement bénévole de la voile :

- Le diplôme de “**Moniteur de Voile FFVoile**” : la formation pédagogique est analogue au cas précédent mais ne nécessite pas l'obligation de posséder le permis de conduire les bateaux à moteur. Ce diplôme correspond aux souhaits et aspirations de certains clubs.

- Le **diplôme “d'Entraîneur FFVoile”** : la formation se fait par des entraîneurs qualifiés et habilités, le cursus comprend les trois premières UCC 1 à 3 (le plus souvent obtenues par validation des UCC 1 à 3 obtenues lors de la formation moniteur) plus trois autres spécifiques “entraîneurs” dénommées UCC 4^E, 5^E et 6^E.

- De plus le Conseil d'Administration de juin 2015 a décidé la création du diplôme “**d'Entraîneur de Club**” délivré après l'obtention de l'UCC 4^E pour ceux qui ne souhaiteraient pas continuer la formation complète. La mise en application a été prévue au 1^{er} janvier 2015. L'appel d'offre a été lancé au cours du second semestre. A ce jour peu de Ligues ont mis en place ce nouveau dispositif.

3 - Les résultats quantitatifs (cf Tableau 1 et Tableau 2) :

- CQP AMV, Moniteur FFVoile, entraîneurs et arbitres :

Le tableau 1 donne la répartition des différents diplômes et qualifications délivrées en 2015 en identifiant les titulaires femmes, hommes, étrangers ainsi que la voie d'accès au diplôme (formation initiale, validation des acquis d'expérience ou équivalence avec un autre diplôme français ou étranger). Il est à remarquer le nombre de CQP **d'AMV 648 diplômés** (sur 651 présentés), soit une sensible augmentation par rapport à l'an dernier (560). Cette augmentation aurait pu être encore plus importante si certains centres de formation avaient été plus rigoureux en fournissant aux partenaires sociaux, représentés par la CPNEF, des dossiers strictement dans les normes définies dans le dossier d'homologation. Ce qui implique que les organismes de formation doivent fournir au jury sous forme papier ou numérisée les documents suivants : inscription, justificatif d'identité, permis bateau, certificat médical de moins de 3 mois par rapport à la date d'inscription, certificat de “Prévention et Secours Civiques de niveau 1” (PSC1), tes de natation, attestation du niveau “technique 5 de la FF Voile” ainsi que l'attestation d'obtention validée par un formateur niveau national des 6 “Unités de Compétences Capitalisable” UCC 1 à 6). Il y a eu au total la réunion de 10 jurys pour valider ces diplômes soit environ 65 candidats par jury en moyenne ce qui est jugé un peu faible par la CPNEF.

A noter le nombre très faible de diplômés “**d'entraîneur FFVoile**”, 10 au total et comme l'année dernière **aucune femme** ! En rappel l'an dernier il avait été annoncé que le nombre de personnes 22 en formation au niveau 5^E, devait provoquer une réelle augmentation pour 2015, ce qui n'a pas été le cas.

Pour mémoire le nombre d'arbitres diplômés par validation des acquis d'expérience ou équivalence est lié à une fructueuse collaboration entre la CCA et la MFE.

Tableau 1 : répartition des diplômés CQP d'AMV selon différents critères

Tous CANDIDATS (AMV)			SEXE des diplômés		NATIONALITE des diplômés		VOIE ACCES des diplômés			Attestations compl. (diplômés)	
PRESENTES	REF/DEF	CERTIFIES	F	H	ETR	FRA	FORM	VAE	EQUIV	CHEF BORD	CHEF ESCADRE
651	3	648	200	448	15	633	634	11	3	0	0

Dont autres nationalités	BEL	GER	GBR	ITA	IRL	NED	NOR	SUI	USA
	5	1	2	2	1	1	1	1	1

Tableau 2 : répartition des diplômés "FFVoile" selon différents critères

Diplôme ou Qualification	Candidats	Femmes	Hommes	Etrangers	Français	FORM	VAE	EQUIV
MONITEUR FFVoile	17	2	15	1	16	17	0	0
ENTRAÎNEUR FFVoile	10	0	10	0	10	5	5	0
ARBITRE	1	0	1	1	0	0	1	0

4 - Formations complémentaires

Celles des formateurs :

a - Formateurs nationaux : dans les centres habilités ENVSN, PACA, Glénans et Institut des Sciences Océaniques (ISO) de La Rochelle.

b - Formateurs régionaux : au niveau des Ligues, régionaux.

c - Le nombre total de formateurs régionaux en activité est d'environ 300.

d - 9 formations réalisées avec l'appui financier des AGEFOS (62000 € de droit de tirage) pour 154 personnes au total :

* Entraîneurs confirmés : (préparation physique ; comment entraîner les féminines ; tactique et stratégie ; mieux se connaître pour mieux s'entraîner ; forum national des formateurs.

* Directeurs de Club : création d'un projet de développement de club.

5 - Les sportifs de haut niveau (SHN)

- Les aides financières pour 26 sportifs de haut niveau pour les aider dans leur formation (de niveau bac à bac +8) ont été de 15500 € qui provenaient de fonds spécifiques attribués à la FFVoile. Les critères de répartition ont été établis par la DTN en prenant en compte les frais d'inscription, pédagogiques, transport, nourriture, hébergement.

- ouverture aux formations fédérales.

- accession facilitée pour leur entrée en formation pour les diplômés du ministère des sports (BP, DE, DES JEPS).

- ouverture aux formations de l'INSEP.

6 - La promotion des cadres techniques et l'aide à la préparation des concours

En partenariat avec l'ENVSN, la MFE a accompagné ses cadres pour la préparation des concours des Professeurs de Sports 2015. Cet accompagnement s'est concrétisé par une campagne d'informations sur les formalités et exigences des concours, une sensibilisation des cadres à l'importance d'une préparation en amont.

7 - La collaboration avec le Ministère des sports pour ses différentes formations

Il est de l'intérêt de la FFVoile de suivre le niveau d'exigence de formation et de certification des différentes formations et concours du Ministère des Sports. Des formations pour les Sportifs de Haut Niveau et les personnels des structures fédérales.

8 - Les difficultés rencontrées cette année avec les CQP d'AMV : depuis octobre la CPNEF applique très strictement les règles définies dans les conventions entre la branche sport et les organismes délégataires. Dans ces jurys, les partenaires sociaux doivent être représentés par des représentants des salariés et des employeurs appartenant à des syndicats représentatifs de la branche sport et validés par la CPNEF. Conformément à la loi suite aux élections professionnelles, le ministère du travail a donc dressé la nouvelle liste à savoir : pour les employeurs ce sont 2 syndicats CNEA et COSMOS ; pour les salariés 6 syndicats CFDT, CGC, CFTC, CGT, FNASS et FO. Tenant compte que la partie pédagogique est réglée définitivement par la validation des formateurs nationaux, il ne reste aux jurys finaux que la vérification juridique et administrative des dossiers. En conséquence, la CPNEF

pense qu'il faut diminuer le nombre annuel de jurys et que chacun doit traiter au moins une centaine de dossiers.

Pour pallier ces difficultés la CPNEF a prévu d'établir un calendrier prévisionnel annuel des réunions de jury :

- **calendrier des jurys "transversaux"** (CQP tous sports confondus), la CPNEF propose : 19 janvier, 16 février, 5 avril, 10 mai, 14 juin, 12 juillet, 20 septembre, 8 novembre et 13 décembre 2016.

- **calendrier des jurys spécifique "voile"** : il est proposé à la CPNEF : 31 mars, 23 juin, 23 octobre, et 8 décembre 2016.

9 – Divers :

- La partie du site internet de la FFVoile concernant la MFE a été rénovée et mise à jour.
- Le Conseil de perfectionnement des formations de la FFVoile s'est réuni le 10 juin 2015
- Afin d'être en règle avec le code du travail il a été rédigé le "Règlement intérieur applicable aux stagiaires établi conformément aux articles L.6352-3, L.6352-4, et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail.

COMMISSION SECURITE

Dominique SERRE

Les principaux sujets traités par la commission en 2015 ont été :

ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SECURITE

Les formations Sécurimar continuent, en 2015 de nouveaux sites ont organisés la formation : Les Sables d'Olonne et Lyon.

Le guide Sécurimar est paru, il prend en compte les nouveaux textes réglementaires et les évolutions technologiques.

COMMISSION NATIONALE DE SECURITE DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE

Participation très active aux travaux de la commission, cette commission fait partie de la Mission Plaisance du Ministère des transports. Une révision des textes relatifs à l'armement de sécurité est en cours.

La Division D245 (construction amateur et bateaux non CE) est parue le 1 septembre 2015.

Les autres divisions seront aussi mises à jour. Notre participation à ce travail de révision nécessite un grand nombre d'heures de réunion, de rédaction et de négociation.

La FF Voile est représentée par G. SALLENAVE et D. SERRE.

METEO

Participation aux travaux de la commission marine de Météo France, la FF Voile est représentée par J-C LEROUX.

Phares et balises

La FF Voile représente le conseil supérieur de la navigation de plaisance dans la commission permanente des phares et balises.

Trois réunions par an soit 20 dossiers, plus les dossiers urgents traités par E-Mail.

A.F.N.O.R.

Révision des normes :

Président de la commission JOOJ : D. SERRE pour la FF Voile

- ISO 10133 Petits navires : installation à très basse tension à courant continu
- ISO 13297 Petits navires : systèmes électriques

Une fusion des normes ISO 10133 et 13297 débute

- IEC/ ISO 16315 Petit Navires : systèmes de propulsion électrique

Le texte devrait paraître en 2016

Membre des commissions

- ISO 12402 série, relative aux gilets de sauvetage
- IEC 60092-507 Installations électriques à bord des navires – petits navires

V.N.F.

Participation aux travaux de la commission, la FF Voile est représentée par Claude DAYON.

I.C.N.N.

La représentation de la F.F.VOILE au conseil d'administration est assurée par G. SALLENAVE.

S.H.O.M. (CUSH Plaisance)

A notre grand regret le SHOM a supprimé le CUSH.